

## Une grosse tache sur les Jeux

### Olympisme ■ Les JO de Salt Lake City se sont achevés dans la confusion après l'exclusion, hier, de Johann Mühlegg, positif à une substance proche de l'EPO



Les organisateurs s'apprêtaient à mettre un terme à des Jeux d'hiver sans trop d'histoires lorsque le coup de tonnerre a déchiré le ciel de l'Utah. Triple médaillé d'or, le spécialiste du ski de fond Johann Mühlegg a été exclu des Jeux suite à un contrôle positif à une substance proche de l'EPO, qui ne figure pas sur la liste des produits prohibés par le CIO. L'Espagnol a été déchu de son titre du 50 km classique remporté samedi. Gagnante hier du 30 km classique, la Russe Larissa Lazutina a été frappée de la même sanction.

■ pages 19, 20, 21 et 22

Johann Mühlegg va vite, très vite, trop vite! Hier, l'Espagnol a été rattrapé par une sombre affaire de dopage.

PHOTO KEYSTONE

La flamme qui illuminait les hauts de Salt Lake City s'est éteinte... Les premiers Jeux du nouveau millénaire ont vécu, plutôt bien, dès lors que l'ordre et la sécurité y ont été respectés, il est vrai à coup de moyens jamais déployés auparavant.

Les Jeux de Salt Lake City ont sacré des athlètes d'exception, démasqué des tricheurs. Ils ont aussi permis à d'autres d'entrer sans frapper dans la cour des grands, comme l'a fait l'intrépide Simon Ammann. Mais ces Jeux, les premiers de l'ère Jacques Rogge, ont surtout apporté la preuve que le mouvement olympique n'est plus tout à fait libre de ses mouvements. Car au-delà des épreuves sportives, il y a eu les «affaires», orchestrées par des médias américains surpuissants, en mal de sensationnalisme.

OPINION

### Passation de pouvoirs

Il y a eu le scandale du «skategate», qui a ouvert des portes qu'il sera bien difficile de refermer. En acceptant de partager un titre, les instances du CIO ont mis le pied dans un engrenage où certains ont par la suite tenté de s'engouffrer. En vain. Reste que l'exemple finira bien un jour par se reproduire.

Les Jeux qui se sont achevés hier auront donc marqué la prise de pouvoir des sponsors, des médias en l'occurrence. Et on peut désormais craindre le pire, à savoir que les classements soient établis avant même que les compétitions ne débutent.

Les pleines pages de publicité louant les mérites des patineurs canadiens Jamie Sale et David Pelletier, couverts d'or, en sont la preuve...

Incapable de maîtriser l'inflation des coûts des compétitions qu'il organise, incapable de s'opposer aux désirs de ceux qui financent ses rendez-vous, le CIO se trouve une fois encore à la croisée des chemins. Dès lors qu'on l'imagine mal faire marche arrière au niveau financier, on peut s'inquiéter pour son avenir. Qui sait, peut-être la menace de boycott brandie par la fédération russe servira-t-elle de signal d'alarme...

A Salt Lake City, elle a pris les allures d'un coup d'épée dans l'eau. Mais elle pourrait avoir bientôt d'autres conséquences...

Jean-François Berdat

### PÊCHE SUR LE DOUBS Nouvelle politique



Christophe Noël, le nouveau responsable de la pêche pour le Jura, a annoncé samedi une nouvelle gestion de la pêche sur le Doubs, en misant notamment sur la truite indigène. Initiative saluée par le président Michel Vermot (photo).

PHOTO GOGNIAT  
■ page 13

### Le HCC donne le ton

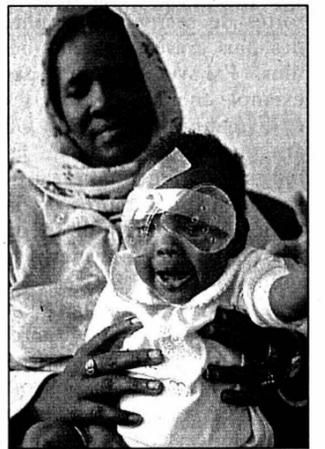
#### Hockey sur glace ■ Les Chaux-de-Fonniers ont pris un départ tonitruant face à Olten. Réjouissant...



Julien Turler (en blanc) tente d'échapper à Reto Germann: les Soleurois n'ont pas opposé une très grande résistance aux Chaux-de-Fonniers hier aux Mélèzes. Le HCC, auteur d'un départ tonitruant (victoire 6-2), a ainsi pris l'avantage dans la série de play-off qui l'oppose à Olten.

PHOTO GALLEY  
■ page 21

### LA CHAUX-DE-FONDS Solidarité pour une opération



Grâce à une chaîne de solidarité entre Suisses et Erythréens, une fillette de six mois, risquant la cécité, a pu être opérée à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. La maman et le bébé ont été hébergés chez des compatriotes résidant en ville.

PHOTO GALLEY  
■ page 7

### FOOTBALL

#### Sur fond de polémique

Dans la première rencontre du tour de promotion/rélegation LNA/LNB, Neuchâtel Xamax a battu Aarau 3-1 hier à la Maladière. Ce succès a été occulté par des déclarations fracassantes et le probable départ d'Alex pour Saint-Gall.

■ page 19

### CULTURE

#### Flic et tueur à gages

Le comédien neuchâtelois Robert Bouvier (à droite, face à Frédéric Solunto) interprète jusqu'au 9 mars le rôle titre de «Killer Joe». Quel regard porte-t-il sur cette comédie «trash», créée à La Chaux-de-Fonds par le Théâtre populaire romand? Comment se sent-il dans la peau d'un flic qui est aussi un tueur à gages? Interview.

■ page 18



### ARAFAT

#### Israël desserre un peu l'étau

Le gouvernement israélien a décidé, hier, de faire reculer ses chars postés devant les bureaux de Yasser Arafat à Ramallah, sans pour autant autoriser le leader palestinien à quitter cette ville de Cisjordanie, où il est confiné depuis le 3 décembre.

■ page 33

### NEUCHÂTEL

#### Un fleuron du robot s'envole

Installée à Neuchâtel depuis plus de 20 ans, Sysmelec SA a quitté les frontières cantonales pour s'installer à Gals (BE). Le 28 janvier dernier, ce fleuron du robot industriel a emballé ses derniers cartons et franchi le canal de la Thielle.

■ page 3

# Les non-dits traumatisants

Conférence ■ *Nombreuses sont les familles à taire certaines réalités. Quitte à ce que tous leurs membres en souffrent*

Par  
Rémy Gogniat

Faux secrets, thèmes hon-  
teux ou culpabilisants,  
deuils cachés ou jamais  
résolus, incidents tragiques  
«épargnés» aux descendants  
et autres cadavres dans le pla-  
card: voilà des sujets chauds  
que nombre de familles évi-  
tent d'aborder. A quel prix?  
Souvent pour un fonctionne-  
ment pathologique qui peut  
gravement perturber ces fa-  
milles. Mercredi 6 mars pro-  
chain, à Neuchâtel, l'un des  
spécialistes de ces questions,  
le psychiatre Gérard Salem,  
viendra parler de ces problè-  
mes à l'occasion d'une  
conférence organisée par l'As-  
sociation neuchâteloise de  
thérapies familiales et d'inter-  
ventions systémiques. Cette  
conférence se veut accessible à  
tout public, professionnel ou  
non de la santé. Gérard Salem  
ne se contentera pas d'évo-  
quer les conséquences de ce  
type de stratégie d'évitement  
dans la communication entre  
les membres de la famille  
concernée. Il esquissera égale-  
ment, dans leurs grandes  
lignes, les diverses méthodes  
thérapeutiques qui permet-  
tent de venir en aide à ces fa-  
milles.

Dans l'optique de cette  
conférence, nous avons briè-  
vement abordé quelques as-  
pects de la communication fa-  
miliale avec Gérard Salem.

**On parle davantage aujour-  
d'hui qu'hier des non-dits et se-  
crets familiaux. Est-ce à dire  
qu'ils sont en diminution?**

**Gérard Salem:** Je ne sais pas.  
J'ai l'impression que ça ne  
change pas. Il y a tellement de  
sortes de secrets de famille,  
des plus graves aux plus bé-  
nins. J'ai vu de tout, par  
exemple en matière d'incestes  
et de maltraitements, depuis 30  
ans que je m'occupe de fa-  
milles. Je fonctionne aussi  
comme expert auprès de la  
justice, je m'occupe de théra-  
pies contraintes pour des per-  
sonnes condamnées, ce qui  
peut très bien marcher, soit  
dit en passant, et contrairement  
à ce qu'on prétend ici  
ou là. Mais je crois pouvoir  
dire, c'est vrai, que les tabous  
liés à l'inceste, par exemple,  
éclatent davantage que par le  
passé. Les phénomènes de



Il est des secrets qu'on emporte jusque dans la tombe (ici le centre funéraire de La  
Chaux-de-Fonds). PHOTO LEUENBERGER

maltraitance aussi. C'est no-  
tamment grâce aux médias  
qui ont un effet d'incitation à  
révéler ces misères.

Il faut dire aussi qu'il y a  
également des faux secrets.  
On fait comme si, mais per-  
sonne n'est dupe, que maman  
a un amant. Simplement, on  
est d'accord de n'en pas par-  
ler lors de la rencontre de  
Noël. Ce respect implicite à  
quelque chose d'explosif.  
Quand on doit marcher sur  
des œufs, on ne peut pas avan-  
cer à grands pas!

Il ne faut pas non plus tout  
ranger dans les secrets hon-  
teux. C'est normal qu'on cloi-  
sonne certaines données dans  
une famille. Un père n'a pas à  
parler des habitudes sexuelles  
de sa femme à ses enfants. De  
même qu'on peut cacher  
quelque temps à un petit en-  
fant que son papa s'est suicidé.

**Comment faut-il aborder les  
vrais mauvais secrets?**

**G.S.:** Il y a tellement de si-  
tuations différentes que je ne  
pense pas qu'on puisse don-  
ner des recettes. Je me méfie  
comme de la peste des check-  
lists et des cas de figure. Je di-  
rais même que la communica-  
tion n'a pas à être totale,

même si on est entré dans  
l'ère des parents psycho-  
logues, cools et post-soixante-  
huitards. Il ne faut pas mythi-  
fier la communication.

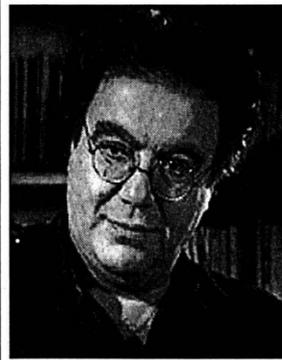
**Y a-t-il néanmoins l'un ou  
l'autre principe de base?**

**G.S.:** Admettons qu'on  
puisse retenir une règle  
royale: il est important de sa-  
voir «métacommuniquer»,  
c'est-à-dire de communiquer  
sur la communication. Il faut  
pouvoir dire à l'autre, par  
exemple, que son attitude dé-  
ment ce qu'il est en train de  
dire: «Tu me dis cela, mais as-tu  
vu ton attitude?» C'est la mère  
au regard inquiet qui affirme  
pourtant à son fils malade  
qu'il va mieux, ou le père dé-  
couragé qui affirme pourtant  
à son fils qu'il a confiance en  
lui. La communication ne se  
limite pas aux mots. Et c'est  
important de pouvoir commu-  
niquer sur notre façon de  
communiquer! Beaucoup de  
gens le font, mais pas au bon  
moment! /RGT

**«Tabous, non-dits et secrets  
familiaux», conférence du Dr  
Gérard Salem, mercredi 6 mars  
à 20h, au lycée Jean-Piaget,  
rue des Beaux-Arts 30, à Neu-  
châtel**

## Lausanne et Paris

Gérard Salem, 55 ans,  
deux enfants, psy-  
chiatre et psychothé-  
rapeute, enseigne la théra-  
pie de famille à la faculté de  
médecine et à la faculté de  
psychologie à Lausanne,  
ainsi qu'au Centre Pluralis  
et Monceau à Paris. Il est ac-  
tif au Centre d'étude de la  
famille à Prilly, où il a des  
tâches d'enseignement et  
de supervision. Il a égale-  
ment une pratique privée  
en cabinet à Lausanne. /rgt



Gérard Salem. PHOTO SP

## République en marche

Premier mars ■ *Il ne manque  
plus que l'inscription du soleil*

Marche républicaine  
du 1er mars pro-  
chain: les donateurs  
ont témoigné de leur généro-  
sité habituelle, les différents  
services cantonaux ou com-  
munaux chargés de veiller au  
bon déroulement de la ma-  
nifestation ont donné leur feu  
vert, la présidente du Conseil  
d'Etat, Monika Dusong, a  
confirmé sa participation à la  
marche à partir de Malvilliers,  
et les organisateurs sont prêts.  
Bref, seule la météo n'a pas  
encore fourni sa réponse défi-  
nitive sur la participation du  
soleil.

Mais peu importe: la 18e  
marche, comme toutes les  
autres, précisent les organisa-

teurs dans un communiqué,  
«n'a que faire des caprices du temps  
et des appels à quitter le canton à  
l'occasion de ce jour de congé». Les  
marcheurs républicains quitte-  
ront la place de l'Hôtel-de-Ville  
de La Chaux-de-Fonds, à 9h,  
après quelques coups de canon  
et une aubade de la fanfare de  
Chézard-Saint-Martin. Une fan-  
fare qui jouera à nouveau vers  
13h, quand les marcheurs quit-  
teront la halte de Malvilliers, où  
ils auront eu le temps de  
prendre tranquillement le fa-  
meux casse-croûte gratuit  
(soupe aux pois, pain et fro-  
mage), et quand ils seront reçus  
à Neuchâtel, vers 15 heures. Il  
est encore temps de s'inscrire  
au tél. (032) 913 08 71. /réd

## Le pays de Neuchâtel dans tous ses écrits

Bibliographie ■ *Nouveau  
supplément sorti de presse*



Il y a désormais 5700 accès à des informations neuchâte-  
loises. PHOTO A

Pas moins de 1731 notices  
renseignant le lecteur sur  
tout ce qui a paru sur le  
pays de Neuchâtel entre 1995  
et 2000: tel est le deuxième  
supplément de la «Bibliogra-  
phie neuchâteloise», qui sort  
de presse. Une souscription  
court jusqu'au 18 mars.

Aucun domaine n'échappe  
à la sagacité des auteurs: his-  
toire, géographie, archéologie,  
vie économique, politique et  
religieuse, enseignement,  
presse, santé, sports et loisirs,  
littérature, arts, musique. Les  
livres, bien sûr, mais aussi les  
articles de périodiques, voire  
les productions audiovisuelles.  
Ce volume fait suite à la «Bi-  
bliographie neuchâteloise» pa-

riée en 1990 (plus de 2700 no-  
tices, couvrant l'essentiel de ce  
qui avait paru à cette date) et à  
un premier supplément publié  
en 1995 (période 1990-1994).

Parmi ceux qui ont travaillé  
à cette importante mine de  
renseignements, l'ancien ar-  
chiviste de l'Etat, Jean Courvoisier,  
aux côtés duquel figurent  
Jean-Marc Barrelet, Jacques-  
André Humair, Marcel S. Jac-  
quat et Michel Schlup. Comme  
pour les deux premiers vo-  
lumes, c'est Anita Froidevaux  
qui a assuré la rédaction.  
/comm-sdx

**«Bibliographie neuchâte-  
loise», 1995-2000, éd. Gilles  
Attinger, Hauterive. En souscrip-  
tion (36 fr.) jusqu'au 18 mars.**

### OFFRES D'EMPLOI

Entreprise de frappe de cadrans  
cherche

**Un responsable  
pour son département  
de frappe de cadrans**

**Profil souhaité:**

Nous cherchons une personne dynamique, métho-  
dique, ordonnée pour compléter notre département.  
Les connaissances exigées sont: la frappe de cadrans,  
le réglage de balanciers, le réglage de machines à  
découper, ainsi qu'éventuellement les tours CN pour la  
mise en épaisseur.

Nous offrons un salaire selon les capacités, ainsi que  
les prestations sociales d'une entreprise moderne.

Nationalité suisse ou permis de travail valable.

**Entrée:** à convenir.

Toutes personnes répondant à ces exigences, sont  
priées d'envoyer leur curriculum vitae à:

François Li Calzi S.A.  
Ruelle du Repos 7, 2300 La Chaux-de-Fonds  
ou de téléphoner au 032 967 70 20.

132-109768

**Taxicab**

**724 12 12**

engage

**Chauffeurs**

**D1/D**

Entrée immédiate

**032 731 52 52**

Une piqure  
aux  
grands  
effets:

Donnez de  
votre sang



**Madame, Mademoiselle,  
Vous cherchez une activité  
à 100%, 80% ou 60%  
dans votre région?**

- Vous souhaitez exercer une activité variée où vous pouvez concilier vie professionnelle et vie privée.
- Vous désirez une structure efficace et solide où votre formation rémunérée sera assurée par des professionnels. Débutantes bienvenues.
- Vous aimez les contacts humains et souhaitez évoluer au sein d'une entreprise dynamique et enthousiaste.
- Vous appréciez le domaine de l'esthétique et êtes vous-même de présentation soignée.
- Alors rejoignez notre team en qualité de

**conseillère en beauté**

Vous êtes de nationalité suisse ou titulaire d'un  
permis C et possédez un permis de conduire?

N'hésitez pas à contacter notre responsable au:  
032 721 15 81 ou envoyez-nous votre dossier de  
candidature avec photo à: PREDIGE SA, route de  
Cossonay 196, 1020 Renens.

### DIVERS

**PUMP**

Cette méthode est tout simple-  
ment la plus rapide pour  
accéder à la grande forme.  
Venez tonifier votre corps,  
brûler vos graisses et améliorer  
votre souplesse en toute sécu-  
rité et en vous éclatant! Idéal  
pour transformer agréable-  
ment votre silhouette.  
Devenez quelqu'un!  
Rejoignez-nous!

Appellez tout de suite!

**032 926 67 77**

La Chaux-de-Fonds • Cernier • Le Locle

**Physic**

**W-E-L-L-N-E-S-club**

En contact avec...

...161 000 lecteurs!

L'EXPRESS L'Impartial

Quotidien Jurassien

Le JOURNAL

# Un fleuron du robot industriel s'envole

**Economie** ■ *Après un déménagement de Puits-Godet à Gals (BE), Sysmelec retrouve sa sœur MTA Automation sous le même toit. Au total, une centaine d'employés travaillent sur le nouveau site*

Par **François Othenin-Girard**

Installée à Neuchâtel depuis plus de 20 ans, Sysmelec SA a quitté les frontières cantonales pour s'installer à Gals (BE). Le 28 janvier dernier, ce fleuron du robot industriel a emballé ses derniers cartons et franchi le canal de la Thielle.

«Il faut s'attacher les entreprises quand elles ont un problème. Ensuite, c'est trop tard!», explique Jean-Claude Prélaz, entré chez Sysmelec en 1985 et directeur actuel de cette entreprise. Et il ajoute: «Dès 1999, le propriétaire a

souhaité regrouper sur un même site les deux firmes qui lui appartiennent». Quant à la seconde, MTA Automation AG, elle était jusqu'ici implantée à Brügg (BE). Elle a également pris ses nouveaux quartiers à Gals, avec Unitechnologies, la holding qui les unit depuis deux ans (voir encadré).

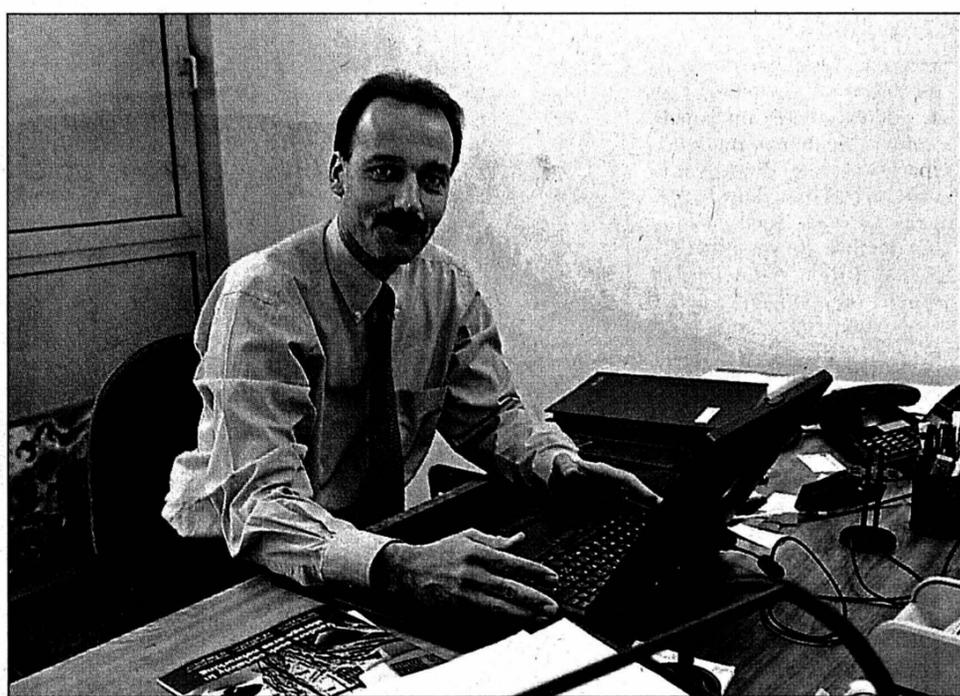
Au total, une centaine d'employés travaillent sur le nouveau site. Un nombre qui pourrait croître. Et si des perspectives d'embauches ne sont pas exclues dans les mois à venir, ces décisions vont dépendre de la conjoncture: «Et je n'ai pas de boule de cristal», résume Jean-Claude Prélaz.

Du côté des services économiques, l'heure n'est pas au psychodrame: «Ce départ est certes regrettable, mais il faut le relativiser. Les employés neuchâtelois ne vont pas déménager et Sysmelec reste présente dans le tissu économique régional», explique Bernard Aellen, chef du Service économique du canton de Neuchâtel.

## Des Bernois plus agressifs

Parmi les projets étudiés par la promotion économique figurait la commune du Landeron. Mais le dossier prend vite une lenteur propre aux questions d'aménagement du territoire. Sur le terrain, une rencontre entre la promotion, les services techniques du Landeron et les responsables de l'entreprise ne permet pas de finaliser le projet: «Le crédit de la zone de petite industrie n'a été voté que le 3 décembre 1999», se souvient Yves Frochoux, président de commune. Entre-temps, parmi la quinzaine de sites envisagés, l'offre faite par la commune de Gals retient toute l'attention des industriels. Avantages fiscaux, prix du terrain, et surtout «l'empressement des autorités à fournir des solutions acceptables», selon Jean-Claude Prélaz, ont fait pencher la balance. La promotion neuchâteloise décide de ne pas surenchérir. «Les Bernois ont été un peu plus agressifs», reconnaît aujourd'hui Jean-Claude Prélaz.

L'annonce du départ est rendue publique en août 2000. Au printemps suivant,



Selon Jean-Claude Prélaz, directeur de Sysmelec SA, l'entreprise souhaite rester une vitrine de la microtechnique neuchâteloise.

PHOTO LEUENBERGER

## Deux soeurs et un toit

**Unitechnologies AG** (holding). Fondée en 2000. Déménagé son siège social de Brügg (BE) à Gals (BE) le 28 février 2002. Activité: détient 100% du capital et gère sous le même toit deux entreprises-soeurs.

**Sysmelec SA**. Fondée en 1982. Ex-Automelec. Déménagé son siège social de Puits-Godet (NE) à Gals le 28 février 2002. Employés: 65 personnes. Chiffre d'affaires en progression de 20% en 2001. Savoir-faire: conception et fabrication de machines robotisées dans l'automatisation de processus d'assemblages exigeants et la robotique de pointe. Secteurs: télécoms, médical, automobile,

instrumentation, horlogerie. Représentations en Europe et en Amérique du Nord.

**MTA Automation AG**. Fondé en 1966. Déménagé son siège social de Brügg (BE) à Gals le 28 janvier 2002. Emploie 45 personnes. Les exportations représentent 85% de son chiffre d'affaires. Savoir-faire: conception et fabrication de robots de soudage et de dosage, et de machines d'assemblage pour éléments microtechniques. Secteurs: automation et industrie électronique. **Massi AG**, la société immobilière qui coiffe le bâtiment de Gals, est quant à elle restée à Brügg. /fog

à la suite d'une visite des deux responsables de la promotion d'alors, Pierre Comte et Jean-Claude Fatton, l'entreprise accepte de garder son rôle de «vitrine» de la microtechnique neuchâteloise et autorise des visites. «Ce rôle sera maintenu», déclare aujourd'hui Jean-Claude Prélaz.

Autre lien vivant avec le canton: le fabricant de robots industriels restera membre de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie. Entre autres pour bénéficier de la proximité des services de dédouanement. /FOG

## «Il fallait une caution»

Avant de devenir Sysmelec, Automelec faisait partie du groupe de Werner K. Rey, le financier dont la déroute a fait couler des fleuves d'encre durant les années 80. Engluée dans la masse en faillite, l'entreprise, pourtant rentable, n'obtenait plus la confiance du monde des affaires. Sysmelec ne parvenait pas à obtenir une caution financière à Neuchâtel.

C'est ce que raconte

Jean-Claude Prélaz: «En 1991, nous étions revenus dans les chiffres noirs après deux années dans le rouge. Nous avions besoin d'une caution pour une ligne de crédit importante au développement de nos activités. Les banques neuchâteloises, à l'époque, n'avaient finalement pas accepté. Quant à la promotion économique, elle ne disposait pas à l'époque de ce type d'instrument. C'est finalement une société de Genève qui nous a donné cette signature». /fog

# Villa de luxe ou bus Fiat?

**Hébergement** ■ *Les habitants des Trois-Lacs proposent des milliers de lits aux employés d'Expo.02. Un bon truc pour rentabiliser une pièce vide pendant l'été*



Expo.02 cherche des lits chez l'habitant pour ses employés, un concept popularisé par les «Bed and breakfast».

PHOTO A-LEUENBERGER

Par **Nicolas Huber**

Expo.02 a déjà trouvé 2700 lits chez l'habitant, sur les 4000 qu'elle projetait de dénicher pour loger ses employés. Et chaque jour, ce sont une trentaine de nouvelles propositions qui affluent. Les habitants des Trois-Lacs ont trouvé là un moyen simple – et utile – d'arrondir leurs fins de mois.

Petit coup d'œil sur l'offre neuchâteloise, très variée. Beaucoup de chambres simples. Mais aussi un attique de sept pièces avec terrasse et piscine chauffée pour 3600 francs par mois. Ou une «villa grand standing» à 7000 francs. Plutôt cher et luxueux, non? «Non!» répond Lorenz Schläfli, responsable de l'hébergement à Expo.02. *Trois mille six cents francs pour six personnes, cela ne fait plus que 600 francs chacun!*

Quelques centaines de francs par tête, c'est en effet le tarif généralement proposé. Y compris pour des objets plus originaux. Comme ce bateau ancré dans le port de Neuchâtel, trois lits à deux minutes de l'artéplage pour 1500 francs.

Ou ce bus Fiat avec couchette et cuisine, loué 500 francs avec la précision «à 15 minutes de l'artéplage de Neuchâtel, de Bienne, de Morat et d'Yverdon».



Les propositions sont parfois désintéressées: un couple neuchâtelois a offert quatre pièces de sa grande maison sur le haut de la ville. «Nous avons beaucoup de place, dit l'homme, qui préfère rester anonyme. Ma femme a lu la demande d'Expo.02 dans le journal et s'est dit que nous pouvions aider.» Une belle générosité, qui semble pourtant dérouter: «Nos hôtes se sentent gênés, je crois qu'ils trouvent cela un peu ridicule. Alors nous allons finalement demander un petit quelque chose. Peut-être cent francs...»

## Campagne d'information

Dans ces échanges, l'Expo ne sert que d'intermédiaire. Les logeurs proposent leurs

lits par internet ou par téléphone. Une fois engagé, l'employé pourra consulter l'offre et s'adresser directement au logeur pour visiter les lieux. C'est lui qui décidera si le logement lui convient.

La démarche est simple, mais ne connaît pas le même succès partout. A Neuchâtel et Bienne, pas de problèmes. Mais à Morat et Yverdon, c'est plus difficile. «L'offre est bien sûr liée à la taille de l'agglomération, estime Lorenz Schläfli. Peut-être aussi à l'intérêt qu'ont ses résidents pour l'exposition nationale...»

Beaucoup d'habitants des Trois-Lacs ne savent encore rien de cette demande de logements. Une deuxième campagne d'information sera lancée mi-mars. Qui passera notamment par le «Cafignon», le journal des étudiants de l'Université de Neuchâtel. Une pleine page pour inviter les universitaires à sous-louer les pièces qu'ils quitteront pour leurs vacances estivales. /NHU

Inscriptions  
Internet: [www.expojob.ch](http://www.expojob.ch)  
Tél: 032) 726 30 12

CLUB 44

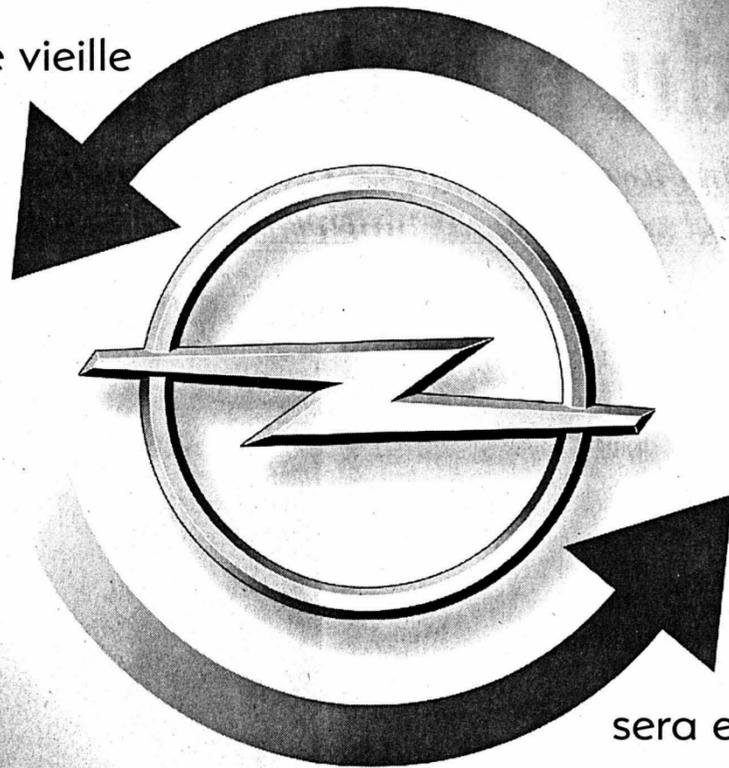
## Un scientifique à propos d'OGM

Fidèle à son ambition, qui est d'être un forum sur les grands problèmes auxquels est confrontée notre société, le Club 44, à La Chaux-de-Fonds, aborde ce jeudi soir la question des OGM (organismes génétiquement modifiés). En compagnie d'un scientifique, Pierre Louisot, professeur de biochimie générale et médicale à l'Université de Lyon et, entre autres fonctions, vice-président de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments.

Pour le professeur Louisot, les intenses controverses actuelles sur les OGM soulèvent des problèmes d'acceptabilité par le grand public. Si cette acceptabilité est bonne, voire excellente, pour la résolution de questions médicales, des difficultés se font jour dans le domaine agro-alimentaire. Là où certains voient un énorme progrès pour l'humanité, d'autres pressentent des périls mortels. Face à l'évolution de la situation, il estime que des perspectives raisonnables méritent d'être discutées, sans passion, mais avec toute la rigueur scientifique voulue. /sdx

«Les OGM, mythes et réalités», Club 44, La Chaux-de-Fonds, jeudi 28 février, à 20 heures

Amenez votre vieille  
voiture chez Opel



et votre nouvelle Opel  
sera encore moins chère.

**Promotion de reprise Opel.**

Profitez des offres de reprise très séduisantes que vous propose votre distributeur Opel. Actuellement, si vous échangez votre voiture contre un nouveau modèle Opel\*, nous vous offrons en effet, outre les conditions très intéressantes dont vous bénéficiez habituellement, une prime pouvant atteindre jusqu'à 1500 francs. Votre distributeur Opel, votre partenaire, se fera un plaisir de vous présenter cette promotion dans le détail.

\*A l'exception des Frontera, Speedster, Cabrio et des véhicules utilitaires. [www.opel.ch](http://www.opel.ch)

Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.



143-751322

**IMMOBILIER**

**À LOUER**  
www.gerancia-bolliger.ch

**À LA CHAUX-DE-FONDS**  
Un charmant appartement de 2½ pièces à 5 minutes du centre ville

Cuisine habitable avec buffets et frigo, salon spacieux et lumineux, une chambre à coucher, un réduit et un grand vestibule. L'immeuble possède un ascenseur ainsi qu'une lessiverie. Libre tout de suite ou pour date à convenir.

Situation: Grenier 27.

Pour tous renseignements, s'adresser à:  
Gerancia & Bolliger S.A.  
Av. Léopold-Robert 12  
Tél. 032 911 90 90  
2300 La Chaux-de-Fonds  
info@gerancia-bolliger.ch

MEMBRE UNPI

132-109798

**CHAUX-DE-FONDS**  
Av. Léopold-Robert 53

**1 pièce**  
Excellente situation en ville

- Fr. 517.- ch. incl.
- de suite, ou à convenir
- joli studio
- spacieux
- cuisine séparée
- douche
- au 5ème étage/ascenseur
- au coeur de la ville
- à proximité des transports publics et des commerces

**wincasa**  
Services Immobiliers  
Stéphane Quartier  
Téléphone 032 723 09 17  
stephane.quartier@wincasa.ch  
www.wincasa.ch

041-558048

**A louer**  
Locle 28-30  
à La Chaux-de-Fonds

**► Studios**

- Cuisine aménagée
- Ascenseur et buanderie
- Transports publics et commerces à proximité

**► Libres de suite ou à convenir**  
Liste des appartements vacants à disposition  
Pour plus d'informations: [www.geco.ch](http://www.geco.ch)

**GECO La Chaux-de-Fonds** UNPI  
Groupe GECO SA  
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds ▶ 032 / 913 26 55

132-108715

**À LOUER**  
www.berst-gerance.ch

**La Chaux-de-Fonds**

**4 PIÈCES**

Rue de la Combre-Grieurin: appartement libre de suite, à louer dans petit immeuble locatif avec jardin, composé de cuisine agencée, salon, 3 chambres, salle de douches-WC. Loyer de Fr. 1169.- charges incluses.

Rue de la Ronde: logement en duplex, libre pour le 1er mars 2002, composé de cuisine agencée, salon, 3 chambres, salle de bains-WC, vestibule. Loyer de Fr. 1210.- charges incluses.

**4½ PIÈCES**

Avenue Léopold-Robert: très joli appartement mansardé, composé de cuisine ouverte sur salon-salle à manger, 3 chambres, salle de bains, WC séparés. Libre pour date à convenir. Loyer de Fr. 1470.- charges incluses.

**Gérance Charles Berst SA**  
Jardinière 87  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 913 78 35 - Fax 032 913 77 42

MEMBRE UNPI

132-109772

**A louer**  
Nord 70  
2 pièces

**► Situé dans un quartier tranquille**

- Cuisine aménagée habitable
- Terrasse
- Proche des transports publics

**► Libre dès le 1er avril 2002 ou à convenir**  
Liste des appartements vacants à disposition  
Pour plus d'informations: [www.geco.ch](http://www.geco.ch)

**GECO La Chaux-de-Fonds** UNPI  
Groupe GECO SA  
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds ▶ 032 / 913 26 55

132-107770

**A vendre**  
Appartement  
de 5½ pièces  
Rue de Crêtets 107



**► Magnifique appartement neuf**

**► Grande terrasse abritée, canal pour cheminée, 2 grandes salles d'eau, cuisine entièrement agencée.**

**► Excellente situation, quartier calme et ensoleillé.**

**► Prix très intéressant**  
Demandez une notice, sollicitez un rendez-vous.  
Pour plus d'informations: [www.geco.ch](http://www.geco.ch)

**GECO La Chaux-de-Fonds** UNPI  
Groupe GECO SA  
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds ▶ 032 / 913 26 55

132-107652

**PROMOTEURS EN PPE**  
(Propriété par étage)

Nous avons l'objet immobilier que vous recherchez.

Situé à l'extrémité sud du périmètre urbain de La Chaux-de-Fonds et bénéficiant d'un dégagement total et d'un ensoleillement exceptionnel, cet

**IMMEUBLE À VENDRE**

doit pouvoir correspondre à vos besoins. Dossier complet tenu à disposition et discrétion assurée.

Pour tous renseignements, faire offre sous chiffres Y 132-109774 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-109774/DUO

**A louer**  
Locaux  
Eplatures 46a et 46d

**► Situés dans quartier industriel**

- Locaux idéaux pour ateliers ou bureaux
- Equipés de luminaires, installation électrique avec de nombreuses prises
- Places de parc couvertes à louer

**► Libres de suite ou à convenir**  
Liste des locaux vacants à disposition  
Pour plus d'informations: [www.geco.ch](http://www.geco.ch)

**GECO La Chaux-de-Fonds** UNPI  
Groupe GECO SA  
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds ▶ 032 / 913 26 55

132-108070

**GECO La Chaux-de-Fonds** UNPI  
Groupe GECO SA  
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds ▶ 032 / 913 26 55

**A louer**  
1 et 1½ pièce  
Bouleaux 11, 13 et 15

**► Loyers avantageux**

- Cuisines aménagées ou agencées
- Appartements avec balcons
- Immeuble avec ascenseur
- Quartier tranquille

**► Libres de suite ou à convenir**  
Liste des appartements vacants à disposition  
Pour plus d'informations: [www.geco.ch](http://www.geco.ch)

**GECO La Chaux-de-Fonds** UNPI  
Groupe GECO SA  
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds ▶ 032 / 913 26 55

132-108062

**2340 Le Noirmont, Clos-Frésard 4**

Appartements de 2½, 3½ et 5½ pièces en PPE à vendre avec garage et places de parc, construction 1984.

Fr. 98 000.- à Fr. 210 000.-  
Budget mensuel: Fr. 490.- à Fr. 1210.-  
ToP Suisse Immobilier S.à.r.l.  
Chemin du Grand-Hôtel 3, 2067 Chaumont

Tél. 032 754 31 07 Fax 032 754 31 08

**Val-d'Illiez/VS**  
Alt. 900 m, à proximité des bains thermaux

A vendre dans petit immeuble chalet

**3 appartements**  
avec place de parc, situés sur le même étage. Vente aux étrangers autorisée.

En bloc Fr. 240 000.- ou séparément Fr. 90 000.- chacun.  
Tél. 027 322 04 45, ou 078 714 59 33.

36-71980/4x4

**FLEURIER - GRAND-RUE 9**  
A louer dès le 1er avril 2002

**Appartement de 5 pièces**

137 m², balcon, cuisine agencée.  
Loyer: Fr. 1500.- charges comprises.  
Pour de plus amples renseignements: Tél. 031 389 76 17.

**La Mobilière**  
Asset Management

143-751687

**A vendre aux Brenets**  
à des conditions particulièrement intéressantes

**CAFÉ-RESTAURANT avec immeuble**  
Comprenant brasserie, salle à manger, terrasse, appartement.

Renseignements auprès de **MOBIFINANCE S.A.**  
Case 132 - 2072 Saint-Blaise  
Tél. 032 313 25 23

028-34232/DUO

**URGENT, RECHERCHONS**  
Villas, propriétés, terrains, appartements, locaux commerces, PME, PMI  
Etudions toutes propositions

**AC2i: 032/724 24 25**  
[www.mci-international.net](http://www.mci-international.net)  
Acheteur, recevez gratuitement notre magazine d'offres

**Vente et achat entre particuliers**

18-11439/4x4

# Des factures incompréhensibles

**Taxe déchets ■ Dans une trentaine de cas, des contribuables ont reçu plusieurs rappels pour une facture payée. Tentative d'explication d'un bug informatique**

Par  
**Robert Nussbaum**

Les méandres informatiques sont insondables. C'est le constat que font deux citoyens qui se sont tirés les cheveux en recevant des rappels absolument incompréhensibles pour factures impayées. Le malheur veut que ces rappels concernent la taxe déchets, taxe qui

a déjà fait suffisamment de vagues...

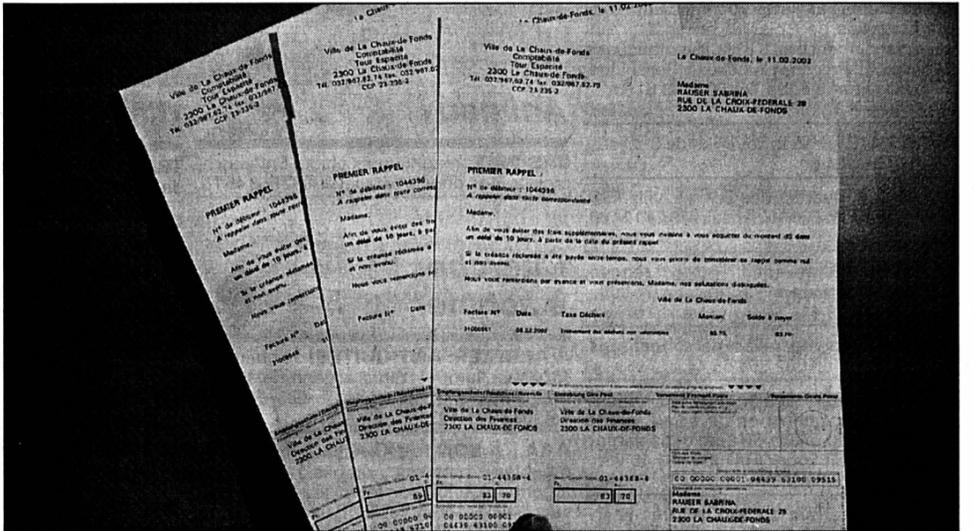
Prenons le cas X. Marié l'année passée, Monsieur reçoit une taxe déchets normale et la paie. OK. Mais Madame en reçoit deux. Il y a manifestement erreur. Les deux factures pour Madame sont renvoyées aux contributions, qui, en janvier, en retournent une, annonçant que le cas est réglé.

Mais, surprise, le 13 février, quand l'épouse reçoit... trois rappels, avec de surcroît deux sommes différentes!

Le cas Z maintenant. Concubin, un couple s'annonce comme tel en novembre, à la réception de la double facture déchets qui taxe les deux partenaires à plein. Sûrs de leur bon droit, ils paient - avec un bulletin postal rose - ce qu'ils pensent devoir comme personnes faisant ménage commun. Surprise également à mi-février lorsqu'ils reçoivent... quatre factures de rappel, avec deux montants différents!

Ils réagissent mi-figue mi-raisin. «C'est anecdotique, mais cela fait nigaud, commente le concubin Z. Cela crée un climat d'incertitude, on finit par perdre confiance dans l'administration.» Doit-on bientôt soupçonner une erreur dans toutes les factures? Même son de cloche chez le marié X: «Après une erreur, on fait au moins gaffe la seconde fois!»

«Pour nous aussi, ce bug a été une surprise monumentale, je vous assure qu'on n'était pas heureux», répond la conseillère communale en charge des Finances, Lise Berthet. Elle admet sans détours comprendre... que les personnes concernées n'aient pas compris ce qui s'est passé! Pour elle, il y a une trentaine de cas semblables à ceux de X et Z. Une trentaine sur 5000 rappels envoyés, dit-elle.



Une femme qui s'est mariée l'année passée a reçu deux fois la taxe déchets. Elle en a payé une. Surprise en février: elle reçoit trois rappels!

PHOTO PRIVÉE

## Pourquoi le bug

Mais que s'est-il passé? Le bug n'est pas facile à expliquer. D'abord - on le sait - la taxe déchets n'est pas simple en soi. Ensuite, La Chaux-de-Fonds est la seule ville neuchâteloise qui utilise, avec l'Etat de Neuchâtel, le logiciel des finances SAP, un logiciel de gestion largement adopté dans le monde, mais lourd. Enfin, c'est la première fois qu'on intègre à ce système un élément extérieur du type de la taxe, ce qui a nécessité la collaboration des divers partenaires qui utilisent ce logiciel.

Comme Z, toutes les personnes qui ont payé avec un autre bulletin que celui attaché à la facture déchets ont été ignorées par le système qui enregistre automatiquement les numéros de référence lors du

paiement. Un autre mode de paiement induit une recherche manuelle, comme c'est le cas pour les factures d'assurance maladie, par exemple. Si certains de ces versements différents ont été décelés et corrigés, une trentaine n'ont pas été repérés.

En outre, un code de blocage qui devait suspendre la procédure dans les cas contestés n'a pas fonctionné. L'absence de code de référence empêche la reconnaissance et donc l'adéquation entre la facture et le paiement, mais aussi la reconnaissance des codes de blocage. Dans ces cas, le calcul normal du solde à payer n'a pas fonctionné et a produit des factures et des avis de crédit incompréhensibles. /ron

Concrètement, Madame X a reçu au départ deux factures, l'une comme célibataire, l'autre comme femme mariée, une erreur bien sûr. Elle a payé une facture rectifiée. Mais ensuite, elle a reçu un des rappels pour toutes ces factures, y compris celle qui aurait dû être éliminée. Là où cela se corse, c'est qu'une des deux autres factures était en fait une sorte d'avis de crédit annulant la seconde. Problème: seul un tout petit signe «-» le signale, incompréhensible au profane. En revanche - nouvelle erreur - le bulletin de versement atta-

ché indique, lui, un montant à verser!

Le cas Z est à peine plus simple. Les concubins ont payé leur taxe sur un bulletin postal rose, corrigé eux-mêmes le montant. Le versement a été enregistré par le logiciel, mais sans les codes de référence, et les rappels sont partis. Pourquoi deux rappels par personne? Pour la même raison que plus haut: l'un, avec le signe «-», est en fait un crédit, l'autre une facture, les deux s'annulant plus ou moins. C'est ce qu'on appelle de la logique informatique, encore fallait-il le

savoir... Sauf que, dans le cas Z également, tous les bulletins de versement indiquent le montant de la taxe déchets à payer, une fois comme concubin, l'autre comme personne vivant seule... On y perd son latin!

«Tout a été contrôlé, dit aujourd'hui Lise Berthet. Dans la trentaine de cas concernés, les personnes vont recevoir une lettre et leur facturation va être rectifiée.» Elle leur demande un peu de patience, comme à ceux qui n'ont pas encore reçu de réponse à leurs diverses réclamations concernant la taxe déchets. /RON

## LAVILLE PRATIQUE

### URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.
- Permanence médicale, poste de police: 032 913 10 17.

■ Pharmacie d'office: des Forges, Charles-Naine 2a, jusqu'à 19h30, ensuite, appeler la Police locale tél. 032 913 10 17.

■ Contrôle de champignons: lu-ve 11-12h/16-17h, Service de l'hygiène et de l'environnement, Serre 23, rez.

### BIBLIOTHÈQUES

■ Bibliothèque de la Ville: lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Bibliothèque des Jeunes: rue de la Ronde et rue Président-Wilson, lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h. Lu-dothèque: lu/je 15h30-18h, ma 15h30-19h. Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus», Parc 84, lu-ve 16-19h, sa 9-12h.

### PISCINES

■ Piscine des Arêtes: lu/je/di 9-18h, ma 9-19h, me/ve 10-21h, sa 10-12h/14-20h.

### PATINOIRES

■ Patinoire des Mélézes: piste couverte, lu/ma 9-11h30/14-15h45, me 9-11h15/14h45-15h45, je 9-10h45/14-15h45, ve 9-12h/14-15h45, sa 14-15h45/20h30-22h (sauf en cas de match), di 9-11h45/15-15h45; piste ouverte, tous les jours 9-11h45/14-16h45/20-22h (sauf en cas de match).

### AGENDA

**DEMAIN**  
■ U3A Aula du Cifom, Serre 67, 14h15, conférence de Audrey Leuba, professeure associée à la Faculté de droit et sciences économiques de l'Université de Neuchâtel. Thème: Euthanasie et assistance au suicide dans les établissements médicaux-sociaux.

## Bijou tout en mouvement

**Création ■ Anne Grosjean, diplômée de l'Ecole d'art et designer chez Swatch, fait des merveilles en bijouterie**

Anne Grosjean devient pivoine lorsqu'elle voit débarquer le photographe. «J'ai pourtant l'habitude de parler devant des personnes importantes, plaisante cette jeune designer, mais pour ce genre de choses c'est toujours comme quand j'avais 15 ans!» Sortie de l'Ecole d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds en 1994, son CFC de bijoutière-joaillière en poche, elle n'a cependant travaillé qu'une année en bijouterie. Ensuite, lancée dans l'horlogerie, «qui offre plus de débouchés», elle a fait du design pour diverses maisons horlogères. Depuis mars 2000, Anne travaille au centre de développement des nouveaux produits du Groupe Swatch, où elle fait des projets pour l'ensemble des marques. Un puits de science au niveau technique et électronique, cette passionnée qui désire «toujours apprendre quelque chose de nouveau» dans son travail.

### Renaissance de la création

C'est par hasard, en 1999, qu'elle participe à un concours qui lui fera vivre une «grande aventure». Le «Manège à bijoux» de la maison française Leclerc, initiateur du concours, voulait «récompenser les nouveaux créateurs pour leur talent et leur créativité». C'est par intérêt qu'elle a relevé le défi d'ima-

giner la renaissance de la création à travers un bijou ou une ligne de bijoux. «Le plus intéressant, confie-t-elle, était d'être jugée, critiquée par un jury prestigieux.» Composé de grands noms de la mode, des médias et des arts, le jury était présidé par Andrée Putman, considérée comme l'une des «archéologues de la modernité», qui a notamment rénové la Villa turque. Les critères de sélection - soit l'esthétique, l'originalité et la faisabilité - ont également suscité l'intérêt de l'artiste.

### Collier en mouvement

Sur les 150 croquis initialement sélectionnés, présentés par des artistes de tous horizons, 29 ont été retenus. Mais seuls trois d'entre eux ont eu la chance d'être réalisés et primés. Le nom d'Anne Grosjean figurait non seulement parmi les 29 élus, mais elle faisait également partie, à sa grande surprise, des trois finalistes. Avec une parure en or, composée d'un collier «autour duquel se posent des copeaux d'or, parsemés de diamants», et d'une paire de boucles d'oreilles, elle a décroché le troisième prix. Mais un sondage lancé dans les magazines «Elle» et «Femina» lui avait décerné la palme!

Son prototype mobile est un bijou complexe: Anne voulait développer le côté ludique, le mouvement, une



Anne Grosjean, jeune designer talentueuse, essaie de se cacher derrière sa tasse de thé.

PHOTO LEUENBERGER

légèreté fantaisiste. Son projet d'origine étant beaucoup plus excentrique, elle l'a retravaillé afin de respecter son idée première et répondre aux contraintes techniques imposées.

### Si c'était à refaire...

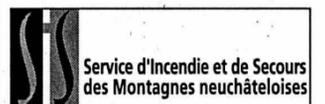
Jusqu'à la remise des prix à l'atelier Richelieu de Paris, en octobre 2000, le plus grand secret avait entouré le nom du gagnant. «J'ai apprécié cet esprit du jeu, commente Anne, ça a permis de maintenir la suspension jusqu'au bout et qu'aucun lauréat ne soit dévalorisé par rapport au gagnant.» Elle précise d'ailleurs que

tous les frais ont été assumés par Leclerc, qui a donné aux trois lauréats l'occasion de réaliser leur projet. Chacun des créateurs a été extrêmement bien entouré, et leurs désirs ont été suivis au plus près. «Une expérience extraordinaire avec des gens intéressants... et intéressés», conclut Anne. Elle ajoute: «Si c'était à refaire, je le referais demain.» Elle n'éprouve aucune rancune envers Olivier Sidet, l'un des membres du jury, qui lui avait glissé, lors de la remise des prix: «Vous ne trouvez pas que votre bijou ressemble à un tortellini?» /EHO

## EN BREF

**U3A ■ Euthanasie et assistance au suicide.** L'Université du 3e âge (U3A) poursuit sa réflexion sur une fin de vie librement choisie. Après une conférence sur les directives anticipées, donnée la semaine dernière, Audrey Leuba parlera demain, dans une perspective juridique, de l'euthanasie et de l'assistance au suicide dans les établissements médicosociaux (EMS). Professeure associée à la faculté de droit et sciences économiques de l'Université de Neuchâtel, l'oratrice se basera sur les récents travaux d'une commission fédérale d'experts et éclaircira le statut de la personne âgée résidant dans un EMS. /réd

**Demain à 14h15 à l'aula du Cifom, Serre 62**



Depuis vendredi à 17h30 jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à 18 reprises sur le territoire de La Chaux-de-Fonds, pour 6 malaises (dont un avec intervention du Smur), deux accidents de la circulation (dont un avec intervention du Smur), 4 transports de malade, 4 alarmes feu (dont un feu de cave), deux feux de conteneurs, un dégagement d'odeur de gaz et deux inondations. /réd



## Immobilier à vendre

**LA CHAUX-DE-FONDS**, immeuble à vendre, comprenant 6 grands appartements de 3 à 6 pièces + atelier de 70 m<sup>2</sup>, local de 80 m<sup>2</sup> + 3 magasins de 82 à 185 m<sup>2</sup> entièrement loués, rendement brut 9.87%. Hypothèques à disposition. Prix Fr. 1 200 000.-. Renseignements Gevimmo Pully. Tél. 021 729 61 31.

022-362881

**À CHÉZARD**, villa mitoyenne de 6 pièces. Tél. 079 240 24 60.

028-342962

**AU LOCLE**, quartier des Bosses, villa individuelle. Prix Fr. 600 000.-. Tél. 079 240 24 60.

132-109056

**LA CIBOURG**, chalet entièrement rénové, meublé. Habitable à l'année. Fr. 75000.-. Tél. 079 310 09 41.

132-109504

**ETIK** architecture, villas personnalisées. www.etik.ch Tél. 032 853 55 44.

028-342960

**LE LOCLE**, 4½ pièces duplex, 120 m<sup>2</sup>, cuisine agencée, cheminée de salon, grand balcon, bureau, place de parc dans garage collectif. Fr. 275 000.-. Tél. 032 931 16 28.

132-109695

**MASE VS**, terrain de 760 m<sup>2</sup>, très ensoleillé. Tél. 079 607 29 81.

036-071947

**ST-MARTIN (VS)**, maison indépendante, cachet. Fr. 150 000.-. Tél. 027 203 28 69.

036-071004

## Immobilier à louer

**LA CHAUX-DE-FONDS**, Helvétie 4, 4½ pièces, cuisine agencée, balcon, quartier tranquille. Libre dès le 01.04.2002 ou à convenir. Tél. 032 913 26 55.

132-108282

**LA CHAUX-DE-FONDS**, Jardinière 137, appartement de 3½ pièces avec cuisine agencée, balcon, quartier tranquille. Libre dès le 01.04.2002 ou à convenir. Tél. 032 913 26 55.

132-108260

**LA CHAUX-DE-FONDS**, 3 pièces spacieux, cuisine agencée, balcon, jardin, lavoir. Fr. 950.- charges comprises. Tél. 032 926 06 34.

132-109617

**LA CHAUX-DE-FONDS**, tout de suite ou à convenir, 3½ pièces. Fr. 575.- charges comprises. Tél. 078 842 61 38.

132-109792

**LE LANDERON**, magasin 400 m<sup>2</sup> avec sanitaires, places de parc, à côté du centre commercial. Tél. 079 213 94 62.

028-343798

**LES HAUTS-GENEVEYS**, République 20, joli 3 pièces, cuisine agencée, place de parc, vue imprenable. Fr. 910.- + charges. Dès le 01.04.2002. Tél. 079 501 12 63, dès 14 heures.

028-344363

**LOCAL COMMERCIAL**, 2 niveaux, ex-garage de la Ronde, idéal pour station service et magasin ou atelier de mécanique. Pour renseignement: Tél. 079 741 19 93.

132-109394

**LE LOCLE**, France 20, appartements 3 pièces, cuisines agencées, loyers intéressants. Libres tout de suite ou à convenir. Tél. 032 931 16 16.

132-108407

**NEUCHÂTEL**, Moulin 25, dès 01.04.02, appartement 2 pièces. Fr. 925.- charges comprises. Tél. 032 755 52 18.

028-344533

**NEUCHÂTEL**, chambre indépendante, meublée, confort, douche. Libre. Tél. 032 724 70 23.

028-344608

**SAINT-AUBIN**, 3½ pièces, plain-pied, jardin privatif, cuisine agencée, 2 salles d'eau, cachet. Fr. 1400.-, charges comprises. Libre dès le 16.03.2002. Tél. 079 705 58 87.

028-344618

## Immobilier demandes de location

**NEUCHÂTEL - PESEUX**, dame seule cherche 3 pièces, calme. Tél. 032 731 52 28.

## Animaux

**BAS PRIX**, magnifiques chiots Entlebuch, croisés. Bon pour le bétail. Tél. 032 853 45 75.

## Cherche à acheter

**À ACHETER: ANTIQUITÉS!** Je cherche: Tableaux, lampes, tapis, argenterie, bijoux or, miroirs, vases...etc. S. Forney. Tél. 032 731 43 60.

**AAA: À BON PRIX!** Achète Antiquités: meubles, montres, établis d'horloger, argenterie, bijoux or, tapis, jouets anciens, successions complètes. Paiement comptant. Tél. 032 853 43 51.

## A vendre

**MAGNIFIQUE CANAPÉ** d'angle, 6 places + 1 fauteuil, velours de Gênes. Fr. 1000.- à discuter. 1 chambre à coucher complète. Fr. 1000.- à discuter. Tél. 032 342 02 83, dès 18 heures.

028-344635

**CUISINIÈRE À GAZ** quatre feux Electrolux. Le rêve. 105 modèles indépendants, hotte d'aspiration Electrolux année 1998. Prix à discuter. Tél. 032 753 57 50.

028-344604

**TABLE JARDIN**, bois massif, 170/200. Fr. 700.-. Tél. 079 501 12 63.

028-344364

## Perdu Trouvé

**AI PERDU MON BUBU** adoré à Bahia. Si vous le retrouvez, rappez-le moi. Tél. 079 342 93 65, Rosaline.

028-344631

## Rencontres

**RELATIONS DISCRÈTES** hors agences: Tél. 032 566 20 20 / www.ligneducentre.ch

022-345739

## Vacances

**NAX (VS)**, ski, appartement, chalet, semaine. Tél. 027 203 36 47.

## Demandes d'emploi

**TRAVAUX DE PEINTURE**, rénovations de volets, appartements. Tél. 079 471 52 63.

**DAME** cherche heures de ménage à Neuchâtel. Tél. 079 719 26 29.

028-344615

**JE NETTOIE** appartements après déménagement, débarras. Tél. 079 377 23 23.

**LAVE** et repasse à mon domicile. Tél. 032 724 49 84.

028-343433

## Offres d'emploi

**URGENT**, nous cherchons une personne, pour garder nos 3 enfants, à notre domicile, le lundi et le jeudi de 9h à 15h, ainsi que le vendredi de 9h à 15h et de 17h30 à 22h. Tél. 078 703 74 77.

132-109552

## Véhicules d'occasion

**ACHAT VÉHICULES** récents (dégâts carrosserie ou mécanique) Tél. 079 62192 92.

028-344117

## Divers

**DÈS FR. 200.-** Déménager, location remorque. Tél. 079 606 05 81, Philippo J.-L.

132-108611

**DÉBARRAS** d'appartements et greniers. Tél. 079 412 23 40 ou 079 433 32 38.

132-105790

**IMPÔTS**, n'attendez pas le dernier moment, je viens la remplir chez vous avec compétence. Tél. 079 417 11 30.

028-342665

**VOS IMPÔTS**: facile, rentable, pas chers. (Forfait) analyse fiscale, propriétaires. Tél. 032 730 35 77.

028-343104

**VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔTS**, dès Fr. 80.-, tarif sans engagement envoyé sur demande, Fiduciaire Ritzi S.A. Tél. 032 853 36 91.

028-341126

## SPECTACLES-LOISIRS

### Le mot mystère

**Définition: adjudant, un mot de 8 lettres**

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

**Solution en page 16**

A	P	P	E	L	P	U	O	S	E	G	E	A	N	T
N	E	R	A	L	A	T	E	E	R	R	A	C	E	B
D	I	C	O	L	O	R	N	A	R	A	I	P	A	E
R	T	M	R	S	E	J	D	A	J	J	U	T	N	N
E	B	G	U	I	E	U	N	E	N	O	T	R	T	I
E	C	N	N	C	E	C	R	E	T	U	E	L	I	D
U	O	I	T	O	I	H	C	N	O	T	E	J	E	R
G	R	T	V	E	S	O	T	A	N	E	E	J	D	A
C	N	F	N	E	M	I	J	I	R	I	E	J	E	J
E	E	I	U	E	T	R	O	N	L	U	M	O	U	D
S	T	L	T	U	T	J	D	T	N	O	U	B	A	S
D	E	E	B	S	E	R	L	E	M	N	E	A	E	M
A	R	A	I	R	A	E	A	E	I	E	N	R	O	B
A	N	A	N	N	N	L	N	C	N	G	R	D	C	N
T	R	O	P	T	T	T	T	T	E	E	E	E	R	O

- |  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <b>A</b> Ancien<br>Appel<br>Arête              | <b>G</b> Genou<br>Gradué<br>Interne                         | <b>N</b> Nain<br>Narré<br>Néant<br>Nimbe<br>Nouba          | <b>R</b> Rejoint<br>Rire<br>Séant<br>Serre<br>Seule<br>Souple<br>Sujette<br>Tiède<br>Tiré<br>Titubant<br>Toison<br>Toupet<br>Trace |
| <b>B</b> Battu<br>Bécarre<br>Borne<br>Chiot    | <b>J</b> Jardin<br>Jeûnant<br>Jobarde<br>Jodlant<br>Juchoir | <b>O</b> Ocre<br>Orée<br>Pâleur<br>Plombé<br>Port<br>Prose | <b>S</b> Séant<br>Serre<br>Seule<br>Souple<br>Sujette<br>Tiède<br>Tiré<br>Titubant<br>Toison<br>Toupet<br>Trace                    |
| <b>C</b> Comète<br>Cornet<br>Crinière<br>Cumin | <b>L</b> Lacté<br>Lasting<br>Lardé<br>Lent<br>Lifting       | <b>P</b> Pâleur<br>Plombé<br>Port<br>Prose                 | <b>T</b> Tiède<br>Tiré<br>Titubant<br>Toison<br>Toupet<br>Trace  |
| <b>D</b> Déjeuné<br>Drap                       | <b>M</b> Mine   | <b>R</b> Rajouté<br>Réel<br>Rejeton                        |  |
| <b>E</b> Ecrié<br>Enjôlé                       |   |  |  |

1097a



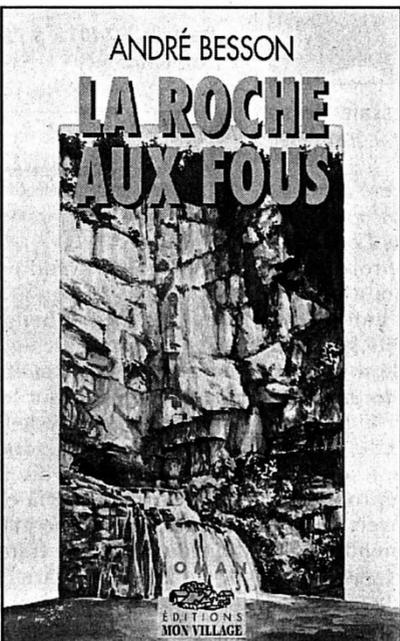
## LA BASE DU SUCCÈS POUR VOTRE ANNONCE!

L'EXPRESS

L'Impartial

le Quotidien Jurassien

LE JOURNAL DU JURA



La jeune femme arriva vers seize heures sur le vaste plateau de Hurl-Bise, qui s'étend de Morteau à Charquemont, en bordure de la frontière franco-suisse. Elle connaissait bien la région pour y avoir accompagné souvent, autrefois, son père lors des visites amicales qu'il rendait à l'un de ses anciens condisciples de l'Ecole normale d'instituteurs de Besançon. Originaire de ce coin perdu du Haut-Pays, Charles Ethevenard avait exercé ses fonctions dans son village natal durant toute sa carrière jusqu'à l'âge de la retraite. Il avait eu un cursus plus modeste que son ami Bertholet, lequel, en poursuivant ses études, était devenu professeur au collège. Lui s'était contenté de rester maître d'école primaire. Cela ne l'avait pas empêché de devenir un érudit en matière d'histoire locale. Ses publications dans les revues

et bulletins de sociétés savantes franc-comtoises faisaient référence. Avant de pousser plus avant son enquête, Nadine avait décidé de venir consulter le vieil enseignant. Le mystérieux sir Douglas O'Berkeley était en effet domicilié sur le territoire de Longue-Combe où résidait Charles Ethevenard. Nul mieux que ce dernier ne pourrait la renseigner sur la personnalité de l'Irlandais. La petite localité était située à mi-chemin du Saut-du-Doubs et des Echelles-de-la-Mort. Au centre d'un pays d'une infinie solitude. Une vaste étendue de prés-bois rabotée par la rude varlope du vent. Bourru de froidure et de neige pendant plusieurs mois chaque hiver, elle était d'une sauvagerie à la fois austère et prenante. Ilot de toitures grises regroupées autour d'un vieux clocher bulbeux, la bour-

gade ne comptait qu'une centaine d'habitants. La jeune femme connaissait bien les lieux. Elle remonta l'unique rue principale et emprunta, à l'extrémité nord, une route empierrée et étroite s'enfonçant dans le repli d'une combette. A cinq cents mètres du village, une ancienne ferme y était tapie, à croupetons au milieu des pâturages. Lorsqu'il vit la Clio s'arrêter dans sa cour, un homme maigre de haute taille, au bras gauche amputé, la manche de chemise soigneusement pliée et maintenue par une épingle de nourrice sur son moignon invisible, sorti sur le seuil de la demeure. Il ne reconnut pas immédiatement Nadine. Seulement lorsqu'elle l'eut salué d'un retentissant: - Bonjour, Tonton Charles!

# Pour les beaux yeux de la petite Ekram

**La Chaux-de-Fonds ■ Grâce à une chaîne de solidarité entre Suisses et compatriotes émigrés, un bébé venu d'Erythrée a été opéré à l'hôpital. La petite fille risquait de devenir aveugle**

Par  
**Irène Brossard**

Avec ses verres de protection qui lui donnent l'air d'une petite cosmonaute, Ekram, six mois, peut désormais sourire à la vie. Née avec une malformation congénitale des paupières, elle risquait de perdre la vue. Mais, grand bonheur, une chaîne de solidarité a permis qu'elle puisse venir d'Erythrée en Suisse, avec sa maman, pour se faire opérer. L'intervention a eu lieu lundi 18 février. Tout va bien.

C'est une belle histoire qui a commencé en novembre 2001, dans un village du sud de l'Erythrée, à la frontière de l'Éthiopie. Le docteur

Jean-Jacques Tritten, ophtalmologiste à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, s'y rend régulièrement pour donner des cours de formation (lire l'encadré). Lors d'une consultation, il a examiné ce bébé de quelques mois, la petite Ekram, à qui il manquait la moitié de chaque paupière interne. La cornée était découverte verticalement et ouverte aux microbes, poussières et infections.

## Malformation rare

«C'est une malformation rare qui arrive aussi chez nous. Je n'en avais jamais vu, explique Jean-Jacques Tritten. Sans opération, c'est un risque majeur de cécité.» Flash rapide: devenue aveugle, cette fillette aurait

eu une vie misérable; en tous les cas, elle n'aurait pas trouvé de mari.

L'intervention ne pouvait se faire en Erythrée, par manque d'anesthésiste spécialisé pour les bébés. Seule solution, faire venir la fillette en Suisse, et rapidement. Le docteur Jean-Jacques Tritten a sollicité ses collègues ophtalmologistes du canton pour un soutien financier. La moitié ont répondu favorablement et leur contribution a permis d'assurer le paiement du billet d'avion et des frais chirurgicaux. L'hôpital a accepté de recevoir l'enfant dans un but humanitaire.

Pour l'opération, Jean-Jacques Tritten a fait appel à

son collègue ophtalmologiste, le docteur Jean-Marcel Piffaretti, homme d'expérience en chirurgie infantile. Il s'agissait de reconstruire la moitié de la paupière. L'intervention s'est bien déroulée et, déjà une heure après, les paupières de la fillette fonctionnaient normalement.

## Solidarité compatriote

Sitôt après l'opération, maman et bébé ont été accueillis dans une famille érythréenne habitant la ville. «Je connais très bien cette communauté, précisait Jean-Jacques Tritten, et j'ai trouvé très vite quelqu'un pour les héberger. Halima est ainsi moins dépaysée.» Surtout qu'elle ne s'attendait pas à ef-

fectuer un séjour d'un mois en Suisse.

Chez Asmeret et Habtemariam Gebrehiwet – couple avec deux enfants établi en Suisse depuis 13 ans –, Halima et Ekram sont comme à la maison. Sauf que cet appartement chaux-de-fonnier est bien différent de leur maison en Erythrée. Halima, qui n'était jamais sortie de son village, a découvert la neige, curieuse de constater que, malgré le froid dehors, il fait chaud dans les maisons. Heureusement d'ailleurs. Elle et son hôtesse Asmeret – qui vient de la capitale Asmara – ne parlent pas la même langue. Elles communiquent en arabe, langue apprise par Halima dans un camp de ré-

fugiés au Soudan, et à l'école pour Asmeret. Les compatriotes établis en ville – une vingtaine, très solidaires – sont aussi venus lui rendre visite.

Tout le monde s'extasie devant la petite Ekram, toute souriante et apparemment nullement gênée par ses grosses lunettes de protection. Encore deux semaines et on lui enlèvera les fils des points de suture. Puis ce sera le retour en Erythrée. La maman, Halima, est tellement reconnaissante de toute l'aide reçue. Mais elle se réjouit aussi de ce retour car elle se languit de ses six autres filles, de leur père et du chaud de son pays. /IBR

## Aide à la formation en Erythrée

Le docteur Jean-Jacques Tritten collabore régulièrement avec une organisation bernoise, Aktion Lichtblick, qui existe depuis 19 ans, soutenue par tout un réseau d'ophtalmologistes bernois. Elle était présente dans les camps de réfugiés érythréens au Soudan. Cette même organisation a créé une clinique ophtalmologique à Barentu, principale ville du sud de l'Erythrée. En 2001, l'organisation a équipé une salle d'opération de base, «avec tout ce qu'il faut pour une chirurgie de qualité», précise Jean-Jacques Tritten. Le médecin chaux-de-fon-

nier, qui a déjà apporté son aide dans les camps de réfugiés en 1989 et 1994, effectue chaque année un ou deux séjours en Erythrée.

La clinique créée par Aktion Lichtblick – complétée par un bâtiment de cours – est considérée comme un établissement de référence pour la formation en ophtalmologie. Dès 1996, Jean-Jacques Tritten, sur mandat du gouvernement, a formé à cette discipline des anciens soldats infirmiers. Une manière de les réintégrer dans la vie civile. «Nous avons actuellement six personnes et tout se passe bien.» Il fait également passer les examens infirmiers. En novembre der-

nier, à nouveau sur place et accompagné d'une infirmière de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, l'ophtalmologiste a prodigué un enseignement chirurgical en salle d'opération. En une journée, avec un anesthésiste sur place, l'équipe a effectué sept opérations sur des enfants, corrigeant des strabismes chez les filles – un handicap rédhibitoire pour le mariage – et enlevant des corps étrangers dans les yeux. C'est à cette occasion que la malformation d'Ekram a été découverte. «Elle venait d'une famille défavorisée et, c'était clair pour moi, il fallait faire quelque chose.» /ibr



La petite Ekram et sa maman Halima ont été hébergées dans la famille d'Asmeret, une compatriote. PHOTO GALLEY

## Affaires louches aux Bluettes

**Le Locle ■ Les joies et malheurs du camping auscultés par l'humoriste Vincent Kohler à la Grange. Première samedi prochain**

quelques jours de la première, il est là, trifouille dans ses bio et CV – ré-

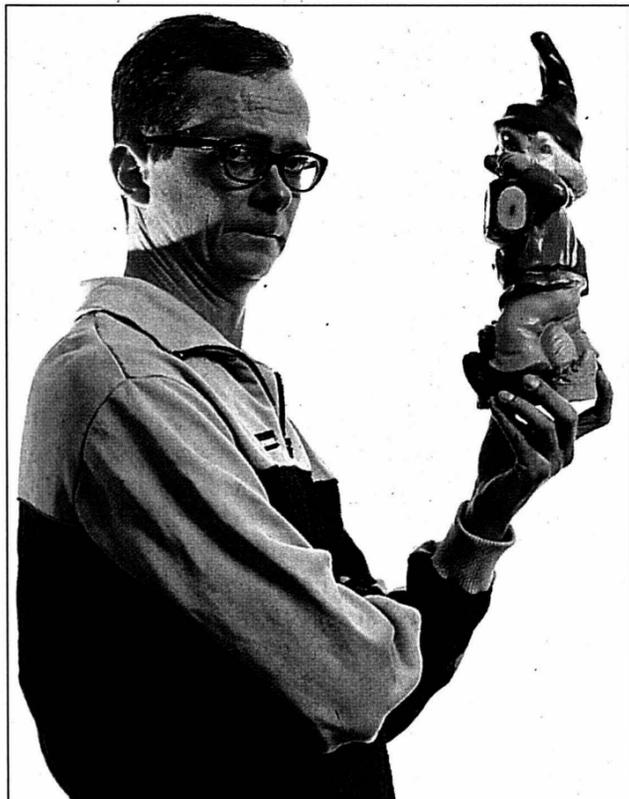
digés en pur style Vincent Kohler –, a oublié ses papillons du spectacle, dit qu'il n'a pu venir

hier parce qu'il s'est retiré trois jours en solitaire, pense qu'il n'est pas prêt mais ça ira, faudra bien, veut un café parce qu'il en a vraiment besoin. Il est sur les dents mais commence une longue histoire mêlant enfance et vacances en famille au camping, adolescence et virus du jazz, métier d'institut qu'il adore, souvenirs exhumés pour expliquer que la fibre d'animateur est là, tout au fond, depuis bien longtemps. Petit, on l'appelait Mediator (du nom des vieilles radios). «Arrête de faire de l'esprit», disaient ses parents. Il a désobéi. Il fréquente assidûment les bistrotts, écoute avidement les gens, les regarde, amuse la galerie avec ses imitations.

En 1999, il participe à la «Revue de Cuche et Barbezat», en musicien, et est le cocréateur du spectacle «Espèce 2», pour le Conservatoire à La Chaux-de-Fonds. Ça a cartonné. Impensable de ne pas continuer. Il fait le pas en 2000 avec son premier one man show, mis en scène par Jean-Luc Barbezat. Révélation: «Vincent Kohler est parmi nous». L'un des plus gros succès de la Grange, le public l'a acclamé. Les «Nouvelles scènes» le font roi en 2001. Tout s'enchaîne, il entre chez les Dico-

deurs, trempe son pain montagnard dans «La Soupe est pleine», à la Radio suisse romande, joue dans la dernière «Revue de Cuche et Barbezat». Champion universel et non détroné dans l'imitation du bruit de la fermeture éclair des tentes de camping, voilà le terrain tout trouvé de son deuxième spectacle en solo. Il crée sur papier le camping des Bluettes, plus vrai que nature, où le directeur, grand gardien du règlement, lui demande de débusquer un voleur de nains de jardin. Le détective Kohler, qui a pris la température trois jours durant l'été dernier au camping de Portalban, a plutôt fureté «derrière la face cachée des mobile homes», qu'il dévoilera en dix scènes et huit personnages, avec un humour caustique «du premier au cinquième degré». Complices pour l'enquête: Jean-Luc Barbezat à la mise en scène, Alain Roche à la technique et création de lumières, et Mathieu Schneider à la musique. /IBR

«Vincent Kohler fait du camping», la Grange, Le Locle; première le 2 mars à 20h30, puis les 8, 9, 10, 16, 22, 23 et 24 mars. Réservations: OTMN, tél. 931 43 30



Vincent Kohler, censé traquer un voleur de nains, dévoilera la face cachée des mobile homes du camping des Bluettes. PHOTO SP

## L'état de grâce

**Salle de musique ■ Concert du chœur du lycée Blaise-Cendrars**

Le chœur du lycée Blaise-Cendrars a un fameux tonus! L'année scolaire en cours est, pour ce jeune ensemble, absolument passionnante. Dans la fièvre des préparatifs d'Expô.02, – le chœur participera au spectacle d'ouverture avec Pascal Auberson, sur l'artéplage mobile d'Yverdon –, les choristes ont, de plus, offert un beau programme vendredi soir à la Salle de musique. François Cattin, directeur, a composé deux grandes partitions pour ses élèves: «Révolutions» et «Non-dit». Tout en travaillant ces pages qu'ils allaient présenter en création, les choristes ont abordé le programme qu'ils devront interpréter le 25 mai au temple du Bas, à Neuchâtel, sur le thème «Mythe et réalité», en compagnie des élèves de la Kantonsschule de Trogen (AR). Remarquable. Dès lors, pour son traditionnel concert de printemps, le chœur a souhaité inviter Miriam Aellig, soprano, et Philippe Vuilleumier, comédien.

Une décision qui a placé l'orchestre du Conservatoire aux premières lignes. Elèves de différents niveaux et professeurs, les instrumentistes se sont révélés des partenaires

doués, de Mendelssohn à Catin en passant par Mozart. Le public a pu se rendre compte de l'efficacité de l'option spécifique musique, en activité depuis peu au lycée, dont l'objectif n'est pas de former des musiciens professionnels mais de sensibiliser et de conduire vers la culture et la création.

En abordant les partitions de François Cattin, œuvres composites, les élèves ont approché beaucoup de styles d'écriture. La qualité des exécutions a démontré un vrai goût pour la musique d'aujourd'hui d'essence classique. Les voilà donc préparés à franchir une nouvelle étape, celle qui les conduira vers les compositeurs contemporains: Xenakis, Penderecki et les autres, sans négliger les classiques ou les romantiques.

Rentrée récemment au pays bardée de distinctions de la Royal Academy of Music de Londres, Miriam Aellig a conquis l'auditoire par ses exécutions de Mozart, K 383 et 538.

Le comédien Philippe Vuilleumier a fait entrer le public dans le monde poétique de Christian Bobin. Cette note littéraire a donné une respiration nouvelle à la soirée. /ddc

**Nouveau: Galant V6 «Silver 25» et bonus Jubilé de 3'200.-!**

**25** 1977-2002  
**MITSUBISHI**

**Gagnez chaque mois 25 kilos d'argent  
chez votre concessionnaire Mitsubishi!**

**Vous économisez 3'200.-**

- Antibrouillards avant, design sport
- Contrôle de stabilité M-ESP
- Contrôle de traction TCL
- Jantes alu 15" design sport
- Jupe arrière
- Moteur 2.5 litres V6, 161 ch (au lieu du 4 cylindres 2.4 litres)
- Pot d'échappement chromé (Sedan)
- Radio/lecteur CD
- Sièges chauffants
- Spoiler avant et calandre sportive
- Tableau de bord look Titan
- Vitre arrière teintée (Wagon)



Mitsubishi célèbre 25 ans de réussite en Suisse en vous proposant le modèle Jubilé Galant V6 «Silver 25» en version Sedan ou Wagon. Moteur V6-24V d'une proverbiale discrétion, climatisation automatique, ABS, 4 airbags, galerie de toit (Wagon) et équipement spécial à un prix Jubilé: Galant Sedan V6 «Silver 25», 161 ch, 39'725.-

Option: boîte automatique séquentielle.

**SILENCE PUISSANCE MITSUBISHI**



www.mitsubishi.ch MMC Automobile AG, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur, tél. 052/208 25 00, fax 052/208 25 99. EFL Erb Finanz + Leasing AG, Winterthur.

3 ans de garantie d'usine

**CONCESSIONNAIRE DIRECT:** Neuchâtel: Garage Pierre Wirth, Faubourg de la Gare 9, 032/723 80 00

**CONCESSIONNAIRES LOCAUX:** La Chaux-de-Fonds: Visinand SA, 032/968 51 88, Le Locle: Pocar SA, 032/931 92 25; Sonvilier: Garage Roth, 032/941 15 38.

144-084910/ROC

M00115.5-03.01.

**C'est décidé...**

**Je m'abonne!**

**Je choisis le mode de paiement :**

annuel Fr. 301.-  
 1 mois gratuit offert  
 à tout nouvel abonné.

semestriel Fr. 160.-

trimestriel Fr. 85.-

Je désire recevoir la carte LABEL BLEU réservée aux abonnés réguliers et profiter de réductions pour divers spectacles et manifestations.

Merci d'écrire en majuscules!

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Rue et no: \_\_\_\_\_

NP/Localité: \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin de versement qui me parviendra ultérieurement. (Pour la première période ce montant sera déterminé au prorata.)

Coupon à retourner à L'IMPARTIAL service des abonnements, rue Neuve 14, case postale 839, 2301 La Chaux-de-Fonds. Formulaire également disponible sur internet à l'adresse [www.limpartial.ch](http://www.limpartial.ch) - rubrique abonnés.

**L'Impartial**  
 Record sur les générations futures

# Taxe de pompe supprimée

**Les Ponts-de-Martel ■ Les élus libéraux-PPN ont été mis en minorité par la gauche et le Parti radical. Sans doute une première dans l'histoire de la commune**

Par  
**Pierre-Alain Favre**

**R**etour de flamme sans doute historique au Conseil général des Ponts-de-Martel. Lors de la séance du 17 décembre 2001, la suppression de la taxe d'exemption du service de défense contre l'incendie avait été refusée par une faible majorité, ceci malgré la proposition de l'exécutif. Mardi soir

dernier, les membres sont revenus sur ce sujet... brûlant. Le Conseil communal avait en effet été invité à reprendre l'étude du problème et à fixer le montant de la taxe. Une discussion très passionnée a suivi l'entrée en matière, ce d'autant que la suppression pure et simple de la taxe a été remise sur le tapis. Après deux suspensions de séance, c'est par 11 voix contre 10 (celles des libéraux-PPN) que

l'objet a finalement passé la rampe.

C'est Jean-Maurice Calame (socialiste + libre) qui a relancé le débat: «La suppression de la taxe de pompe ne représente que le 0,3% du budget communal. On peut donc sans autre se permettre de l'abandonner, car il y a déjà assez d'autres taxes (épuration, déchets, etc.)» Au terme d'une première suspension de séance, Michel Nicolet, du même groupe, a renchéri en préci-

sant que la nouvelle taxe proposée par le Conseil communal – 20 francs par année pour les étudiants et apprentis, 120 francs pour les personnes exerçant une activité – est encore moins sociale que la précédente, parce que plus du tout progressive en fonction des revenus.

Tout autre son de cloche du côté des libéraux-PPN. «La

taxe a été entérinée le 17 décembre. Il n'est donc plus question d'y revenir aujourd'hui», a soufflé Luc Geiser. «Le procédé est totalement antidémocratique», a ajouté Henri Fontbonne. Une nouvelle suspension de séance a alors été demandée afin de prendre des renseignements auprès du Service des communes. Il est ressorti que le législatif a le droit de modifier

tout ce qu'il souhaite dans le règlement, puisque ce point figure à l'ordre du jour. Au vote, c'est une égalité parfaite – 10 contre 10 – qui s'est présentée. Le président Eddy Amez-Droz (socialiste + libre) a tranché en faveur de la suppression de la taxe de pompe. Les libéraux-PPN ont payé cher l'absence de trois des leurs. /PAF

## Sécurité routière en votation

**C**e prochain week-end, les Ponts-de-Martel se prononcera sur un arrêté accepté par le Conseil général le 25 septembre dernier par 18 voix contre quatre. Il concerne un crédit de 10.000 francs pour l'aménagement d'un ouvrage de ralentissement à la rue de la Prairie. A l'époque, les autorités communales avaient comme principal argument à cette réalisation l'amélioration de la sécurité des piétons, notamment des écoliers et des personnes âgées. En effet, les premiers empruntent chaque semaine ce chemin pour se rendre aux leçons de gymnastique qui ont lieu au centre du Bugnon, alors que les secondes, bien souvent pension-

naires du home Le Martagon tout proche, l'utilisent fréquemment.

Autre justification, le fait que la route, rectiligne à l'endroit incriminé, incite les automobilistes à circuler plus vite que la limitation de 50 km/h en vigueur sur ce tronçon. L'ouvrage prévu – pas un gendarme couché, selon les membres de la commission sécurité et trafic – serait un élément surélevé d'environ 8 à 10 centimètres. Il aurait une longueur de 5 mètres avec deux rampes latérales de faible pente et d'une longueur totale de 9 mètres. Cet aménagement permettrait de limiter la vitesse à 40 km/h, ceci sans aucun risque pour les voitures.

Cet arrêté a été combattu par un référendum, qui a recueilli 153 signatures. Les opposants estiment que le projet ne répond que partiellement aux mesures indispensables de sécurité à prendre en de pareilles circonstances. Ils préconisent plutôt une double barrière de sécurité en bordure de route. Ils proposent également l'installation de panneaux de signalisation «triflash», qui s'enclencheraient automatiquement avant le passage d'un véhicule, et la création d'une zone piétonne sur la bande herbeuse.

C'est au soir du dimanche 3 mars que le Conseil communal saura s'il doit revoir sa copie. /paf



Ce prochain week-end, l'électorat des Ponts-de-Martel se prononcera sur un projet visant à améliorer la sécurité des piétons sur la rue de la Prairie. PHOTO FAVRE

## Contre mauvaise fortune bon cœur

**Val de Morteau ■ Les touristes s'adaptent aux aléas de la météo**



Le public est toujours captivé par la vidéo présentée par les hôtesses de l'office de tourisme. PHOTO ROY



**A**u dernier Mardi d'accueil de Morteau, qui a réuni une bonne centaine de vacanciers autour d'un copieux buffet de produits régionaux, on a pu recueillir les impressions de ceux qui attendaient encore la neige. «On s'adapte à la météo, commente ce couple du Mans. Beaucoup d'endroits à visiter et surtout une très grande convivialité.»

Il est vrai qu'avec le travail en profondeur accompli par les offices de Morteau et Villers-le-Lac, des programmes

de substitution à la glisse peuvent être proposés. «Nous avons quand même emmené les enfants faire de la luge à Chapelle-des-Bois. L'occasion d'une très belle journée de découverte de la région», ajoute une maman de Nîmes, déjà venue dans la contrée il y a quatre ans.

La très belle vidéo de présentation de la région est également appréciée, même si des sourires quelque peu ironiques accueillent les magnifiques paysages enneigés qu'elle permet d'admirer. Heureusement, à la sortie de cette rencontre amicale, la neige tombait en abondance. Un peu tard, mais elle est là tout de même et, comme souvent d'ailleurs, pour les vacances des Parisiens. /dry

## L'humour de Jean-Pierre Duvanel

**Hommage ■ Un popiste et un libéral se congratulant: on l'a vu au dernier Conseil général**

«**M**erci à Jean-Pierre Duvanel pour son humour car, je vous promets, il en a beaucoup. J'en suis maintenant convaincu», a lancé le président de la ville Denis de la Reussille (POP), saluant le conseiller communal libéral-PPN qui siégeait pour la dernière fois, jeudi soir au Conseil général du Locle. Cette séance s'est en effet conclue par un hommage où les clivages gauche-droite se sont effacés au profit d'une amicale reconnaissance.

Denis de la Reussille a souligné, pour commencer, que, depuis 1992, trois membres de l'exécutif loclais avaient démissionné en cours de législature, «ce qui révèle quand même un problème de fonctionnement». Puis il a remercié Jean-Pierre Duvanel «pour la qualité des discussions que nous avons eues au sein du Conseil communal». Sans tomber dans la flatterie, «notre collègue peut être fier d'avoir agi pendant six ans avec rigueur et compétence». Et de lui présenter tous ses vœux pour ce nouveau démarrage professionnel, puisqu'il retourne à ses premières amours horlogères, chez Tissot.

### Prodigieusement énervé!

Quant à Jean-Pierre Duvanel, il exprimait toute sa gratitude envers ses collègues, avec

lesquels il a vécu des moments de qualité «et très souvent d'une rare intensité». Il saluait le fait que «malgré nos divergences, les discussions ont toujours eu lieu dans un esprit serein, et la personnalité du président de la ville n'y est de loin pas étrangère». Il exprimait aussi sa reconnaissance aux conseillers généraux «pour ce que vous faites envers la chose publique. Un rôle essentiel, trop souvent méconnu, voire décrié». Pourtant, «le fait de dévoiler des convictions que chacun puise au plus profond de lui est empreint de noblesse», car dénué de tout esprit de profit. Jean-Pierre Duvanel remerciait aussi la commission financière et, bien que les séances se tiennent dans une salle surchauffée, «ce fut un plaisir pour moi d'y siéger». N'empêche que «certains m'ont prodigieusement énervé!» et là, pince-sans-rire, Jean-Pierre Duvanel apostrophait les tenants de «la dictature du prolétariat»... «Les décisions importantes ne sont jamais prises seules. Je trouve prétentieux, surtout pour un membre de la minorité, de savourer les succès alors que c'est si facile de reporter les échecs sur la majorité.»

### Du passé table rase

Après avoir exprimé tous ses vœux à son successeur Charles Häslér, Jean-Pierre Duvanel plaiderait encore: «Stabilisez les fi-

nances de la ville! Le bout du tunnel n'est plus loin. Chassez les vautours qui vont s'abattre sur vos têtes pour dévorer le peu de viande restant sur l'os». La ville du Locle «n'a rien à gagner à une politique de grandeur et de prestige. Il sera temps de faire des projets ambitieux lorsque les finances seront équilibrées». Il souhaitait, d'autre part, que se développent toutes les collaborations possibles avec La Chaux-de-Fonds. «Je suis convaincu que cela peut faire revenir le leadership économique dans les Montagnes. Ensemble, nous comptons. Séparés, nous faisons le jeu de ceux qui se réjouissent du malheur des autres».

Et de rompre enfin une lance en faveur d'un Conseil communal à plein temps. «Faites du passé table rase! Vingt heures de travail par semaine est un leurre, ayez le courage de le reconnaître!» Il ne s'agissait pas de couvrir d'or les conseillers communaux, mais de leur accorder un salaire équivalant à celui d'un cadre de l'administration.

Pour conclure, la présidente socialiste du Conseil général Marianne Nardin a remercié Jean-Pierre Duvanel de son engagement, soulignant en particulier que son soutien au coefficient fiscal à 103 démontrait «un esprit clairvoyant associé au bon sens». /CLD

## LA VIE PRATIQUE

### URGENCES

- Police: 117.
- Urgence-santé et ambulance: 144.
- Feu: 118.
- Permanence médicale: 032 931 10 17 et médico-chirurgicale: 032 931 10 17 ou hôpital 032 933 61 11, du lundi au vendredi de 8h à 18h.
- Pharmacie de service: Espace-Santé pharmacie Coop, rue du Pont 6, jusqu'à 20h, (en dehors de ces heures, 032 931 10 17).
- Dentiste de garde: 032 931 10 17.
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire enseigne.

### BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la ville: lu-ve 14h30-18h30, sa 10-12h.
- Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h.
- Ludothèque: lu/ma/je/ve 15h30-17h30, sa 9-11h.



Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises

**D**epuis vendredi à 17h30 jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue sur le territoire du Locle à deux reprises, pour un malaise (avec intervention du Smur) et un transport de malade. /réd

### Rubrique du Locle

Jean-Claude Perrin  
Claire-Lise Droz

Tél. 931 33 31  
Fax 931 33 32

e-mail: jclperrin@l'impartial.ch  
e-mail: cldroz@l'impartial.ch

# L'Areuse attise les passions

Val-de-Travers ■ *Les pêcheurs de la société de la Haute-Areuse ont dénoncé, vendredi à Buttes, la vanité de la réduction du nombre de prises journalières*

Par  
Philippe Chopard

À entendre, vendredi soir à Buttes, les débats de la Société de pêche de la Haute-Areuse, chacun pouvait penser que les membres sont des passionnés de leurs cours d'eau. Le président Eddy Macuglia a dû plusieurs fois ramener ses sociétaires au calme, tant les discussions au chevet de la rivière ont été vives et parfois confuses. L'inspecteur cantonal Arthur Fiechter a aussi dû défendre son point de vue, surtout sur la réduction du nombre de prises journalières.

## Pas des «Neinsager»

La Société de pêche de la Haute-Areuse ne fait pas partie de la fédération cantonale, mais elle n'en est pas moins consultée. Toutefois, elle a été invitée à davantage se faire entendre. Quoi qu'il en soit, Eddy Macuglia a tenu, vendredi soir, à affirmer qu'il ne présidait pas un clan de «Neinsager». Tout au plus s'oppose-t-il à la réduction de la prise de truites de huit à six unités par jour, une mesure qui «ne sert à rien vu que les pêcheurs sont rares à réaliser le maximum autorisé». Arthur Fiechter lui a répondu

en démontrant les effets écologiques attendus pour l'ensemble des cours d'eau neuchâtelois. Cette mesure tend à mieux préserver l'écosystème, selon lui.

Les débats ont ensuite porté sur les propositions de la fédération cantonale, qui tendent à limiter le nombre de prises à 30 par mois et à 100 par saison piscicole pour chaque pêcheur. La Haute-Areuse entre en matière sur la première proposition, mais refuse catégoriquement la seconde. Pourtant, ces deux mesures tendent à mieux étaler la saison de pêche.

## Nouveau pisciculteur

La pisciculture cantonale de Môtiers a accueilli un nouveau gardien, en la personne de Dominique Charrière, qui a succédé à Jean-François Wyss. Ce dernier a tenu néanmoins à affirmer que les résultats 2001 étaient les meilleurs depuis belle lurette. Le nombre de poissons pêchés a permis de reconstituer deux souches reproductrices. Jean-François Wyss continue encore de seconder son successeur jusqu'à ce que celui-ci puisse acquérir toute l'expérience nécessaire.

Eddy Macuglia a annoncé également ne pas prévoir de



Les poissons peuvent remonter dans le Buttes grâce à une échelle installée l'an dernier.

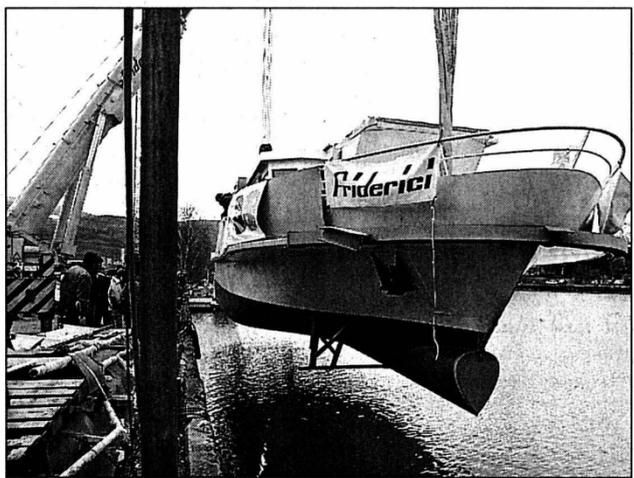
PHOTO CHOPARD

travaux piscicoles particuliers cette année. Cependant, les sociétaires se soucient toujours de la très grande quantité d'alluvions qui s'accumulent dans le lit

canalisé de l'Areuse. «Laissons faire la nature, comme elle l'a toujours fait», s'est exclamé l'un d'eux en réponse à des velléités d'abaisser le niveau du lit de la rivière pour le

rendre plus propice au développement de la faune aquatique. Il est bien loin le temps où l'Areuse était une rivière très poissonneuse. /PHC

## «Idée suisse» à l'eau



Cette fois ça y est: le bateau «Idée suisse», loué par la SSR, est arrivé à Thielle, où il a été mis à l'eau samedi matin. Pour que la grue puisse manœuvrer, l'Ensa a dû momentanément couper le courant des lignes passant au-dessus du site. Du lac de Constance aux rives de la Thielle, le transport du navire – par route – aura pris deux semaines aux spécialistes de l'entreprise Friderici. Le convoi spécial mesurait 53 mètres de long sur sept de large et pesait 165 tonnes. La Télévision suisse romande (TSR) transformera le bateau en véritable studio flottant et nombreuses émissions – dont «Zig Zag Café» – y seront tournées pendant Expo.02.

PHOTO GALLEY

## EN BREF

**FONTAINES ■ Repas de solidarité.** Le Conseil paroissial de Fontaines, Valangin et Boudevilliers s'est fixé pour but d'aider les enfants du monde sans distinction de pays ou de race, alors que tant de jeunes souffrent de malnutrition, d'illettrisme, ainsi que de manque de matériel scolaire et de vêtements. Pour atteindre cet objectif, il organise, chaque premier mercredi du mois, des repas communautaires à la salle de paroisse de Fontaines, dès 18h30. Parallèlement, les 6 et 13 mars sont réservés aux soupes de Carême, le repas du 13 étant suivi de la tra-

ditionnelle assemblée de paroisse. /amo

**VALANGIN ■ Concours de pêche.** Avec le 1er mars revient de manière automatique le début de la saison piscicole. Les membres de la société de la Fario vont donc ressortir leur matériel pour aller taquiner la truite dans le Seyon et ses affluents. Vendredi prochain, ils s'affronteront amicalement aux bords de la rivière, avant de se retrouver à 17h au pied du château de Valangin pour la pesée et la dégustation du traditionnel vin chaud. /comm

## Des soucis pour les finances

Couvet ■ *Le Conseil général a accepté vendredi, dans la douleur, un budget déficitaire*

Le Conseil général de Couvet a accepté dans la douleur, vendredi soir, un budget 2002 déficitaire de près de 700.000 francs pour des charges totales de 13,8 millions. Une situation jugée préoccupante par les groupes politiques malgré une amélioration de 200.000 francs par rapport à la mouture du mois de décembre, retirée de l'ordre du jour.

### Consternation

Devant des prévisions catastrophiques, le Conseil communal et la commission financière avaient préféré soumettre les chiffres à un expert avant de faire voter le budget. Résultats: les recettes avaient été sous-évaluées de 71.000 francs. De plus, il a été décidé de reporter les montants dévoués à l'entretien des immeubles commu-

naux, soit un gain de 117.000 francs.

Rapporteur du groupe radical, Bernard Kramer a exprimé sa consternation au regard des chiffres avancés. Certes, la commune a beaucoup investi ces dernières années. En outre, a-t-il ajouté, la péréquation financière s'est accompagnée du désenchevêtrement des tâches, qualifié de désengagement du canton, celui-ci reportant les charges sur les communes. Les solutions? Si la régionalisation peut en être une, elle prendra du temps et l'augmentation des impôts pourrait faire fuir les contribuables.

La situation préoccupe également le groupe libéral. Tout en relevant le coût du centre sportif, Philippe Niederhauser a estimé que l'augmentation du traitement des employés était, par contre, moins défen-

dable. Le porte-parole a encore ajouté que le Conseil communal devait se focaliser sur la situation financière, et ne prévoir que les investissements nécessaires. Le groupe libéral reste ouvert à de sévères économies, mais ne souhaite pas que l'on joue avec le coefficient fiscal pour équilibrer les comptes à venir.

### Socialistes en minorité

De coefficient fiscal, il a aussi été question avec les socialistes. Qui ont rappelé avoir été mis en minorité lors de la fixation du taux, eux qui auraient préféré quelques points supplémentaires. Ce qui aurait évité la situation actuelle, a souligné Corinne Jacob. Laquelle a encore regretté que le budget soit plus un outil pour permettre au canton de comparer les communes, un document folklorique, qu'un outil de gestion.

André Rufener (CC) a rappelé, quant au personnel communal, que la commune était alignée depuis 1996, suite au vote du législatif, sur le statut du personnel de l'Etat. Toutefois, pour 2002, l'augmentation des traitements sera moindre que prévu. Réjane Isler (CC) a ajouté que le Conseil communal étudiera les mesures à prendre. Parmi elles, la viabilisation d'une zone à bâtir pour attirer des contribuables. Un projet cependant coûteux. La conseillère communale s'est encore demandé combien de temps les communes pourraient supporter leur surcharge. /MDC



La rénovation de certains bâtiments risque d'être retardée.

PHOTO DE CRISTOFANO

DOMBRESSON

## Population très solidaire

Les familles sinistrées le 31 décembre dernier lors de l'incendie d'un immeuble situé au centre de Dombresson ont ressenti, vendredi soir, beaucoup d'émotion en découvrant l'ampleur du mouvement de solidarité de la population du canton en leur faveur. Le Conseil communal a tenu à les réunir pour leur remettre un chèque de 17.000 francs, qu'il a répartis équitablement. Cette somme vient s'ajouter aux nombreux dons en nature (jeux, vêtements et articles ménagers), qui ont pu être faits aussi par l'intermédiaire de la commune.

### Reconnaissance

Les familles ont toutes trouvé à se reloger, du moins provisoirement. Elles ont pu ainsi témoigner leur reconnaissance à tous ceux qui ont été solidaires dans leur malheur. Le 31 décembre dernier, un immeuble était en effet la proie des flammes en plein centre du village, à la suite de l'embranchement d'un sapin nordmann. Malgré de gros moyens et la solidarité des unités des villages environnants, le corps de sapeurs-pompiers de Dombresson-Villiers n'avait pas pu sauver grand-chose du mobilier.

### Dons de toutes sortes

Immédiatement après l'incendie, la commune lançait un appel à sa population pour récolter divers articles d'usage courant pour les familles touchées. Jeux pour enfants, vêtements, meubles et articles divers ont ainsi pu être livrés aux sinistrés. Au collège, une urne a accueilli les dons en argent, et le résultat a dépassé les espoirs les plus fous des autorités. De quoi apprécier un travail de gestion de la collectivité parfois ingrat et toujours accaparant. /phc

### Rubrique Val-de-Ruz

Philippe Chopard

Tél. 853 16 46

Fax 853 43 31

e-mail: pchopard@lexpress.ch

### PUBLICITÉ



«Qui défend les droits des femmes partout dans le monde? Les Nations Unies!»

Christiane Brunner  
Conseillère aux États  
Présidente du PS  
Genève



Parti socialiste suisse

Le 3 mars: OUI à l'ONU

La gauche pour une Suisse solidaire

Informations sous www.sp-ps.ch/ONU

# Un scénario tout sauf décevant

**Tramelan ■ Placée sous le signe de l'échange et de l'amitié, la fête du cinéma a connu un succès d'estime très appréciable, samedi, au Cinématographe**

Par  
Olivier Odiet

Agora et le cinéma font bon ménage. Les cinq films proposés samedi, au Cinématographe de Tramelan, ont attiré un large public grâce à la diversité de la programmation. «La fête s'est déroulée selon nos espérances», signale Daniel Chaignat, au moment de dresser le bilan de cette manifestation cinématographique. Certains films ont obtenu une fréquentation plus importante que d'autres, mais ce n'est pas une surprise. Le film pour les enfants, intitulé «Princesse malgré elle», a fait un véritable malheur. Au

même titre que «Les Autres», d'ailleurs. En revanche, «Le Pianiste», avec Isabelle Huppert et Annie Girardot, a obtenu une affluence plus modeste. Idem pour «Lost and Delirious» («Rebélles»). Projeté à 1 heure du matin, « Fargo », un policier psychologique des frères Cohen, a été suivi par une vingtaine de personnes.

En plus des cinq films, les organisateurs ont également proposé un repas pour permettre aux cinéphiles d'échanger leurs avis sur les films visionnés. «Je reste persuadé que ce type de manifestation correspond à un besoin», commente Daniel Chaignat. Il y règne une ambiance gaie. Oui, les gens apprécient beaucoup cette forme...

### Mieux qu'en ville!

Avec le Cinématographe, à Tramelan, et le Royal, à Tavannes, les amateurs de cinéma de la région sont plutôt bien servis. «En toute objectivité, je dirais que l'offre proposée est plus grande qu'en ville», confie Daniel Chaignat.

Ce rendez-vous traditionnel a réuni un public tramelot, bien sûr, mais également des personnes en provenance des Franches-Montagnes, du Vallon de Saint-Imier et de la Vallée de Tavannes. L'année prochaine, Agora et le Cinématographe vont évidemment renouveler l'expérience. /OOD



Samedi, le Cinématographe a attiré un large public grâce à la diversité de la programmation. PHOTOS LEUENBERGER



Le projectionniste de service n'a pas chômé...

## Juste changer de thème

L'édification 2002 de cette journée du cinéma proposait un thème traitant des relations humaines, donc pas forcément destiné à tout public. L'année prochaine, les organisateurs porteront probablement leur choix sur une programmation plus populaire:

«Un film comme «Le Pianiste», par exemple, est assez dur. Il faut probablement une nuit entière pour le digérer», lâche Daniel Chaignat. En 2003, on optera pour un thème différent, susceptible de concerner plus de monde. En revanche, on cherchera toujours à ne pas se spécialiser dans un seul secteur. La diversité est

notre force et elle le restera.» Daniel Chaignat termine en précisant que la collaboration existante entre le groupe d'animation Agora et le Cinématographe est excellente. Ce n'est donc pas le fruit du hasard si leur manifestation prend de l'ampleur au fil des ans... /ood

CANTON

## Un dépliant très utile

L'édification 2002 du dépliant intitulé «Le canton de Berne en bref» est désormais disponible. Ce prospectus en format de poche, rédigé en français et en allemand, rassemble les principales informations et données statistiques sur le canton. Que l'on s'intéresse au nombre d'habitants du district de Courtelary, à la représentation féminine au Grand Conseil bernois, aux moyens financiers affectés à la sécurité publique ou au nombre de lits dans les hôpitaux publics, toutes les données et tous les chiffres les plus récents se trouvent dans la dernière édition du dépliant. Il a été réalisé en collaboration avec l'administration cantonale. La rédaction et la coordination en ont incombé à l'Office d'information.

Ce prospectus contient des informations succinctes sur la géographie humaine et physique, les institutions politiques et l'histoire du canton. Il fournit également les principales données statistiques dans les domaines des finances publiques, de l'économie, de l'éducation, de la culture et du sport, de la santé publique et de la prévoyance sociale et des transports.

Le dépliant peut être obtenu gratuitement auprès de la Chancellerie d'Etat du canton de Berne, Vente des imprimés, case postale, 3000 Berne 8, fax (031) 633 75 05. /oid-réd

## Pluie de confettis en vieille ville

**La Neuveville ■ Les enfants ont fêté carnaval samedi**

Petites tortues, cocinelles, fées et chatons ont courageusement défilé, samedi après-midi, pour le cortège du carnaval de La Neuveville, dans un vent glacial, réchauffés par les mélodies énergiques de la clique des Boutentrins. «On n'a pas eu de chance avec la météo, mais on a échappé à la grosse pluie pour le cortège», remarque Didier Pujol, de la paroisse catholique de La Neuveville, organisatrice de la manifestation. Bien sûr, avec ce temps, on a eu un peu moins de monde que d'habitude, avec environ 125 enfants déguisés.»

Quant à la guggenmusik Les Boutentrins, elle a entraîné, dans une joyeuse fa-

randole, le cortège carnavalesque de la rue des Mornets à la salle des Epancheurs. «Nous sommes fidèles au rendez-vous, quel que soit le temps, on est là pour donner la cadence!», rappelle le boute-en-train André Honsberger.

Après le cortège, petits et grands se sont rendus dans la salle des Epancheurs pour assister au spectacle de Zabrano et Marco, deux clowns prestidigitateurs.

Cela fait 15 ans aujourd'hui que la paroisse catholique organise le carnaval neuvevillois. «Notre but est avant tout de mettre un peu de vie à La Neuveville pendant la saison creuse», explique Didier Pujol. /cpa



La plus grosse pluie que le cortège a dû affronter a été la féroce pluie de confettis. PHOTO LEUENBERGER

### EN BREF

**BIENNE ■ Dame âgée agressée.** Vendredi dernier à Bienne, vers 17h15, une dame âgée a été subitement bouclée par un inconnu qui lui a arraché son sac à main. La rentière est tombée à terre et s'est légèrement blessée. Deux passants sont parvenus à interpellier l'agresseur, qui a été remis entre les mains de la police. L'auteur, un Suisse âgé de 37 ans, a reconnu les faits. /comm-réd

**SAINT-IMIER ■ Jubilaire fêté.** Au cours d'une brève cérémonie, une délégation du Conseil municipal de Saint-Imier a fêté Jean-Claude Holzer, pour ses 30 années passées aux services techniques de la Municipalité. Le maire Stéphane Boillat lui a remis la traditionnelle attention et formulé ses vœux de rétablissement à Jean-Claude Holzer, qui est atteint dans sa santé depuis quelques mois. /comm-réd

### LA RÉGION PRATIQUE

#### URGENCES

- Police: 117.
- Ambulance et urgences sanitaires: 144.
- Feu: 118.
- Médecins de garde: de La Ferrière à Villaret, tél. 079 240 55 45; de Courtelary à Péry, tél. 032 941 37 37; Tramelan, tél. 032 493 55 55.
- Pharmacies de service: Saint-Imier, le 111 renseigne; Tramelan, von der Weid, 032 487 40 30, jusqu'au 1.3. La Neuveville, Centrale, 032 751 46 61, jusqu'au 3.3.
- Planning familial: tél. 032 942 24 55.

#### BIBLIOTHÈQUES

- Saint-Imier: bibliothèque régionale, section jeunes: me/ve 15-18h; section adultes, me 15-18h, je 16-19h, ve 9-10h/15-18h. Sonvilier: lu 17h30-19h30, me 16-18h. Renan: lu 17h30-19h, ma/je 15h30-17h. Villaret: lu 18h30-19h30, ma 15-16h, je 17h45-19h. Cormoret: ma 17h30-19h, je 17-18h. Courtelary: lu/me 9h30-10h30, ma 19-20h, je 15-16h. Tramelan: bibliothèque communale, lu 17-19h. La Neuveville: lu-je 16-18h, sa 9-11h.
- Mémoire d'ici: Saint-Imier, Place du Marché 5, lu/jeu 14-

18h ou sur rendez-vous au tél. 032 941 55 55.

#### MÉDIATHÈQUE

- Tramelan: CIP, lu/me 14-20h, ma/je 14-18h, ve et veilles de jours fériés 14-17h.

#### LUDOTHÈQUES

- Saint-Imier: me/ve 15-18h. Tramelan: je 16-17h30. La Neuveville: ma/je 16-18h, sa 9h30-11h30.

#### PATINOIRES

- Tramelan: patinoire des Lovières ouverte au public, pour le patinage, mercredi 13h30-16h.
- Saint-Imier: patinoire d'Erquél, ouverte au public du mardi au vendredi 9-11h45 (hockey et patinage) et 13h30-15h45 (patinage), samedi 10-11h45 (hockey seulement), samedi et dimanche 13h45-15h30 (patinage).

#### AGENDA

##### AUJOURD'HUI

- Frivolité Démonstration à la cafétéria du home Oréade, Moutier, 14-17h.

##### DEMAIN

- Soirée musicale «Mi palpita il cor...», par la classe de chant de Hans-Christian Ziegler, Ecole de musique de Bienne, rue de la Gare, salle 301, 20h.

## Nathou lève le voile à l'Envol



L'artiste prévôtise Nathou présente ses œuvres originales à la cafétéria de l'Envol de Tramelan, jusqu'au 5 avril prochain. Le vernissage de l'exposition s'est déroulé vendredi et a attiré un large public, ébloui par la qualité et la diversité des peintures exposées. «C'est dans l'optique de montrer ce qui est réalisé au sein de l'institution L'Envol que j'ai décidé d'utiliser l'espace qu'on m'a spontanément proposé», explique Nathalie Bueche, qui n'est surtout pas restée insensible aux compliments des premiers visiteurs. Un détour par L'Envol s'impose! PHOTO ODIER

Concitoyennes, concitoyens

# Gardez notre Suisse neutre, indépendante et maîtresse de son destin!

Comité d'action contre l'adhésion à l'ONU politique  
Comité «contribuables contre l'adhésion à l'ONU»  
Comité «pour une Suisse humanitaire»  
Comité «des femmes contre l'adhésion à l'ONU politique»  
Comité des jeunes contre l'adhésion à l'ONU politique  
Comité romand contre l'adhésion de la Suisse à l'ONU  
«Comité du Mittelland» contre l'adhésion à l'ONU politique  
Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN)  
Association des entrepreneurs contre l'adhésion à l'EEE/UE/ONU

UDC Suisse  
Jeune UDC Suisse  
Young4FUN (Comité romand des jeunes contre l'adhésion à l'ONU)  
Identité Suisse  
Association des aînés actifs  
Comité genevois contre l'adhésion de la Suisse à l'ONU  
L'équipe groupe civique hors-parti  
Comité vaudois contre l'adhésion de la Suisse à l'ONU  
Comité valaisan hors-parti contre l'adhésion à l'ONU  
Mouvement indépendant fribourgeois contre l'adhésion à l'ONU  
Comité jurassien «adhésion à l'ONU? Non merci»  
Suisse-Info

Votez

# NON

à l'adhésion totale à l'ONU

Cliquez sur:

# MUSIQUE

- En page d'accueil, cliquez sur le logo MUSIQUE.
- Choisissez un style.
- Jazz/blues, pop/rock, classique, rap/reggae/groove, variétés françaises, chants pour les enfants, techno, metal, alternatif.
- Écoutez et téléchargez de la musique en MP3
- Commentez les morceaux de votre choix.

[www.limpartial.ch](http://www.limpartial.ch)

SAIGNELÉGIER

## Documentaire sur Antonio Erba

Un passé, pour marquer les quinze ans du décès d'Antonio Erba, peintre et militant jurassien de la première heure, une exposition avait été mise sur pied dans le restaurant de Georges Wenger, au Noirmont.

Cette exposition a servi de prétexte à la réalisation d'un film documentaire de 30 minutes, dans lequel Sara Erba, 13 ans, part à la découverte de son grand-père, qu'elle n'a jamais connu. La jeune fille débute par des toiles de son grand-père pour découvrir les lieux qu'il aimait, ses amitiés, etc. Elle est aidée dans sa quête par José Ribeaud, excellent connaisseur et ami du peintre. Ce film a été réalisé par l'atelier vidéo Trait d'union, et en particulier Nicolas Chèvre, jeune cameraman de talent.

Les intéressés peuvent se procurer cette cassette au prix de 30 francs auprès de Remy Erba, à Saignelégier. Le bénéfice servira uniquement à payer les frais du studio d'enregistrement. On notera également qu'une plaquette, intitulée «Antonio», a été réalisée. Elle contient une vingtaine de reproductions couleurs des toiles du peintre. /mgo

# L'année 2002 sera déterminante

## Saignelégier ■ Gestion commune avec l'Etat, accent sur la truite du Doubs et augmentation du gardiennage: la pêche jurassienne est à un tournant

Par  
Michel Gogniat

Salués par René Girardin, maire, plus d'une centaine de pêcheurs jurassiens ont tenu leurs assises samedi, à Saignelégier. L'année 2002 sera cruciale pour les compagnons de saint Pierre, avec l'émergence de la cogestion de la pêche avec l'Etat, le renforcement du gardiennage et une nouvelle politique d'alevinage en misant sur la truite indigène.

**Points positifs.** Président de la fédération, qui rassemble douze sociétés de pêche, Michel Vermot a relevé les points positifs de l'année écoulée: il a salué l'arrivée de 24 gardes auxiliaires qui épauleront les gardes cantonaux. Il a également salué les 50 bénévoles qui ont aidé les 1700 écoliers jurassiens dans leur action nettoyage des forêts et, enfin, les études en cours sur la qualité de l'eau dans les rivières jurassiennes et les actions engagées par les sociétés de Saint-Ursanne et du Martin-Pêcheur pour la truite du Doubs.

**Points négatifs.** Dans les points négatifs, il a dénoncé les dysfonctionnements de l'Etat

dans la réalisation de chantiers qui mettent à mal les cours d'eau, que ce soit sur l'Erveratte, l'Allaine en Ajoie, ou la Chèvre, à Montsevelier. Il a tiré une nouvelle flèche contre les cormorans, écumeurs de rivière. Il sera bientôt tranquilisé par le ministre Pierre Kohler sur ce dossier.

Enfin, il a dénoncé les pollutions des cours d'eau et surtout leur colmatage en raison des chantiers de la Transjurane. A Porrentruy, en une journée de pluie, ce sont près de 18 tonnes de limon qui finissent dans la rivière...

**En chiffres.** Tout nouveau gestionnaire jurassien de la pêche, Christophe Noël a fait état de quelques chiffres sur l'an passé. On a mis quelque 38.000 truitelles dans le Doubs en 2001, alors que ce sont 186.500 alevins de truites farios qui ont été lâchés dans les cours d'eau.

Le nombre de permis annuels est en baisse constante, passant de 2491 en 1991, à 1662 l'an passé: 21.999 truites ont été pêchées l'an passé sur l'ensemble du Jura, selon le 78% des carnets retournés. Ici aussi, la baisse des prises est sensible (48.324 truites pêchées en 1991). La capture



Le ministre Pierre Kohler (debout) en discussion avec le président des pêcheurs jurassiens, Michel Vermot.

PHOTO GOGNIAT

moyenne par pêcheur est donc passée de 19,4 à 14,1 poissons en 10 ans.

**Nouvelle stratégie.** Christophe Noël n'a pas manqué de dévoiler la philosophie qu'il entend mener à l'avenir: mise sur pied d'une brigade de 24 gardes auxiliaires; suivi des populations en relation avec les études menées actuellement; revitalisation des cours d'eau et création de passes à poissons, notamment sur la Birse. Les agriculteurs qui créeront des zones tampon avec les ri-

vières pourront se faire indemniser.

Concernant le Doubs, le biologiste coupe avec le passé en misant résolument sur la truite indigène et, pour ce faire, la création d'un stock de géniteurs, la collaboration avec la pisciculture de Môtiers, la réactivation de Bellefontaine, et l'utilisation des plans d'eau de Lucelle et de Saint-Ursanne. L'objectif pour 2002-2003 est de produire 200.000 alevins. Une excellente nouvelle pour la truite du Doubs!

**Murivalais champion.** Enfin, le 3e Championnat jurassien de pêche (on remet les poissons à l'eau), qu'anime Georges Lachat, a été une belle réussite avec 350 kilos de poissons pêchés. A ce jeu, Michel Baumann, de Muriaux, est sorti champion. Il est suivi par John Messerli, de Delémont, et le Français Daniel L'Homme. Frédéric Nappez, des Breuleux, se classe septième. Prêvue sur six manches, l'édition 2002 débutera le 28 avril, sur l'Allaine. /MGO

## Mais d'où viennent tous ces Voisard?

«Ghete» ■ Le bulletin du Clos du Doubs aborde le sujet

«Ghete», le bulletin des hommes et terroirs du Clos du Doubs, sort son numéro d'hiver. L'évolution des monnaies, les pèlerinages à Einsiedeln et les soldats russes, à Maïche en 1914, forment l'ossature de ce numéro. La page généalogique se penche sur la famille Voisard, ou Voizard. En effet, un grand rassemblement des Voisard est prévu en juillet prochain, à Fessevillers, sur le plateau de Maïche. Il y a plus de 450 familles recensées, dont la moitié en Suisse.

### Au 15e siècle

Selon le groupe de travail, on fait état de la famille Voisard au Plain et à Montsacrier, en 1482. Un acte de partage, daté de 1592, disperse en sept parts les biens de cette famille, située à Belfays, le Plain de Fessevil-

lers, Montsacrier, le Moulin du Plain (près de Goumois), la Caborde et les Champs du Doubs. Les chercheurs sont arrivés à certaines conclusions. C'est ainsi qu'un lien a été établi entre les Voisard du Québec et ceux de Fontenais, près de Porrentruy.

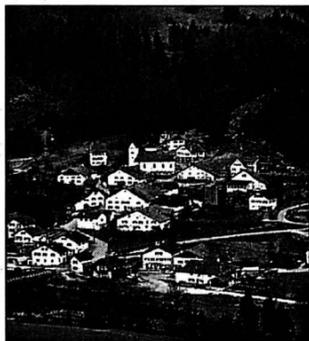
### A travers le monde

Un autre lien a été tissé entre les Voisard d'Allemagne et d'Autriche et ceux de Belfort. Un lien a également été établi entre les Voisard de Normandie et ceux vivant au Royaume-Uni. «Quant aux Voisard de l'Ohio, aux Etats-Unis, ils trouvent leurs racines du côté de Montancy, Glère et Montandon. Par ailleurs, par les Pommerats et Le Noirmont, on voit des Voisard d'Indevillers s'en aller s'implanter à travers la Suisse, à la fin du 19e siècle». /mgo

## Le budget 2002 et des crédits votés

Soubey ■ Tous les points de l'assemblée ont été acceptés

L'assemblée communale de Soubey a réuni 25 citoyens, vendredi dernier. Le budget 2002, qui présente un déficit de 29.630 francs, a été accepté. Dans la foulée, les citoyens ont voté les taxes communales: celle des or-



Une assemblée sans problèmes sur les bords du Doubs.

PHOTO A

dures ménagère a été arrêtée à 120 francs par personne seule, à 260 francs par ménage de plusieurs personnes, et à 150 francs pour les résidences secondaires. La taxe des chiens est fixée à 30 francs pour le premier animal, et à 20 francs à partir de deux chiens. Enfin, la taxe de la step a été fixée à 210 francs pour une personne seule, et à 360 francs pour un ménage à plusieurs personnes.

Les deux crédits proposés ont été avertis. Le premier, de 70.000 francs, ira à la réfection de l'appartement de l'ancienne école. Le second, de 90.000 francs, est destiné au collecteur des eaux usées En Genevret-Les Rochelets.

Enfin, Bernard Gigon remplace Michèle Houllmann en qualité de vérificateur des comptes. /mgo

## Heureuse initiative

Le Noirmont ■ Ciné-Nature est désormais décentralisé

Heureuse initiative du WWF Jura. A l'avenir, Ciné-Nature sera décentralisé. Le coup d'envoi sera donné mercredi, à 17h, au CinéLucarne du Noirmont. Le film proposé s'intitule «Pont, naissance et protection des tortues marines», un documentaire réalisé par de jeunes Chau-de-Fonniers (Cédric et Yannick Gentil, Deborah Jublin) qui ont effectué une expédition de huit mois en

Amérique centrale. Ils ont pu observer les tortues du Nicaragua durant plusieurs semaines. Le film dure 40 minutes et sera présenté par Deborah Jublin, qui répondra volontiers aux questions.

En outre, deux autres films seront projetés. L'un fera découvrir l'univers sous-marin des grottes mexicaines du Yucatan, et l'autre présentera une tribu indienne vivant dans la forêt tropicale du Panama. /mgo

PUBLICITE

## NON à la dégradation des services médico-sociaux!



La semaine de 36 heures provoquerait une explosion des coûts et une pénurie de personnel. Les services hospitaliers et médico-sociaux devraient réduire leurs prestations.

**Le 3 mars: Non à l'initiative «pour une durée du travail réduite»**

Comité «Non à la semaine de 36 heures» case postale 3085, 1211 Genève 3, www.36heuresnon.ch

## LARÉGION PRATIQUE

### URGENCES

■ **Ambulances de Saignelégier:** 144 ou 032 952 12 12.  
■ **Médecins:** en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 032 952 12 12.  
■ **Pharmacie des Franches-Montagnes:** service de garde, 032 951 12 03 et 032 951 12 01.  
■ **Dépannages:** Centrale, 032 955 14 12.  
■ **Taxis:** 032 951 21 18.  
■ **CENTRE DE LOISIRS**  
■ **Piscine:** lu 13h30-21h, ma-ve 10-21h, sa/di 10-20h. Rens. au 032 951 24 74.

■ **Patinoire:** lu 13h30-16h30, ma/je/ve 10-11h45/13h30-16h30, me 10-11h45/13h30-16h15, sa/di 14h15-16h15.

### LUDOTHÈQUES

■ **Saignelégier** (Hôtel de ville): ma 15-16h30, je 16-17h30.  
■ **Les Bois** (salle de gymnastique): le 1er lundi du mois 14h30-17h30. **Les Genevez** (salle de gymnastique): le 2e mercredi du mois 13h30-14h30. **Le Noirmont** (nouveau collège): ma 15-17h. **Les Breuleux** (école primaire): le 4e mercredi du mois 13h30-16h30.

## ENBREF

**LA MALCÔTE ■ Trois blessés.** Un accident s'est produit samedi, vers 19h20. Un automobiliste jurassien qui circulait de Cornol vers les Rangiers a, en raison d'une vitesse inadaptée, perdu le contrôle de son véhicule dans un fort virage à droite. Sa voiture, après avoir heurté violemment la glissière de sécurité, a quitté la chaussée par la gauche, est montée sur le talus avant de revenir sur la route pour s'immobiliser sur le toit. Blessés, les trois occupants ont été pris en charge

par deux ambulances de l'hôpital de Delémont et une de Porrentruy. /mgo

**ATTELAGE ■ Un cours.** La Société jurassienne d'attelage met sur pied un cours d'attelage pour les personnes qui désirent obtenir le brevet d'attelage ou simplement apprendre à atteler. Ce cours se déroulera à partir du 6 mars (délai d'inscription 28 février). Renseignements et inscriptions: Martine Oppliger, Mont 58, Courtételle, tél. 422 65 06, midi ou soir. /mgo

[ 'wauf'wauf'wauf' ]  
 « Je suis végétarien! »

**Nouveau**

Dog-Translator

En vente actuellement à la boutique Aboy, Bd. du Sentier 4, 2000 Neuchâtel

Comprendre son meilleur ami.

AXD102

### LES CINÉMAS À LA CHAUX-DE-FONDS

**CORSO** 916 13 77

**RUSH HOUR 2**  
V.F. 18 h 15, 20 h 30.  
12 ans. 2e semaine.  
De Brett Ratner. Avec Jackie Chan, Chris Tucker, Zhang Ziyi. Armé de son dictionnaire anglais-chinois, l'agent Carter retrouve son ami à Hong Kong pour des «vacances»... mouvementées!

**EDEN** 913 13 79

**L'AMOUR EXTRA LARGE**  
V.F. 15 h.  
12 ans. Avant-première.  
De Peter Farrelly, Bobby Farrelly. Avec Jack Black, Gwyneth Paltrow.  
EN VACANCES AU CINÉ!!!  
Du jamais vu! 5 séances en avant-première de la comédie la plus loufoque du mois...

**EDEN** 913 13 79

**MOULIN ROUGE**  
V.F. 17 h 45.  
12 ans. Reprise.  
De Baz Luhrmann. Avec Nicole Kidman, Ewan McGregor, John Leguizamo.  
Reprise à la demande générale. 8 nominations aux Oscars! Au Moulin rouge, une tumultueuse histoire d'amour va naître...

**EDEN** 913 13 79

**OCEAN'S ELEVEN**  
V.F. 20 h 30.  
12 ans. 3e semaine.  
De Steven Soderbergh. Avec George Clooney, Brad Pitt, Julia Roberts.  
Comédie! En une fois, il veut cambrioler 3 casinos et récupérer sa «bien-aimée» qui vit avec le proprio des casinos...

**PLAZA** 916 13 55

**ASTÉRIX ET OBÉLIX: MISSION CLÉOPÂTRE**  
V.F. 15 h, 18 h, 20 h 30.  
Pour tous. 4e semaine. De Alain Chabat. Avec Monica Bellucci, Christian Clavier, Jamel Debbouze, Gérard Depardieu. C'est la comédie incontournable! Lorsque la belle Cléopâtre défie César, des baffes vont se perdre... pour les Romains...

**SCALA 1** 916 13 66

**MONSTRES ET CIE**  
V.F. 15 h 30.  
Pour tous. Avant-première.  
De Peter Dinkov, David Silverman.  
EN VACANCES AU CINÉ!!!  
Du jamais vu! 5 séances en avant-première avec des monstres super poilants...

**SCALA 1** 916 13 66

**HUIT FEMMES**  
V.F. 18 h, 20 h 45.  
12 ans. 2e semaine.  
De François Ozon. Avec Emmanuelle Béart, Catherine Deneuve, Isabelle Huppert.  
Comédie policière. Dans une maison isolée, son propriétaire est assassiné. Huit femmes sont sur la liste des suspects...

**SCALA 2** 916 13 66

**LA CHUTE DU FAUCON NOIR**  
V.F. 14 h 30, 17 h 30, 20 h 15.  
16 ans. Première suisse.  
De Ridley Scott. Avec Josh Hartnett, Ewan McGregor, Tom Sizemore. Des Américains sont envoyés en Somalie pour «maintenir» la paix. Le tout va tourner au vinaigre, façon Ridley Scott...

**SCALA 3** 916 13 66

**JIMMY NEUTRON: UN GARÇON GÉNIAL**  
V.F. 15 h 30.  
Pour tous. 3e semaine.  
De John A. Davis.  
Jimmy est la risée de son école et personne ne le comprend. Mais lorsque des extra-terrestres enlèvent tous les parents...

**SCALA 3** 916 13 66

**CITIZEN KANE**  
V.O. s.-t. fr/all. 18 h.  
12 ans. Cycle «L'argent roi?».  
De Orson Welles. Avec Orson Welles, Joseph Cotten, Everett Sloane.  
Premier film du réalisateur, son chef-d'œuvre! En mourant, un milliardaire laisse échapper un dernier mot: «rosebud».

**SCALA 3** 916 13 66

**LE FATE IGNORANT**  
V.O. it., s.-t. fr/all. 20 h 30.  
16 ans. Première suisse.  
De Ferzan Ozbek. Avec Stefano Accorsi, Margherita Buy, Serra Yilmaz.  
Après le décès subit de son mari, elle va découvrir la relation que celui-ci menait depuis 7 ans avec un homme...

**ABC** 967 90 42

**PRINCES ET PRINCESSES**  
V.F., sans entracte. 14 h, 16 h, 7 ans.  
De Michel Ocelot.  
Film d'animation.  
On retrouve la même magie dans ces contes de fées en ombres chinoises que dans «KIRIKOU ET LA SORCIÈRE», du même auteur.

**ABC** 967 90 42

**LE MARÉPAGE La Ciénaga**  
V.O. esp., s.-t. fr/all., sans entr. 20 h 45. 16 ans. 1re semaine.  
De Lucrecia Martel. Avec Martin Adjman, Diego Baenas, Leonora Balcarce. Ce film annonce la nouvelle vague argentine. Un roman familial d'une dureté cinglante et froide. Une enthousiasmante surprise...  
DERNIÈRES SÉANCES

**Une pièce d'identité sera demandée à toute personne dont l'âge pourrait prêter à confusion.**

Merci de votre compréhension!

### LES CINÉMAS DANS LA RÉGION

**NEUCHÂTEL**

**APOLLO 1,2,3** (032 710 10 33)  
**OCEAN'S ELEVEN.** 15h-17h45-20h30 (VO st. fr/all.). 12 ans. 3me semaine. De S. Soderbergh.  
**LA CHUTE DU FAUCON NOIR.** 14h30-17h30-20h15. 16 ans. Première suisse. De R. Scott.  
**HARRY POTTER À L'ÉCOLE DES SORCIERS.** 14h30. 10 ans ou 8 ans accompagnés. 12me semaine. De Ch. Columbus.  
**VANILLA SKY.** 20h30. 16 ans. 5me semaine. De C. Crowe.  
**L'ULTIME RAZZIA.** 18h (VO st. fr/all.). 12 ans. Cycle «L'argent roi?». De S. Kubrick.

**ARCADES** (032 710 10 44)  
**ASTÉRIX ET OBÉLIX: MISSION CLÉOPÂTRE.** 15h-18h-20h30. 4me semaine. Pour tous. D'A. Chabat.  
**BIO** (032 710 10 55).  
**JIMMY NEUTRON: UN GARÇON GÉNIAL.** 15h. Pour tous. 3me semaine. De J. A. Davis.  
**LAISSEZ-PASSER.** 17h. 12 ans. 2me semaine. De B. Tavernier.  
**BULLY.** 20h45 (VO st. fr/all.). 16 ans. Première suisse. De L. Clark.

**PALACE** (032 710 10 66)  
**HUIT FEMMES.** 15h30-18h-20h30. 12 ans. 2me semaine. De F. Ozon.  
**REX** (032 710 10 77)  
**LE SEIGNEUR DES ANNEAUX.** 14h30. 12 ans. 10me semaine. De P. Jackson.  
**MOULIN ROUGE.** 18h. 12 ans. Reprise. De B. Luhrmann.  
**RUSH HOUR 2.** 20h45. 12 ans. 2me semaine. De B. Ratner.

**STUDIO** (032 710 10 88)  
**UN HOMME D'EXCEPTION.** 14h30-17h30-20h30 (VO st. fr/all.). 12 ans. Première suisse. De R. Howard.  
**BEVILARD**  
**PALACE**  
**BANDITS.** Ve/sa/di 20h30 (di aussi 16h). 12 ans. De B. Levinson.

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE.** «De l'amitié: hommage à Albert Béguin (1901-1957)». Lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Jusqu'à 31.8.  
**BOIS-DU-PETIT-CHÂTEAU.** Tous les jours de 8-19h (été) ou 17h (hiver). Vivarium: 9-12h/14-18h (été) ou 17h (hiver).

**LE LOCLÉ**

**MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES.** Individuels: ma-di 14-17h. Ma-ve à 14h15 et 15h45, sa/di à 14h15, 15h15 et 16h15, un guide bilingue (fr/all.) est à votre disposition. Groupes: sur réserv. au 032 931 89 89. Visites également le lundi et en dehors de l'horaire. Jusqu'à 30.4.

**LES PONTS-DE-MARTEL**

**FROMAGERIE.** Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.  
**SAINT-IMIER**  
**RELAIS CULTUREL D'ERGUËL.** Exposition collective d'arts

**LES BREULEUX**

**LUX**  
Programme non communiqué.  
**MOUTIER**  
**LE CINOCHÉ**  
**BANDITS.** Lu 20h30. 10 ans. De B. Levinson.  
**REINES D'UN JOUR.** Me/je 20h30. 12 ans. De M. Vernoux.  
**ASTÉRIX ET OBÉLIX: MISSION CLÉOPÂTRE.** Ve 20h30, sa/di 14h-17h-20h30. Dès 5 ans. De et avec A. Chabat.

**LE NOIRMONT**

**CINÉLUCARNE** (032 953 11 84)  
Programme non communiqué.  
**SAINT-IMIER**  
**ESPACE NOIR** (032 941 35 35)  
**LE PEUPLE MIGRATEUR.** Je 20h30, vendredi relâche, sa 21h, di 17h30-20h30 (VO st. fr/all.). Pour tous. De J. Perrin.

**TAVANES**

**CINÉMA ROYAL**  
**LOST AND DELIRIOUS.** Ma 20h30 (VO). 16 ans. De L. Pool.  
*Mercrredi 27 février à 17h, remise du premier Prix interjurassien à Franz Rickenbach suivi de la projection de ROYALEMENT VÔTRE, chronique d'un village à travers son cinéma, de Franz Rickenbach et, à 20h: UNE SYNAGOGUE À LA CAMPAGNE, de Franz Rickenbach.*  
**LES AUTRES.** Ve 20h30, sa 17h-21h, di 17h. 12 ans. D'A. Amenabar.  
**DIEU EST GRAND, JE SUIS TOUTE PETITE.** Di 20h30. 12 ans. De P. Bailly.

**TRAMELAN**

**CINÉMATOGRAPHE** (032 487 45 61)  
**CŒURS PERDUS EN ATLANTIDE.** Me 20h, ve 20h30, sa 21h, di 17h. 14 ans. De S. Hicks.  
**FARGO.** Je 20h. De J. et E. Coen.  
**L'EMPLOI DU TEMPS.** Sa 18h, di 20h. 16 ans. De L. Cantet.

### À VISITER DANS LA RÉGION

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**TRAMELAN**  
**CIP.** «Le sol», exposition thématique et œuvres de Deymond. Jusqu'à 27.3.  
**NEUCHÂTEL**  
**BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE.** «Explorateurs, voyageurs et savants», lu-ve 8-20h, sa 8-17h. Jusqu'à 10.9. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau», me/sa 14-17h, ou sur rdv. 032 717 73 00.  
**CPL (CENTRE PROFESSIONNEL DU LITTORAL NEUCHÂTE-LOIS).** «La ville et la photographie», exposition réalisée par des apprentis-e-s médiamaticiens et dessinateurs du secteur construction et leurs enseignants, sous la conduite de Jacqueline Salmon. Jusqu'à 1.3.

**LE LOCLÉ**

**PLASTIQUES, photographies et peintures de Fatma Charfi, Driss Manchoubé, Aziz El-hihi.** Me-ve 14-18h, sa/di 14-17h. Jusqu'à 17.3.

### LES MUSÉES DANS LA RÉGION

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**MUSÉE DES BEAUX-ARTS.** «Le musée mis à nu par son public-même», jusqu'au 31.3. Et les collections permanentes: art neuchâtelois, suisse et international (19e et 20e siècles). Collection René et Madeleine Junod (Liotard, Constalbe, Delacroix, Van Gogh etc.). Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin entrée libre.  
**MUSÉE D'HISTOIRE.** «Une brasserie chaux-de-fonnrière: La Comète», jusqu'au 26.5. «La Chaux-de-Fonds et la Deuxième guerre mondiale», jusqu'au 17.3. Les collections permanentes. Ma-ve 14-17h, sa 14-18h, di 10-12h/14-18h. Dimanche matin, entrée libre.  
**\*MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE\*.** «Le castor», jusqu'au 27.10. Et les collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Ma-sa 14-17h, di 10-12h/14-17h. Entrée libre.  
**MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE.** Ma-di 10-17h.  
**MUSÉE PAYSAN ET ARTISANAL.** Me/sa/di 14-17h.

**LE LOCLÉ**

**MUSÉE DES BEAUX-ARTS.** «Collection/A voir», jusqu'au 8.4. Et les collections permanentes. Ma-di 14-17h.  
**MUSÉE D'HORLOGERIE.** Château des Monts. «Les temps du temps». Ma-di 14-17h.

**LA SAGNE**

**MUSÉE RÉGIONAL.** Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h.  
**DELEMONT**  
**MUSÉE JURASSIEN D'ART ET D'HISTOIRE.** Ma-di 14-17h.

**LES GENEVEZ**

**MUSÉE RURAL JURASSIEN.** Rens. 032 484 00 80, fax 032 484 00 81.  
**MOUTIER**  
**MUSÉE DU TOUR AUTOMATIQUE ET D'HISTOIRE.** Lu-ve 14-17h, ainsi que sur dem. tel/fax 032 493 68 47.  
**MUSÉE JURASSIEN DES ARTS.** Me 16-20h, je-di 14-18h.

**MURIAUX**

**MUSÉE DE L'AUTOMOBILE.** Sa/di 10-12h/13h30-18h. Jusqu'à 31.3.  
**PORRENTUAY**  
**MUSÉE DE L'HÔTEL-DIEU.** Ma-di 14-17h.  
**SAINT-IMIER**  
**MUSÉE DE MINÉRAUX (PASSAGE CENTRAL 6).** Visite sur demande, commentée et gratuite 032 941 16 02.

**VILLERS-LE-LAC**

**MUSÉE DE LA MONTRE.** Du 4.2 au 3.4, du 24.3 au 14.4 et du 28.4 au 12.5, ouvert de 14 à 18h. Pour les groupes dès 10 personnes: ouvert toute l'année sous condition de réservation préalable au 0033 6 07 15 74 91 ou 0033 3 81 68 19 90.

**NEUCHÂTEL**

**CENTRE DÜRRENMATT.** «Friedrich Dürrenmatt, écrivain et peintre». Jusqu'au 31.12. Me-di 11-17h. Visites guidées sur réservation.  
**MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE.** Ma-di 10-18h.  
**\*MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE\*.** Ma-di 10-18h.  
**MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.** «Îles, vivre entre ciel et mer», expo du Muséum national d'histoire naturelle - Paris; «Ambiance lacustres», expo de photos. Jusqu'au 3.3. Ma-di 10-18h.

**BOUDRY**

**MUSÉE DE L'AREUSE.** Di 14-18h ou sur demande au 032 846 19 16.  
**MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN.** «Le Chêne et le tonneau». Me-di 14-18h. Jusqu'à 15.6.

**CERNIER**

**MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS.** Collection d'objets divers datant du 19me siècle à ce jour. Visites sur demande, 032 861 43 81.  
**HAUTERIVE**  
**LATÉNIUM, PARC ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE.** «Hier... Entre Méditerranée et Mer du Nord». Ma-di 10-17h.

**MÔTIERS**

**MUSÉE RÉGIONAL.** Fermeture annuelle. Réouverture le 4.5.  
**MUSÉE J.-J. ROUSSEAU.** «1751 - La quarantaine... et la renommée», jusqu'au 30.4. De novembre à mars sur rdv 032 861 13 18.

**LA NEUVEVILLE**

**MUSÉE D'HISTOIRE.** Pirogue néolithique, canons de Charles le Téméraire. S'adresser à la conservatrice, Mme M. Althaus, 032 751 11 48.  
**TRAVERS**  
**MUSÉE INDUSTRIEL - SITE DE LA PRESTA.** Groupes: sur réservation (avec guide) toute l'année, sans démonstration jusqu'à fin mars. Individuels: en hiver, seul. le dimanche 10-16h (sans démonstration et sans guide). Visite libre jusqu'à fin mars. Tél 032 863 30 10.

**VAUMARCUS**

**FONDATION MARC JURT ARTESPACE.** «Les songes de Chagall», gravures, paravent et documents sur Marc Chagall. Me-ve 14-17h, sa/di 11-17h. Jusqu'à 7.4.  
**\*Musées affiliés au passeport musées suisses\*.**

### L'IMPRESSUM DE L'IMPARTIAL

**SOCIÉTÉ ÉDITRICE:** SNP Société Neuchâteloise de Presse SA

**ÉDITEUR:** Fabien Wolfrath.

**DIRECTEUR DES RÉDACTIONS:** Mario Sessa

**RÉDACTEURS EN CHEF (RESP.):** Mario Sessa, Roland Graf.

**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL:** Jacques Girard. redaction@limpartial.ch

**CANTON DE NEUCHÂTEL:** Stéphane Devaux (resp.), Rémy Gogniat, Sandra Spagnol, Brigitte Rebetez, Nicolas Huber, François Othenin-Girard. ne.canton@lepress.ch

**VILLE DE NEUCHÂTEL:** Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard, Alexandre Caldara.

**LITTORAL ET VALLÉES:** Philippe Chopard (resp.), Florence Veya, Mariano De Cristofano, Christiane Meroni, Caroline Plachta, Santi Terol.

**MONTAGNES:** Daniel Droz (resp.), Irène Brossard, Léo Bysaeth, Robert Nussbaum, Jean-Claude Perrin,

**CLARE-LISE DROZ:** montagnes@limpartial.ch

**JURA BERNOIS:** Dominique Egger, Olivier Odier. jura.bernois@limpartial.ch

**CANTON DU JURA:** Michel Gogniat, Victor Giordano. jura.canton@limpartial.ch

**SPORTS:** Jean-François Berdat (resp.), Julian Cerviño, Gérard Stegmüller, Thomas Truong, Patrick Turuvani. sport@limpartial.ch

**MAGAZINE:** Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard, Sophie Bourquin. magazine@limpartial.ch

**ÉDITION SUISSE / MONDE / ÉCONOMIE / SOCIÉTÉ:** Guy C. Menuisier (resp.), Chantal Amez-Droz, Eugenio D'Alessio.

**À BERNE:** François Nussbaum, Stéphane Sieber.

**ÉDITION RÉGIONALE:** François Treuhardt (resp.), Michel Merz, Serge-André Maire, Manuel Montavon, Nicolas Bringolf.

**PHOTOGRAPHES:** Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon.

**INFOGRAPHISTE:** Pascal Tissier.

**DESSINATEURS:** Jean-Marc Elzingre, Tony Marchand.

**SERVICES DES ABONNEMENTS:** rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/910 20 40 diffusion@limpartial.ch

**RÉGIE DES ANNONCES:** Publicitas SA, 2300 La Chaux-de-Fonds rue Neuve 14 Tél. 032/910 20 50 Fax 032/910 20 59

**IMPRESSUM:** Centre Presse, Neuchâtel

### LES MOTS CROISÉS DU JOUR No 84

**Horizontalement:** 1. Méprise. 2. Prénom masculin - Apparence. 3. Subsistera - Dans la note. 4. Indéfini - Fixai. 5. Machines - Assurance. 6. Participe. 7. Donnassent un aspect pelucheux. 8. Qui n'ont plus vingt ans - Éliminai. 9. Conjonction - Mouvement musical. 10. En un, c'est rapidement.

**Verticalement:** 1. Irréalizable. 2. Piste sablée - Frais bancaires. 3. Article - Se fait entendre. 4. Chef d'équipe. 5. Issue - Champion. 6. Cachées - Article. 7. Planche - Virage sur lattes. 8. Le sodium - Fut mis à la diète. 9. Circule en Jordanie - Équipe suisse de foot. 10. Réaction brûlante.

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

Solution dans la prochaine édition.

### Solution du no 83

**Horizontalement:** 1. Vilipender. 2. Inadéquate. 3. Ladanum - AD. 4. Lui - Elle. 5. Agnat - Room. 6. Guo - Edo - Np. 7. Er - Usité. 8. OAS - Teste. 9. Ilien - Etou. 10. Sertisseur.

**Verticalement:** 1. Villageois. 2. Inaugurale. 3. Ladino - Sir. 4. Ida - Et. 5. Pénates - Ni. 6. EQU - Dit. 7. Numérotées. 8. Da - Lo - Este. 9. Etalon - Tau. 10. Rédempteur.

Badminton - Chœur d'hommes - Fanfare - Football Club - Gymnastique - Tir Cycliste - Chœur mixte - Samaritains - Course - Vignerons Vin Nouveau - Cercle - Volley-ball - Développement Jeunesse - Parti Libéral - Pompiers Réformée de table Tennis - Club - Voile du Jeudi Sportif - Radical Club - Équipement Pétanque - Photo Club - Musique Commerciale - Sociétés Anciens Elèves - Adresse: Lieu: Musiciens Chant Lutteurs - Golf - Escrime - Ski-Club - Camping-Club - Rugby - Patineurs - Handball Club - Club - Aviation Club - Plongée - Curling-Club - Animaux Cynologique - Magiciens - Photo Club - Bridge - Accordéonistes - Aéro-Club

## AUX SOCIÉTÉS LOCALES

Ci-dessous le moyen le plus simple d'avoir des informations sur l'édition du futur Guide des sociétés locales du canton de Neuchâtel à paraître cette année dans L'Express et L'Impartial:

Société: .....  
 Personne de contact: .....  
 Adresse: ..... Lieu: .....  
 N° postal: .....  
 Coupon à retourner à Publicitas, M. Davide Grassi, rue Saint-Maurice 4, 2001 Neuchâtel

028-342750/PUO

## En 2002, devenez fit!

AVEC LE PHYSIC CLUB, LE MEILLEUR MOYEN D'Y ARRIVER.

Appelez tout de suite!  
**032 926 67 77**

La Chaux-de-Fonds • Cernier • Le Locle

**Physic club**  
 W.E.L.L.N.E.S.S club

# L'Impartial

Editeur: Fabien Wolfraht  
 Directeur des rédactions: Mario Sessa  
 Rédacteur en chef: Roland Graf

Tirage contrôlé: 20.822 exemplaires (REMP, juin 2001)  
 Lecteurs 45.000 (Mach Basic 2001)

**RÉCEPTION**  
 14, rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 032 910 20 00

Ouverture: du lundi au vendredi 7 h 45 - 12 h et 13 h 45 à 17 h 45 (vendredi: 17 h 15).  
 En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi de 18 h à 22 h.

**ABONNEMENTS / DIFFUSION**  
 Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 032 910 20 40  
 Fax 032 910 20 49  
 Adresse E-mail: diffusion@l'impartial.ch  
 Tarifs pour la Suisse  
 3 mois Fr. 85.- 6 mois Fr. 160.- 12 mois Fr. 301.-  
 Y compris 2,4% taxe TVA.  
 Souscription par téléphone, par bulletin d'abonnement ou à notre réception, Rue Neuve 14.

**CHANGEMENTS D'ADRESSE**  
 Les ordres de changement d'adresse, pour une durée de 6 jours ouvrables, au minimum, doivent parvenir par écrit six jours ouvrables à l'avance.  
 Les frais seront facturés avec le renouvellement de l'abonnement.

**PUBLICITÉ**  
 Régie des annonces: Publicitas SA  
 14, rue Neuve, 2302 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 032 910 20 50  
 Fax 032 910 20 59  
 Délais: 2 jours avant la parution à 12 h.  
 Edition du lundi: jeudi à 12 h.  
 Couleurs: 4 jours ouvrables, 8 h.  
 Avis mortuaires, naissances et tardifs: la veille jusqu'à 21 h.  
 Le courrier concernant cet avis est à déposer à la rue Neuve 14, en dehors des heures d'ouverture de la réception.

# L'Impartial

## Délais pour la remise des annonces

### Indépendance neuchâteloise (1<sup>er</sup> mars)

Editions du:	Délais:
Jeudi 28 février 2002	Mardi 26 février à 12 h 00
Vendredi 1 <sup>er</sup> mars 2002	<b>Pas d'édition</b>
Samedi 2 mars 2002	Mercredi 27 février à 12 h 00
Lundi 4 mars 2002	Mercredi 27 février à 12 h 00
Mardi 5 mars 2002	Jeudi 28 février à 12 h 00

La veille de parution, les avis de naissances et les mortuaires sont à adresser jusqu'à 20 heures à la rédaction, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds ou par fax au 032/910 20 09, en mentionnant visiblement sur les envois:

**Avis de naissance urgent** ou **Avis mortuaire urgent**

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution. Nous remercions notre clientèle de sa compréhension.

**PUBLICITAS**  
 La Chaux-de-Fonds  
 Rue Neuve 14 - Case postale 2054  
 Tél. 032/910 20 50 - Téléfax 032/910 20 59

### Du producteur valaisan aux consommateurs

## PRODUCTION INTÉGRÉE

**Pommes: Golden, Idared, Maigold, Granny-smith, Fr. 8.- les 5 kilos; poires Louise-bonne, Fr. 4.- les 2,5 kilos; Beurrées Bosc, Fr. 8.- les 5 kilos; petites poires, Fr. 3.- les 2,5 kilos; choux rouge, Fr. 4.- les 3 kilos; racine rouge, Fr. 4.- les 3 kilos; céleri pomme, Fr. 6.- les 3 kilos; raves, Fr. 5.- les 3 kilos; carottes, Fr. 4.- les 3 kilos; oignons, Fr. 4.- les 3 kilos; mélange de légumes, Fr. 10.- les 5 kilos; pommes de terre, Fr. 12.- les 10 kilos, Fr. 6.- les 5 kilos; pommes de terre à raclette, Fr. 5.- les 5 kilos.**

**Livraison: vendredi 1<sup>er</sup> mars 2002**  
 Saint-Imier, gare, de 13 h 30 à 14 h; Renan, gare, de 14 h 15 à 14 h 30; La Chaux-de-Fonds, place de la Centrale laitière, rue du Collège, de 15 h à 16 h.  
 Commandes par tél. au 027 744 15 20  
 En cas d'absence, laissez votre commande sur le répondeur s.v.p. Merci.

## Une piqûre aux grands effets: Donnez de votre sang

DIVERS

132-107397

**tout pour la vue...**

**novoptic**

2300 La Chaux-de-Fonds  
 Av. Léopold-Robert 51  
 Sous les Arcades  
 Tél. 032 913 39 55

Communauté Emmaüs  
 La Chaux-de-Fonds

### VENTE SPÉCIALE DE LIVRES

LIVRES À THÈMES  
 LIVRES ANCIENS  
 ET D'HORLOGERIE

BD  
 Collection Paris-Match  
 reliés (1949-1953), et séparés.

Meubles anciens  
 À RESTAURER

**SAMEDI 2 MARS**  
 9 h - 12 h / 14 h - 16 h

ENSEIGNEMENT

## Formation personnelle

028-344092

### Correspondance commerciale française

Le mardi de 20h à 22h, du 5 mars au 28 mai  
 Fr. 240.- (12 leçons)

### Comptabilité - niveau 1

Le mercredi de 18h à 20h, du 13 mars au 12 juin - Fr. 360.- (12 leçons)

Renseignements / Inscriptions  
 Ecole-club Migros  
 Rue Jaquet Droz 12  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 032 / 911 10 00  
 Fax 032 / 913 11 12  
 www.ecole-club.ch

**école-club migros**  
 FORMATION

VACANCES-VOYAGES

## robert fischer

1931-2001 2074 Marin  
 028-344684/DOU

Pour vous distraire...

Samedi 2.03.02	Barnabé à Servion présente La vraie expo.01 (supplémentaire) 1er rang balcon - Départ 18h30	Transp. et réservation	Fr. 89.-
----------------	---	------------------------	----------

Nos courses d'un jour...

Dimanche 24.03.02	Course d'ouverture surprise avec notre duo Yveric	Fr. 59.- au lieu de 92.-
Vendredi-Saint 29.03.02	Le tour du lac Léman avec repas de midi. Carte d'identité	Fr. 69.-
Dimanche de Pâques 31.03.02	Un beau jour au printemps en Alsace avec repas de midi. Carte d'identité	Fr. 69.-
Lundi de Pâques 01.04.02	Course surprise du 1er avril avec repas de midi.	Fr. 65.-
Mercredi 10.04.02	Course d'inauguration de nos 2 nouveaux autocars avec repas de midi, boissons comprises. Places limitées	Fr. 59.-

En concerts...

Lundi 20.05.02	Jean-Jacques Goldman à l'Arena, Genève Départ 17h	Transp. et billet	Fr. 112.-
Samedi 28.06.03	Johnny Hallyday au stade de la Praille à Genève Tribunes assises non numérotées	Transp. et billet	Fr. 166.-

Départs également du Locle, de La Chaux-de-Fonds, du Val-de-Ruz et Neuchâtel.

**Tél. 032 / 753 49 32**

DIVERS

### Déclarations d'impôts (NE)

Exclues comptabilités. Remplies à votre domicile. Discretion assurée. Fr. 70.- par déclaration. Plus de 25 ans d'expérience.  
 Prendre rendez-vous au 032 926 56 73 (répondeur) **J.-P. Schranz.**  
 132-107981

**Pompes funèbres**  
 Accueil 24 h/24 h

**A. Wälti**  
 Place du Marché 6  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 032/968 22 64

**OUVERTURE:**  
 Magasin Joux-Perret 8  
 Lundi à vendredi: 14 h - 18 h  
 Samedi: 9 h - 12 h / 14 h - 16 h

Boutique EMMAÛS  
 Daniel-JeanRichard 5  
 Lundi: 14 h - 18 h  
 Mardi à vendredi: 9 h - 11 h 45 / 14 h - 18 h

**UN MAGASIN D'OCCASION OUVERT À TOUS**  
 Tél. 032 968 42 02

132-109646/4x4

ENSEIGNEMENT

## EN VACANCES AU CINÉ du lundi 25 au vendredi 1<sup>er</sup> mars

3 films dont 2 en avant-premières exclusives - Prix par film Fr. 8.-, jusqu'à 16 ans

**SCALA 1** Chaque jour à 15h30  
 Tél. 916 13 66 Pour tous

**EDEN** Chaque jour à 15h  
 Tél. 913 13 79 12 ans

**TERREUR D'ÉLITE** JACQUES SULLIVANT  
 Disney-Pixar  
**MONSTRES & Cie**  
 NOUS FAISONS PEUR ET NOUS LE FAISONS BIEN

**Gwyneth Paltrow Jack Black**  
**L'AMOUR EXTRA LARGE** (SHALLOW HALL)

**ABC** Tél. 967 90 42

**PRINCES ET PRINCESSES**  
 Un film de Michel Ocelot  
 réalisateur de KIRIKOU ET LA SORCIÈRE  
 Du lundi 26 au vendredi 1<sup>er</sup> mars  
 Chaque jour à 14h et 16h

Une piqûre aux grands effets:  
 Donnez de votre sang

**Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...**  
 Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

**Solution du mot mystère:**  
**ADJUDANT**

# Les projets s'édifient aussi à 80 ans

**Aînés ■ Ruth Schmid-Gagnebin: un nouveau CD consacré au piano.**

*Enregistré avec soin et passion. Comme toujours. Par une dame qui a voué sa vie à la musique*



Ruth Schmid-Gagnebin: «Le piano, c'est ma vie». Même dans un petit appartement.

PHOTOS S. GRAF

Par  
**Sonia Graf**

Neuchâtel, dans un petit appartement protégé qui rappelle celui d'un campus universitaire, Ruth Schmid-Gagnebin s'enchanté chaque jour de la vue sur le lac qui s'offre à son regard. «Mon balcon, j'en profite même les nuits d'été», affirme-t-elle toute heureuse de son sort, dans son une pièce-cuisinette où elle a pu caser un petit piano muni d'écouteurs. «Ce n'est pas le mieux pour jouer et entendre la musique, mais il ne faut pas déranger les autres locataires...»

Rentrée de New York après dix-sept ans d'une vie américaine trépidante, entre récitals et concerts avec de grands orchestres, courses d'un disquaire à un autre flanquée d'un imprésario «qui, s'il le fallait, me renvoyait à la maison en train au beau milieu de la nuit», Ruth Schmid-Gagnebin n'a pu rapatrier

que trente kilos de bagages. Fort peu de choses personnelles, mais toutes ses partitions, y compris les cahiers entiers de compositions écrites de sa main. «145 pièces pour piano et orchestre; celle-ci, par exemple, écrite d'un trait dans un restaurant.»

## Une pianiste romantique

L'octogénaire au regard bleu franchement optimiste sous sa chevelure blonde est, surtout, une interprète passionnée de Chopin, Liszt, Beethoven, Mozart, mais également Debussy... Ses compositeurs préférés, dont elle joue inlassablement les études ou sonates depuis toujours. Depuis l'adolescence en tout cas, lorsqu'elle étudiait le piano auprès de Dinu Lipatti, l'interprète de rêve qu'elle fréquentait autrefois à Genève, après une formation dans le canton de Neuchâtel, puis à Zurich.

Egrenant quelques souvenirs en tournant les pages d'un classeur contenant «les

programmes des concerts que j'ai donnés en Amérique, dont les 24 Etudes de Chopin op. 10 et 25, et les 6 Etudes de Liszt d'après Paganini», Ruth Schmid-Gagnebin déclare haut et fort: «J'ai eu des chances: un prix du canton de Berne, un prix fédéral, une aide pour réaliser mon disque consacré à Debussy... La reconnaissance d'une université anglaise, la médaille «Woman of the Year» de l'American Biographical Institute...»

Déposés sur un fauteuil, deux épais volumes qui lui font particulièrement plaisir: «International Who's who in Music» et, sortant d'impression, «Kürschers Deutscher Musik-Kalender», qui lui consacrent chacun un petit pavé soulignant ses activités de pianiste et de compositeur. «La composition? Je n'ai pas pris de leçons, mais j'ai tellement joué que je sais comment on compose». Dans un cahier jauni, «Sept pièces d'après les fleurs», assorties des œillets, roses ou orchidées qui les ont inspirées, mon-

trient par ailleurs un joli coup de crayon.

«Aux Etats-Unis où j'ai eu la chance de jouer tous mes concertos, soit en dirigeant moi-même

soit avec un chef d'orchestre, mon «American Rhapsody» a eu beaucoup de succès, c'était comme un feu d'artifice!» Et détailent les partitions: «Un concerto d'après «Ainsi parlait Zarathoustra» de Strauss, «Zefiro», un concertino exprimant les mouvements du vent...» Enfin, pour les quarante ans de l'église de La Coudre, «un quartier où j'ai très bien été reçue, j'ai composé «La fête au village», une œuvre campagnarde de 45 minutes pour divers instruments et narrateur». Un ange passe. Ruth Schmid-Gagnebin laisse percer un petit pincement de cœur: il n'y a pas eu d'enregistrement.

## La vie au présent

Pourtant, lorsqu'elle évoque sa vie consacrée au piano, murmurant à peine le regret de n'avoir pas eu suffisamment d'engagements pour des concerts – «quand j'étais jeune et au vu du travail réalisé et des capacités que je ressentais, mais actuellement beaucoup de pianistes sont dans la même situation» –, Ruth Schmid-Gagnebin s'attache bien plus au présent qu'au passé. «Je ne me sens pas vieille, même si je souffre d'un diabète longtemps ignoré, ne vois qu'à

peine d'un œil opéré au laser, et ayant perdu bien des dents, confie-t-elle rieuse. Et le piano reste toute ma vie. Si j'ai besoin de lunettes pour lire, je joue heureusement tout par cœur. Et dans mon petit appartement, j'ai tout ce qu'il faut. Je suis bien». S'attendant juste ce qu'il faut aux travaux ménagers quand d'aucuns n'ont plus que cela et parce qu'il le faut bien, la pianiste dispose également d'un ordinateur vieux modèle pour effectuer son courrier et, actuellement, s'interroge quant à l'opportunité de s'équiper ou non d'internet. Comme quoi le grand âge sait aussi s'accommoder de la vie moderne!

Mais dans l'immédiat, parce qu'elle n'est jamais à court de projets, Ruth Schmid-Gagnebin prépare son prochain concert, le dimanche 9 juin à l'aula des Jeunes Rives de Neuchâtel, un concert consacré aux Sonates de Beethoven. «Les nos 23, 24 «Appassionata» et 26 «Les adieux», qu'elle commente avec moult détails et un enthousiasme de jeune fille, tout en avouant avoir toujours le trac face au public. «Tout va tellement vite sous les doigts!...». /SOG

## Liszt & Schmid-Gagnebin

Edition spéciale hors commerce que l'on peut obtenir auprès de Ruth Schmid-Gagnebin à Neuchâtel (tél. 032 753 51 72), le nouveau CD Gallo sous jaquette représentant la Collégiale de Neuchâtel, due au talent de Ruth Vouillamoz, a été enregistré à Couvet, Neuchâtel et Lausanne, par «une pianiste Steinway» ainsi que l'interprète aime à le rappeler, hormis les 2e et 3e études d'après Paganini, ici dans une exécution de 1977. «Bien que je les avais jouées, je n'étais pas très contente de cette nouvelle version, pas assez expressive.» Et la pianiste d'insister sur cette fameuse et difficile «Campanella», ce



tintement de clochette si exigeant pour la main et nécessitant une folle virtuosité. «Après Couvet, je suis allée au studio d'enregistrement de Guy Fallot, à Lausanne. Une véritable salle de musique, où Cortot, Casals ou Lipatti ont joué, un endroit où jamais je n'aurais pensé m'asseoir à un piano». Es-

sentiellement consacré à Liszt, avec les «Consolations» notamment, ce CD comporte aussi un Concerto pour piano et petit orchestre signé Ruth Schmid-Gagnebin. Quatre mouvements accompagnés par Estelle Beiner et Piotr Zemlinsky, violons, Yves Tschopp, clarinette, Nicole Gabus, violoncelle, Claire-Lise Renevey, harpe, Christel Bioley, flûte et Claire Malignino, alto. «Tous d'excellents instrumentistes, des amis que j'apprécie énormément, une véritable tribu. Nous avons déjà joué ensemble dans différents endroits, tel l'hôpital, également avec Pascal Stauffer, un formidable joueur de marimba.» / SOG

LATV DU JOUR «Grand format», lundi 25 février, 22H15 ARTE

## Portrait d'un cinéaste en général

**Documentaire ■ Arte retrace l'histoire de Roman Karmen, général soviétique qui filma les révolutions**

«De tous les arts, disait Lénine, le cinéma est pour nous le plus important». Roman Karmen, ambassadeur non officiel de la cause soviétique, s'est conformé toute sa vie à cette maxime. De la guerre d'Espagne à l'instauration du gouvernement d'unité populaire au Chili en passant par la Seconde Guerre mondiale et la révolution cubaine, ses images, parmi les plus fortes du XXe siècle, sont connues de tous mais son nom est souvent ignoré. Un portrait captivant de ce général soviétique qui fut aussi le cinéaste d'un siècle de révolutions.

Roman Karmen a traversé le siècle, jusqu'à sa mort en 1975, en laissant une empreinte très puissante sur l'histoire: ses images. Du visage exsangue d'une fillette fuyant sous les bombes dans Madrid en flammes en 1936 au silence de la répression dans les stades chiliens en passant par la bataille de Stalingrad, Diên Biên Phû ou la prise du pouvoir de Fidel Castro à Cuba, cet homme a tout vu, tout traversé et tout filmé.

Qui est Roman Karmen: officier, propagandiste, cinéaste? Au service du régime soviétique, il est correspondant de guerre de presse filmée en Es-

pagne en 1936, envoyé spécial en Chine en 1938 pendant la guerre sino-japonaise, mobilisé dans l'Armée rouge pendant la Seconde Guerre mondiale, responsable de la délégation soviétique à Nuremberg. Il passe du ciné-journalisme à la mise en scène et vice versa, n'hésitant pas à reconstruire des événements majeurs non filmés tels que la bataille de Stalingrad. A partir des années 50, il se fait l'ambassadeur itinérant des révolutions socialistes...

Roman Karmen est un personnage complexe, multiple, qui ne regarde que ce qu'il veut montrer, partant du prin-



Roman Karmen a croisé les grands personnages qui ont fait le siècle.

PHOTO ARTE

cipe qu'il n'existe pas de vérité au cinéma. Son travail est guidé par son engagement politique, sa fidélité au réel biaisée par ses convictions. En relatant ce parcours hors du commun, ce documentaire s'intéresse à la fonction de l'image ou, plus exactement, à la manipulation de celle-ci.

Karmen n'est pas à l'abri de clichés, nourris de ses idéaux

politiques. Fidèle défenseur du socialisme, il encense les héros soviétiques du travail à l'usine, filme les grands symboles du socialisme comme l'alphabetisation à Cuba, dresse le portrait de Mao, encore inconnu, et ignore délibérément la terreur qui gagne son pays en livrant des images de voiliers en pleine période de goulag... /sp-réd.

## ZAPPING

**BOX OFFICE ■ «Himalaya, l'enfance d'un chef».** Conflit de générations sur le toit du monde. Eric Valli, photographe et documentariste, rend hommage à un peuple qu'il connaît et dont il partage la langue. A 5000m d'altitude, les interprètes jouent leur propre vie. Une prouesse et des paysages à couper le souffle, ce soir à 20h30 sur TSRI. /sp-réd.

**MAGAZINE ■ «Complément d'enquête».** En France, à quelques mois des élections, le serpent de mer de la dépendance des drogues douces refait aussi surface. Alors qu'un rapport récent montre une banalisation spectaculaire de la consommation chez les jeunes, «Complément d'enquête», à 23h05 sur France 2, consacre une émission au phénomène cannabis. /sp-réd.

# Dans la peau du policier tueur

**Théâtre ■ Le comédien neuchâtelois Robert Bouvier incarne le rôle titre de «Killer Joe», une création actuellement à l'affiche du Théâtre populaire romand. Rencontre**

Propos recueillis par  
**Dominique Bosshard**

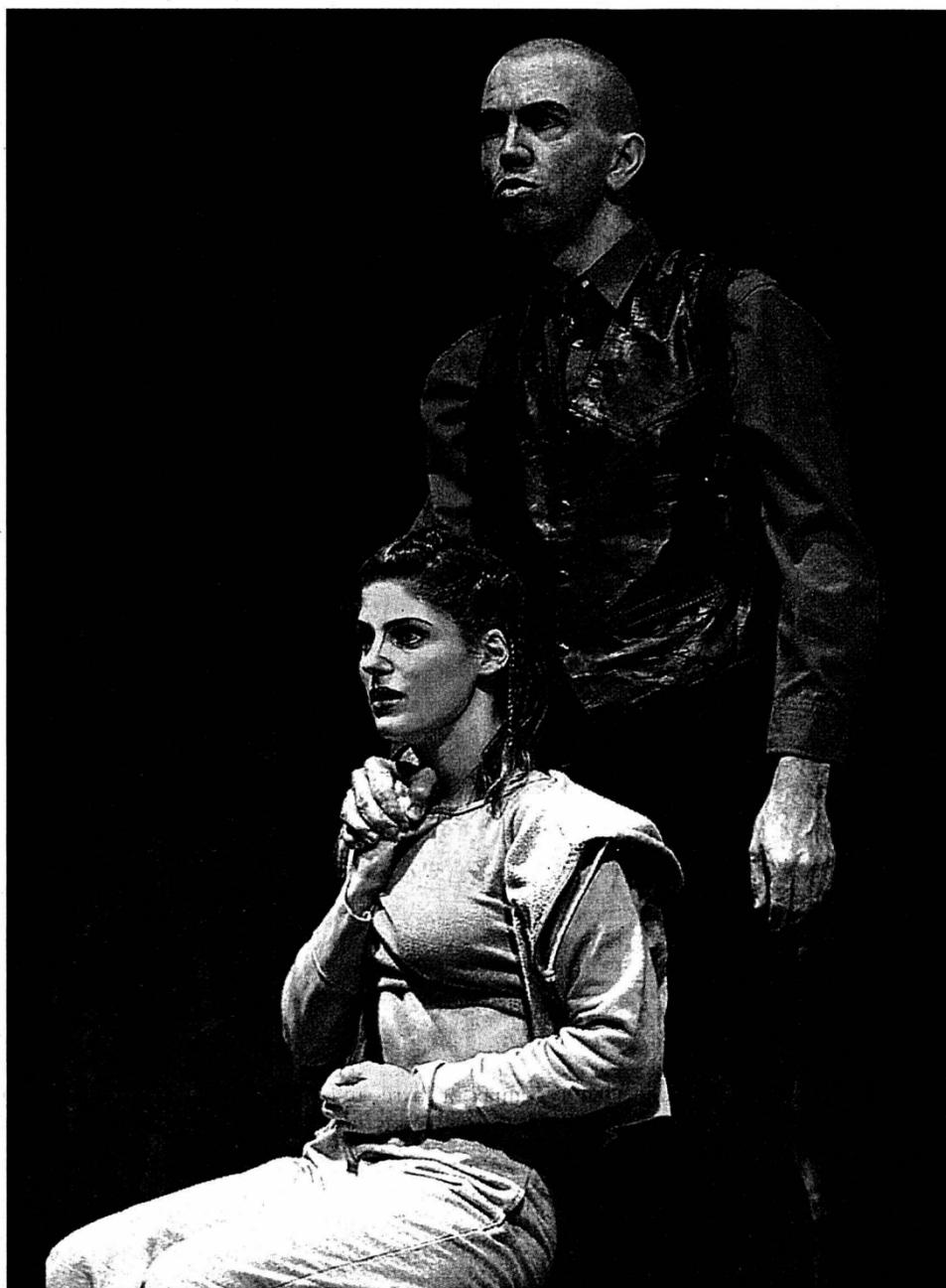
Robert Bouvier est actuellement à l'affiche de «Killer Joe», une comédie trash de Tracy Letts présentée par le Théâtre populaire romand (TPR), à La Chaux-de-Fonds. C'est le crâne rasé – «Gino Zampieri, mon metteur en scène, me trouvait trop romantique avec les cheveux longs!» – qu'il s'est glissé dans la peau de son personnage, un flic qui, à l'occasion, devient tueur à gages. Un look et un rôle en totale rupture avec «François d'Assise», le personnage empreint d'amour que le directeur du théâtre du Passage a récemment incarné à Neuchâtel.

**Comment vous sentez-vous dans la peau de Killer Joe?**

**Robert Bouvier:** Killer Joe est le plus abstrait des cinq personnages que comporte la pièce. Ce qui laisse une grande latitude à l'interprétation. Gino Zampieri m'a dit: «C'est simple, tu incarnes la mort». On ne sait rien de Killer Joe, c'est un peu un fantôme de la violence; des gens qui n'osent pas tuer demande à cet homme de le faire pour eux. C'était à moi de lui inventer un petit passé et de travailler à partir de ce que je suis. Ce qui m'a intéressé chez lui, ce sont ses failles, ses fêlures, sa pathologie: il est policier et assassin, il y a là une schizophrénie. On peut imaginer que cet homme a été trompé, trahi, et qu'il a une revanche à prendre sur la société. Quand quelqu'un rêve d'absolu et que ses idéaux s'écroulent, on ne sait pas ce que ça peut engendrer. C'est comme si, au lieu de prendre sur lui lorsque le Vatican essaie de l'éjecter de son ordre, François d'Assise avait emprunté le chemin de la vengeance.

**Avez-vous accepté sans hésiter ce rôle de tueur?**

**R. B.:** Non; en raison, d'une part, de la reprise de «François d'Assise» qui tombait au mo-



Le tueur (Robert Bouvier) exerce son emprise sur la jeune fille (Anne-Shlomit Deonna).

PHOTO A

ment des répétitions de «Killer Joe», de mon travail à assumer en tant que directeur au Passage, d'autre part. Mais la proximité de La Chaux-de-Fonds me facilitait la tâche. Et puis, prendre part à la première création du TPR de Gino

Zampieri, c'était un beau symbole. Mais j'ai aussi accepté parce que le texte m'a beaucoup plu, je l'ai trouvé bien structuré, d'une grande finesse au niveau du scénario; les personnages sont bien approfondis, on peut les voir comme des

figures tragiques très ancrées socialement.

**La pièce permet-elle de prendre du recul par rapport à la violence qu'elle montre?**

**R. B.:** Elle est drôle aussi, il y a un certain humour, ces gens sont tellement cyniques et, par-

## Pour rappel

«Killer Joe», une pièce américaine de Tracy Letts, met en scène un petit dealer (Frédéric Solunto) de la banlieue de Dallas qui, suite à une arnaque, doit un gros paquet de fric à des revendeurs. Il imagine alors un plan, dont il fait part à son père (Tobias Kempf): tuer la

mère (Suzanne Forsell) et empêcher l'assurance-vie. Pour accomplir cette basse besogne, les deux hommes font appel à Joe Cooper, un flic qui arrondit ses fins de mois grâce à son boulot de tueur à gages, et ne restera pas insensible à la sœur (Anne-Shlomit Deonna) de son jeune mandataire. /dbo

## Le site qui tue

«Théâtre et adolescents ne font pas forcément bon ménage. Raison pour laquelle nous avons cherché à piquer leur curiosité par le biais d'un site internet». Conçu, entre autres, par Philippe Maeder, responsable technique au TPR, relayé par des auto-collants distribués un peu partout à La Chaux-de-Fonds, [www.killer-joe.com](http://www.killer-joe.com) ne fait pas directement allusion à la pièce qui se joue à Beau-

Site. Interactif, le site du tueur a déjà enregistré plusieurs messages, en général empreints d'humour. «Du style: est-il possible d'obtenir un prix de gros pour tuer tous mes professeurs?». C'est sur le même ton ludique que la réponse tente d'orienter les internautes vers le théâtre: «On leur dit, par exemple, de se rendre dans un lieu dit le TPR, où Killer Joe fait la démonstration de ses talents...». /dbo

fois, bêtes; et ils restent très archétypiques. Cet univers possède un côté de bande dessinée, les costumes, les maquillages sont stylisés, l'aspect texan est bien marqué. Très naturaliste – les installations du mobile home fonctionnent – le décor est en même temps traité avec un léger décalage. Une spectatrice a estimé que Joe est un personnage dangereux, car il possède un certain charisme; on retrouve un peu le débat qu'avait soulevé la pièce, puis le film, consacrés à l'assassin Roberto Succo. Mon travail, c'est de faire qu'on aime quand même ce personnage... mais on a toujours une responsabilité quand on joue, et en accentuant la folie du Killer, je montre bien que c'est quelqu'un d'anormal. Je suis sensible à une certaine éthique, également en tant que directeur de théâtre, et je ne pense pas que ce spectacle-

là soit dangereux. Il est très bien écrit, on voit qu'on peut tomber dans de mauvais draps pour une bêtise, et qu'il est bon, peut-être, de ne pas jouer avec le feu.

**Les jeunes se sentent-ils concernés par «Killer Joe»?**

**R. B.:** Certains ont assisté aux répétitions; je crois que c'est un univers qu'ils connaissent très bien, car il évoque celui des films américains. Pour ma part, j'éprouve un peu de gêne par rapport à la façon, pas des plus saines, dont la pièce traite de la sexualité; ce Killer pratique une sorte de viol moral sur la jeune fille, par exemple. Mais je crois que les jeunes font la part des choses, quand bien même je ne ressens pas, personnellement, que la pièce s'adresse spécialement à eux. /DBO

**La Chaux-de-Fonds, Beau-Site, jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 mars, 20h30.**

# Rodrigo: compositeur néo-classique

**CD classique ■ Trois nouveaux disques regroupent ses premiers enregistrements et des raretés pour le centenaire de sa naissance**

Par  
**Jean-Claude Bolliger**

L'année 2002 marquera le centenaire de la naissance de Joaquín Rodrigo. Le compositeur espagnol, devenu aveugle dans sa petite enfance, aura traversé tout le vingtième siècle sans que son style connaisse de véritable évolution. Ce néo-classique, si attaché à ses racines nationales, est demeuré aussi célèbre par le «Concerto d'Aranjuez» que Ravel par le «Boléro». Heureusement, l'un et l'autre ne sont pas les auteurs d'une unique partition!

Expression sans détours, sonorités lumineuses: l'élégance naturelle de Rodrigo séduit d'emblée. Il sera devenu extrêmement populaire tout en demeurant en marge des princi-



aux courants, ce qui ne va pas de soi. On ajoutera qu'en la personne de son épouse, Victoria Kamhi, il a trouvé une collaboratrice qui lui a fourni de nombreux textes.

EMI vient d'enrichir de trois CD la discographie du musicien ibérique. Malheureusement, les commentaires ne sont rédigés qu'en espagnol et en anglais.

Le premier volume, qui groupe sept œuvres pour or-

chestre de chambre en général peu répandues, a les allures d'un hommage à la danse. Signalons que la plus couramment jouée, la «Fantaisie pour un gentilhomme», nous est présentée dans la version avec flûte et non dans celle avec guitare. Sans être un modèle de subtilité, le bien nommé Orquesta de Cámara Joaquín Rodrigo sait nous convaincre qu'il se trouve en pays de connaissance.

Réunissant quatre œuvres pour chant et orchestre, le second volume présente un intérêt tout particulier. D'une part, il offre deux premiers enregistrements mondiaux: ceux des très originaux et incantatoires «Hymnes des fidèles de Qumran» (trois voix de femmes et chœur) et du «Cantique de Saint François d'Assise» (chœur), ce dernier écrit à l'oc-

cas du 800e anniversaire de la naissance du fondateur de l'ordre des franciscains.

D'autre part, il reporte sur CD le poème symphonique «Ausencias de Dulcinea» (basse et quatre sopranos) célébrant cette fois le 400e anniversaire de la naissance de Cervantes, et la «Musica para un codice salmantino» (basse, chœur et onze instruments), commandée par la célèbre Université de Salammanque.

### Comédie lyrique

Interprétées, outre les solistes, par le Chœur Exeter et l'Orchestre philharmonique royal, sous la direction de Raymond Calcraft, ces musiques lèvent le voile sur un Rodrigo demeuré curieusement à l'écart alors qu'il s'agit d'une part importante de sa production. Un

très bel hommage venu d'outre-Manche.

Le troisième volume (encore un premier enregistrement mondial), est exclusivement consacré à «El Hijo Fingido», comédie lyrique en un prologue et deux actes, d'après Lope de Vega. Les amateurs du genre trouveront bien du charme à cette sorte de zarzuela. S'ils la découvraient sans en connaître l'auteur, ils n'imagineraient peut-être pas qu'elle date de 1964. Les interprètes en sont dix solistes, ainsi que les Coro y Orquesta de la Comunidad de Madrid, dirigés par Miguel Roa.

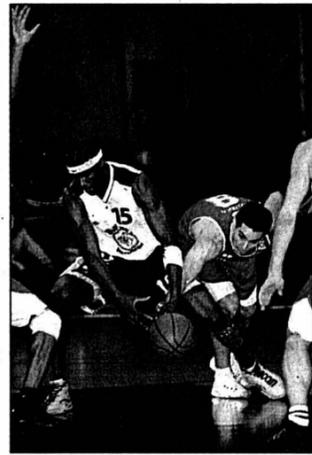
Souhaitons que l'année en cours nous apporte d'autres surprises aussi agréables, car la matière n'est pas épuisée. /JCB

**EMI, 2000. Trois disques séparés.**

## LIVRE

**VOYAGE ■ Asie centrale.** Du lac Baïkal à l'Himalaya, de l'Oural aux premiers contreforts de la Mandchourie, l'Asie centrale déploie grands lacs et très hautes montagnes, steppes, forêts et déserts froids. Des millions de kilomètres carrés que les éditions Mondo rendent très proches dans un bel ouvrage, «Asie centrale, royaume des nomades» (2002). Quand bien même, aujourd'hui, les nomades en question se sédentarisent peu à peu, cette région fut de tout temps un lieu de passage, de transition entre les grandes civilisations asiatiques. S a m a r c a n d e, Persepolis, Boukhara: autant de jalons posés sur ce vaste territoire jadis foulé par Alexandre le Grand ou Gengis Khan, et où furent tracées les légendaires routes de la soie. /dbo



Victoires  
réjouissantes

Le BBCC (ici Eric Morris contre le Vaudois Régis Vaccoud) et Union NE ont sorti la tête de l'eau ce week-end. Les deux formations neuchâtelaises de LNB se sont, en effet, imposées face à Echallens et Birsfelden.

■ page 23

Val-de-Ruz  
encore battu

Val-de-Ruz a perdu (3-0) face au leader Ecublens son sixième match consécutif dans le tour final de LNB masculine. En LNA féminine, en revanche, Franches-Montagnes a pris le meilleur, pour la première fois de la saison, sur son grand rival Bienne (3-0).

■ page 24

LA SUISSE ET  
LE MONDEVente  
en hausse

PHOTO A-GALLEY

Les ventes de médicaments l'année passée ont augmenté de 8,5% par rapport à 2000, pour se situer à 3,4 milliards de francs. Pour l'industrie pharmaceutique, les médecins ont contribué à une hausse de 17,4% de son chiffre d'affaires.

■ page 30

Projet  
d'interdiction

PHOTO A-KEYSTONE

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) examine la possibilité d'interdire la vente de cigarettes aux jeunes. «Nous discutons de la limite à fixer, 16 ou 18 ans», a confié hier Thomas Zeltner, directeur de l'OFSP, confirmant une information du «SonntagsBlick».

■ page 32

## Les derniers buts d'Alex?

Football ■ Le Ghanéen a été le grand artisan de la victoire de Neuchâtel Xamax face à Aarau. Mais il est en partance pour Saint-Gall. On reparle de Skatchenko

Par  
Gérard Stegmüller

L'air est malsain du côté de la Maladière et il serait agréable que tout le monde se calme. Les gilets pare-balles sont sortis. La belle victoire acquise hier aux dépens d'Aarau a été reléguée au second plan. A ce rythme, il y aura de la casse. Bon sang de bon sang! A-t-on affaire à des adultes ou pas?

Les événements de la semaine dernière ont précipité les choses. Départ de Geiger, intronisation de Ryf. Et hier, un journal dominical n'a pas hésité à titrer que c'était la guerre entre Rumo et Facchinetti. Les deux dirigeants ont inévitablement calmé le jeu avant le match lors d'une conférence de presse, mais leurs discours n'ont convaincu personne (lire ci-dessous). Entre les deux, la belle histoire d'amour est terminée. Pour sa part, Alain Geiger ignore superbement son devoir de réserve qui figure dans son contrat. Il tire à boulets rouges sur Me Rumo en termes peu courtois, histoire d'employer un euphémisme.

A Neuchâtel Xamax, on a décidé de pas son pareil pour pourrir une situation. «Il n'y a qu'une chose qui nous intéresse, clame fort justement Gilbert Facchinetti. C'est le maintien en LNA!» Messieurs, la balle est dans votre camp.

## Echange avec Bieli?

Et s'il n'y avait encore que ça... Par la bande - cela devient décidément une habitude - on a appris qu'Alex était courtisé par Saint-Gall. Les dirigeants de l'Espenmoos font le forcing pour acquérir les services du Ghanéen. Ils voulaient déjà «descendre» hier à Neuchâtel pour signer les docu-



Pirouette d'Alex: sûrement la dernière sous le chandail xamaxien.

PHOTO LAFARGUE

ments. Toutefois, Freddy Rumo retient le lait. Pas question de céder l'Africain sans compensation, voire une double compensation. Alex pourrait faire l'objet d'un échange avec Bieli. Mais ce dernier - il a disputé tout le match samedi contre Grashopper - n'est pas très chaud à l'idée de revenir sur le Littoral neuchâtelois.

Qui dit transfert dit bien évidemment gros sous. Le départ quasi certain d'Alex - la décision finale tombera aujourd'hui - rapportera quelque 300.000 francs à Neuchâtel Xamax. Saint-Gall est prêt à déboursier jusqu'à 400.000 francs. Mais il faut juste savoir que le joueur fait l'objet d'un prêt jusqu'au 30 juin auprès du club ghanéen de Dwarfs. Et qu'en cas de départ précipité, Dwarfs veut aussi sa part du gâteau.

Une rocade entre Alex et Bieli, mais ce n'est pas tout.

Le nom de Sergueï Skatchenko refait surface. Et avec insistance. L'Ukrainien a joué une dizaine de minutes l'autre soir contre Bordeaux avec Metz. Néanmoins, Gilbert Gress a confirmé qu'il ne s'opposerait pas à un exil du «tsar». Si les dirigeants xamaxiens se mettent d'accord avec le président lorrain Carlo Molinari, l'affaire sera dans la poche. Il va sans dire que le probable départ

d'Alex rend Alain Geiger franc fou. D'où une ambiance électrique, si ce n'est détestable.

## Quel lob!

On en oublie presque qu'il y a eu un match, hier... Neuchâtel Xamax a livré une bonne première mi-temps, ponctuée par deux buts... d'Alex! Le premier consécutif à un prolongement de Rey à la suite d'un centre de Wie-

derker (26e). Le deuxième fut splendide, Rey démarquant Schneider qui servait le Ghanéen sur un plateau (36e).

Après la pause, les gens du lieu ont quelque peu perdu de leur superbe. Mais Simo via un lob somptueux et après une folle chevauchée en solitaire - il est carrément parti de ses propres 16 mètres! - a tué tout suspense juste après l'heure de jeu. Les Argoviens ont réagi bien trop tard pour pouvoir prétendre à un diplôme.

«Si Aarau était revenu à 2-1, nous aurions tremblé, dira Alain Geiger, évidemment comblé. Défensivement, nous avons bien contrôlé la situation. J'ai été surpris par la non-titularisation de De Napoli. Par moments, ça a manqué de rythme, mais les gars sentaient bien qu'ils maîtrisaient le jeu.»

Et la situation hors du terrain? Y a-t-il quelqu'un qui la maîtrise? /GST

NEUCHÂTEL XAMAX -  
AARAU 3-1 (2-0)

Maladière: 4200 spectateurs.  
Arbitre: M. Beck.  
Buts: 26e Alex 1-0, 36e Alex 2-0, 64e Simo 3-0, 72e Previtalli 3-1.  
Neuchâtel Xamax: Colomba; Barea, von Bergen, Büess; Schneider (82e Bättig), Tsawa, Oppliger, Wiederkkehr (89e Mangane); Simo; Alex, Rey (77e Baubonne).  
Aarau: Benito; Eggimann, Page, Skrzypczak; Schmid (46e

Gouda), Tarone, Friedli (76e De Napoli), Previtalli, Melunovic; Da Silva; Okpala (46e Calvo).

Notes: pelouse dans un état correct, température somme toute agréable. Neuchâtel Xamax sans Roque (blessé), Aarau sans Gelson, Baldassarri ni Joller (blessés). Présence de Claude Ryf dans les tribunes. Avertissements à Page (21e, faute) et Oppliger (34e, faute). Tête de De Napoli sur le poteau (88e). Coups de coin: 2-10 (2-4).

## AUTRES MATCHES

## DELÉMONT - LAUSANNE 4-0 (0-0)

Blancherie: 2050 spectateurs.  
Arbitre: M. Rogalla.  
Buts: 54e Bui 1-0, 63e Vernier 2-0, 67e Koudou 3-0, 79e Vernier 4-0.

Delémont: Portmann; Sahin, Ebe, Shereni (87e David Meyer), Hushy; Bui, Di Zenzo, Heiniger, Vernier; Yoffou (77e Nocita), Koudou (81e Biancavilla).

Lausanne: Zetzmänn; Karlen, Meyer, Zambaz; Iglesias, Margairaz, Meoli (76e Portmann), Lutsenko (69e Simo), Tchouga; Chavériat, Leandro (59e Yokuzoglu).

## LUCERNE - WIL 1-2 (0-1)

Allmend: 2143 spectateurs.  
Arbitre: M. Salm.  
Buts: 21e Gambino (penalty) 0-1, 61e Mallea 1-1, 73e Meyer 1-2.  
Lucerne: Bally; Pinnelli; Matic, Castro; Mehmeti (79e Enrique), Monteiro, Gian, Hodel; Arrué (58e Varela), Greco, Andreoli (58e Mallea).

Wil: Di Benedetto; Balmer, Gambino, Mangiaratti, Rizzo; Pavlovic, Romano, Meyer (89e Sereinig), Benson (77e Isabella); Naldo (79e Mordeku), Lustrinelli.

## WINTERTHOUR - THOUNE 1-2 (0-0)

Schützenwiese: 550 spectateurs.  
Arbitre: M. Busacca.  
Buts: 58e Becker 1-0, 70e Heinz Moser 1-1, 83e Rama 1-2.  
Winterthour: Hürzeler; Huber, Montandon, Nemsoudis, Spoljarec (85e Fabio Raimondi); Becker, Sekulovic, Cerrone, Obhaufooso; Ramsauer (57e Neny), Calo (68e Ciullo).

Thoune: Kobel; Stettler, Moser, Parnela, Schneider; Küffer, Matic (60e Rufener), Raimondi, Aziawonou; Echeverry (46e A. Moser), Rama.

## Classement

1. Delémont	1	1	0	0	4-0	3
2. NE Xamax	1	1	0	0	3-1	3
3. Wil	1	1	0	0	2-1	3
Thoune	1	1	0	0	2-1	3
5. Lucerne	1	0	0	1	1-2	0
Winterthour	1	0	0	1	1-2	0
7. Aarau	1	0	0	1	1-3	0
8. Lausanne	1	0	0	1	0-4	0

## Prochaine journée

Samedi 2 mars. 16 h 45: Aarau - Delémont. Dimanche 3 mars. 14 h 30: Lausanne - Neuchâtel Xamax. Thoune - Lucerne. Wil - Winterthour.

## «Des amis de 30 ans...»

Au départ, la conférence de presse avait été organisée pour faire le point de la situation. En douceur. Mais l'actualité a fait que... Bien sûr, on a effleuré des sujets. Tel celui des maillots Nike, qui sont finalement arrivés à bon port et assez vite pour que les Xamaxiens puissent les inaugurer face à Aarau. Tel celui des contrats. Ceux de Steve von Bergen (4 ans), Pascal Oppliger (3) et Jérôme Schneider (3) ont été prolongés. Une très bonne nouvelle, même si un contrat ne signifie plus grand-chose de nos jours. Lamine ne roulera pas pour Baden, contrairement à ce qui avait été annoncé. Le Sénégalais s'entraînera à nouveau à partir d'aujourd'hui sous les ordres d'Alain Geiger. Un problème de permis de travail, sur le point d'être réglé, avait dans un premier temps empêché cet avant-centre qu'on nous dit racé de s'intégrer au groupe.



Gilbert Facchinetti - Freddy Rumo: on calme le jeu.

PHOTO LAFARGUE

On en est venu ensuite au point chaud. Soit la «guerre des chefs» présumée entre Gilbert Facchinetti et Freddy Rumo, relayée par un hebdomadaire. Les deux hommes ont calmé le jeu. L'auteur de

l'article en a repris pour son grade. «Il y a des menteurs» a asséné l'avocat chaud-fon-nier. «Facchi» a admis à demi-mots s'être fait emboîter par notre confrère. On doute toutefois que celui-ci ait tout inventé... Gilbert Facchinetti a démenti catégoriquement les propos d'Alain Geiger. «Non. Ni moi, ni Michel Favre, ne lui avons donné notre accord pour discuter avec Saint-Gall. Non, ce n'est pas par la presse que j'ai appris que Claude Ryf était le nouvel entraîneur. C'est juste sur la durée de son contrat... Mon ami Freddy...» «Une polémique détestable, stérile» a mâché Freddy Rumo. Du Chirac-Balladur des grandes années, des «amis de 30 ans» pour parler comme l'actuel président français.

Claude Ryf était au match, mais il n'était pas présent à la conférence de presse. Ça valait mieux pour lui. /GST



EN BREF

**TENNIS ■ Escudé l'emporte.** Rotterdam (Ho). Demi-finales: Henman (GB) bat Ljubicic (Cro) 7-5 6-4. Escudé (Fr) bat Grosjean (Fr) 4-6 7-6 (7-1) 7-5. Finale: Escudé (Fr) bat Henman (GB) 3-6 7-6 6-4. /si

**Federer conserve son titre.** Roger Federer a conservé son titre au tournoi ATP de Rotterdam. En double, associé au Biélorusse Max Mirnyi, il a cueilli le troisième titre de sa carrière, le deuxième dans le port hollandais après celui remporté l'an dernier avec le Suédois Jonas Bjorkman. En finale, Federer et Mirnyi ont battu la paire formée par le Bahaméen Mark Knowles et le Canadien Daniel Nestor. Ils se sont imposés 10-4 dans le super tie-break du troisième set. Depuis cette année, les rencontres de double sur le Circuit de l'ATP épousent une nouvelle règle. En cas d'égalité à un set partout, on joue désormais un jeu décisif avec le premier à dix points. /si

**Hingis de retour.** Après trois semaines de repos durant lesquelles elle a fait la une des gazettes de boulevard en raison de sa romance avec le joueur de golf espagnol Sergio Garcia, Martina Hingis est de retour aux affaires. La Saint-Galloise sera en lice cette semaine au tournoi WTA de Scottsdale, en Arizona. Exemptée du premier tour, elle affrontera en huitième de finale la gagnante de la rencontre qui doit opposer l'Espagnole Marta Marrero à une qualifiée. Martina Hingis est classée tête de série No 2 derrière Jennifer Capriati. /si

**CYCLISME ■ Succès de Jalabert.** Le Français Laurent Jalabert (CSC) a remporté, devant le Kazakh Alexandre Vinokourov (Telekom), la 34e édition du Tour du Haut Var, course sur une boucle de 180 km à partir de Draguignan. /si

**Doublé de Cancellara.** Fabian Cancellara (21 ans) a remporté le classement général du Tour de Rhodes pour la seconde année consécutive. Comme l'an dernier, le spécialiste du contre-la-montre a forgé son succès en enlevant le prologue. Le Bernois a alors conservé sa tunique de leader d'un bout à l'autre de l'épreuve. Double champion du monde juniors du contre-la-montre et médaillé d'argent du contre-la-montre espoirs en 2000, Cancellara avait pris la 15e place du contre-la-montre des championnats du monde de Lisbonne. /si

**Encore Bettini.** L'Italien Paolo Bettini (Mapei), à trois semaines de Milan-San Remo, a confirmé sa forme actuelle en remportant le Tour de la Riviera du Ponant. Leader depuis sa victoire dans l'avant-dernière étape à Savone, Bettini a récidivé le dernier jour de course, confirmant sa supériorité, sur un parcours dans l'ensemble très plat de 161,1 km. /si

**Kirsipuu s'impose.** L'Estonien Jaan Kirsipuu (AG2R) a remporté, au sprint, la neuvième édition de la Classic Haribo, disputée sur 203 km entre Uzès (Gard) et Marseille. /si

**Ivanov au sprint.** Le Russe Serguei Ivanov (Fassa Bortolo) a remporté au sprint le Trophée Luis Puig, couru sur 180,3 kilomètres entre Valence et Benidorm. /si

# Un départ tonitruant

**Hockey sur glace ■ Le HCC a entamé les play-off tambour battant en disposant largement d'Olten hier aux Mèlèzes. Déchaîné, Déruns a tenu la vedette**

Par  
Julian Cerviño

Mike Lussier l'avait annoncé: son équipe allait entamer sa série de play-off face à Olten le pied au plancher. Une promesse qui a parfaitement été tenue hier par les Chaux-de-Fonniers. Déchaînés, à l'image du jeune Thomas Déruns, auteur de son premier hat-trick en ligue nationale, les pensionnaires des Mèlèzes ont littéralement étouffé les Soleurois en début de partie.

Résultat des courses: un sec et sonnant 4-0 après vingt minutes. On appelle cela un départ tambour battant et il s'agira désormais de tenir la distance lors des prochaines confrontations et pas plus tard que demain à Olten.

**Une seule chance**

Les gens du HCC s'attendaient certainement à rencontrer une résistance beaucoup plus corsée face à des Soleurois souvent considérés comme leurs bêtes noires. Et c'est certainement pour cela que Chiriaev et consorts n'ont pas voulu laisser traîner les choses.

Après 57 secondes, Déruns ouvrait ainsi les feux au terme d'un contre rondement mené. Cette réussite mettait la phalange chaux-de-fonnière parfaitement sur orbite et la suite allait être du même acabit, Neininger, Chiriaev et Déruns se chargeant de concrétiser l'écrasante domination de leur formation.

Asphyxié par la pression chaux-de-fonnière, Olten n'a eu que très rarement voix au chapitre. De fait, les Soleurois ont laissé filer leur chance d'inquiéter le HCC après 36 secondes de jeu déjà, lorsque Dubé se présenta seul face à Della Bella. Mais le portier tessinois sortit vainqueur de ce premier duel et permit à ses couleurs de ne pas se faire prendre à froid. La suite, vous la connaissez et elle consista en un long monologue de la troupe à Lussier.

**Un bon retour**

Quand Olten se réveilla et voulut dire son mot, les affaires



Thomas Déruns tente d'échapper à Richard Stucki sous le regard d'Oliver Müller (au fond à gauche) et Julien Turler (No 16): l'attaquant du HCC était intenable hier soir. PHOTO GALLEY

**LA CHAUX-DE-FONDS - OLTEN 6-2 (4-0 2-2 0-0)**

Mèlèzes: 2800 spectateurs. Arbitres: MM. Bertolotti, Wittwer et Abegglen.  
Buts: Ire (57") Déruns (Romy) 1-0. 8e Neininger (Aebersold, Belanger) 2-0. 13e (12'06") Chiriaev (Belanger, Neininger) 3-0. 14e (13'08") Déruns (Turler, Nakaoka) 4-0. 22e Déruns 5-0. 27e Müller (Maurer, Guazzini) 5-1. 35e Thalmann (Chiriaev, Léchenne) 6-1. 39e Bizzozero (Dubé, Forster) 6-2.  
Pénalités: aucune.  
La Chaux-de-Fonds: Della

Bella; Chiriaev, Vacheron; Avanthay, Nakaoka; Brusa, Tschudy; Aebersold, Belanger, Neininger; Déruns, Romy, Turler; Thalmann, Lüthi, Léchenne.  
Olten: Aebischer, Forster, Bizzozero; Wüthrich, Stucki; Hardegger, Kläy; Dubé, Malgin, Siegwart; Von Rohr, Müller, Germann; Maurer, Hiltbrand, Guazzini.  
Notes: La Chaux-de-Fonds joue sans Lebeau (étranger en surnombre). Tir sur le poteau de Vacheron (6e). Déruns et Hiltbrand sont désignés meilleur joueur de chaque équipe.

## «Ce qu'il fallait»

Inutile de le préciser, c'est avec un large sourire que Mike Lussier est revenu sur le match hier soir. «Nous avons fait ce qu'il fallait, se félicitait le coach chaux-de-fonnière. Il s'agissait de bien partir dans cette série et les gars l'ont parfaitement compris. Ils ont d'emblée imposé leur rythme et leur jeu afin de ne pas se laisser endormir par la tactique très défensive des Soleurois.»

Vous l'aurez deviné, le plus grand danger qui guette le HCC dans cette série réside bien dans le piège que lui tend Olten en voulant casser le jeu. «Il ne faut surtout pas jouer comme eux, souligne Mike Lussier. Contrairement aux autres matches de la saison régulière, nous ne sommes pas tombés dans le panneau. Il s'agira donc de conserver la même intensité lors de nos prochaines confrontations.»

C'est pourquoi, il était si important de donner le ton d'entrée de cause.

Héros du jour, Thomas Déruns était heureux de signer son premier hat-trick en ligue

nationale lors de ce match initial des play-off. «Il faut dire que c'est tout de suite plus facile lorsque l'on marque sur son premier tir, déclarait le No 27 du HCC. Au-delà de ma prestation personnelle, je pense qu'il était très important que nous remportions ce match d'ouverture. Il fallait vraiment que nous partions très fort, histoire de ne pas tomber dans leur rythme.»

Egalement tout sourire, le capitaine Chiriaev se montrait très satisfait de son retour à la compétition. «J'ai essayé d'amener quelque chose de plus à mon équipe, commentait l'Ukrainien. J'aime bien quand ça joue vite comme aux Jeux olympiques et c'est ce que j'ai voulu que nous fassions aujourd'hui (réd: hier soir). J'espère que ce très bon départ nous mettra en confiance pour la suite.» Attention tout de même à l'excès de confiance.../JCE



Claude Lüthi coincé entre Bjorn Guazzini (à gauche) et Christoph Hiltbrand: le HCC s'en est très bien sorti hier. PHOTO GALLEY

étaient réglées. Les Chaux-de-Fonniers menaient, en effet, de cinq longueurs et parvinrent à maintenir un confortable avantage malgré la réaction soleuroise. Les buts de Müller et Bizzozero ne mirent ainsi jamais en question un succès indiscutable. Lors de cette première manche, le HCC a démontré qu'il comptait bien ne pas perdre de temps et de l'énergie dès le départ. Les Chaux-de-Fonniers se sont ainsi montrés présents dans tous les duels et peu enclins à faire des cadeaux à leurs adversaires.

**Grosse différence**

Cela dit, le vrai héros de ce début de soirée fut sans aucun doute Thomas Déruns. Omniprésent et increvable, le jeune ailier de la deuxième ligne a une nouvelle fois fait parler sa classe et son talent lors de cette rencontre d'ouverture. Les nombreux espions et observateurs présents dans les tribunes

ont certainement dû apprécier...

Ces derniers ont également pu remarquer qu'entre le HCC et ce Olten-là, il y avait une très grosse différence de cylindrée. Mais que l'on ne se y trompe pas, les prochaines confrontations entre ces deux équipes ne seront certainement pas aussi déséquilibrées. Il faut, en effet, s'attendre à une réaction soleuroise dès demain soir au Kleinhof et cela risque d'être beaucoup moins facile pour les Chaux-de-Fonniers. En attendant, l'avantage pris dans la série reste mérité et pourrait s'avérer déterminant pour la suite des événements./JCE

La Chaux-de-Fonds mène 1-0 dans la série.

## AUTRES PATINOIRES

QUARTS DE FINALE DES PLAY-OFF (AU MEILLEUR DE 5 MATCHES)

**GE SERVETTE - THURGOVIE 6-2 (3-1 2-1 1-0)**

Vernets: 3820 spectateurs. Arbitres: MM. Schmutz, Küng et Stäheli.  
Buts: 4e Richards (Kessler, à 5 contre 4) 1-0. 7e Savary (Richards, Reymond) 2-0. 14e Pucher (Lamprecht, à 4 contre 4) 2-1. 16e Schocher (Ançay) 3-1. 23e Vitolinch (Lamprecht, Diener, à 5 contre 4) 3-2. 35e Bozon (Fedulov) 4-2. 36e Bozon (Fedulov, Ançay, à 5 contre 4) 5-2. 50e Voisard (Antisim) 6-2.  
Pénalités: 6 x 2' contre GE Servette, 9 x 2' plus 2 x 10' (Mäder, Kradolfer) contre Thurgovie.  
Notes: GE Servette sans Schaller (blessé) ni Lindberg (étranger en surnombre).  
GE Servette mène 1-0 dans la série.

Tiegermann (Moggi, Looser) 2-1. 19e Prediger (Heldstab) 2-2. 31e Prediger (Heldstab, Laplante) 2-3. 56e Prediger (Rosol) 2-4. 59e C. Métrailler (Gastaldo) 2-5.  
Pénalités: 5 x 2' contre chaque équipe.

Notes: GCK Lions sans Seymour (étranger en surnombre), Viège sans Savage (étranger en surnombre) ni Ketola (blessé).  
Viège mène 1-0 dans la série.

**Prochaine journée**

Mardi 26 février. 20 h: Thurgovie - GE Servette, Olten - La Chaux-de-Fonds, Ajoie - Bienne, Viège - GCK Lions.

**PUBLICITE**

L'authentique café froid!

En cannettes de 250 ml

Un produit

Tél. 032 926 44 88 - www.ice-cool-cafe.ch

**BIENNE - AJOIE 2-5 (1-1 0-2 1-2)**

Stade de glace: 4274 spectateurs. Arbitres: MM. Reiber, Brodard et Dumoulin.  
Buts: 5e Schäublin (Pasche) 1-0. 13e Stüssi (Bergeron) 1-1. 21e Bergeron (Snell, à 3 contre 5) 1-2. 23e Julien (Bergeron, Schuster, à 5 contre 4) 1-3. 44e Julien (Biser) 1-4. 47e Bergeron (Voillat, Stüssi, à 5 contre 4) 1-5. 52e Beccarelli (Schäublin) 2-5.  
Pénalités: 5 x 2' contre Bienne, 3 x 2' contre Ajoie.  
Notes: Bienne sans Bowtell (étranger surnombre).  
Ajoie mène 1-0 dans la série.

**GCK LIONS - VIÈGE 2-5 (2-2 0-1 0-2)**

Küssnacht: 635 spectateurs. Arbitres: MM. Nater, Bürgi et Maissen.  
Buts: 4e Looser (Hofer, Meichtry, à 5 contre 4) 1-0. 17e Bühlmann (Laplante, à 4 contre 5) 1-1. 18e

# Un véritable carton

**Hockey sur glace ■ Les joueurs de Marc Gaudreault lui ont offert un beau cadeau pour son départ en écrasant littéralement une bien pâle équipe sédunoise**

Par  
**Emile Perrin**

Pour son dernier match à la tête de Neuchâtel YS, Marc Gaudreault ne pouvait rêver mieux que cette victoire fleuve, acquise il est vrai face à une formation fantôme. Toujours est-il que le carton réalisé par ses gars ne peut que le réjouir. Il quitte ainsi son poste sur une note plus que positive.

### Pas d'opposition

Les Neuchâtelois ont joué, ils se sont fait plaisir face à une équipe réduite à 12 joueurs. Certes, l'opposition proposée par les Sédunois n'était pas extraordinaire, mais les hommes du Littoral ont joué intelligem-

ment, ce qui explique la correction infligée aux Valaisans qui n'auront pas la partie facile face au vainqueur du tour final de deuxième ligue pour se maintenir dans la catégorie.

Le festival commençait dès la 5e minute lorsque Castioni débloquent le toto-mat. C'était le début d'un cavalier seul qui s'achevait par un déficit de quatre unités pour les Sédunois à la fin du premier «vingt». Même son de cloche dans le tiers médian avec un score partiel un poil plus flatteur pour le visiteur. On croyait avoir tout vu et la seule question qui demeurait avant les dernières 20 minutes était de savoir si on allait arriver à faire le tour du tableau d'affichage.

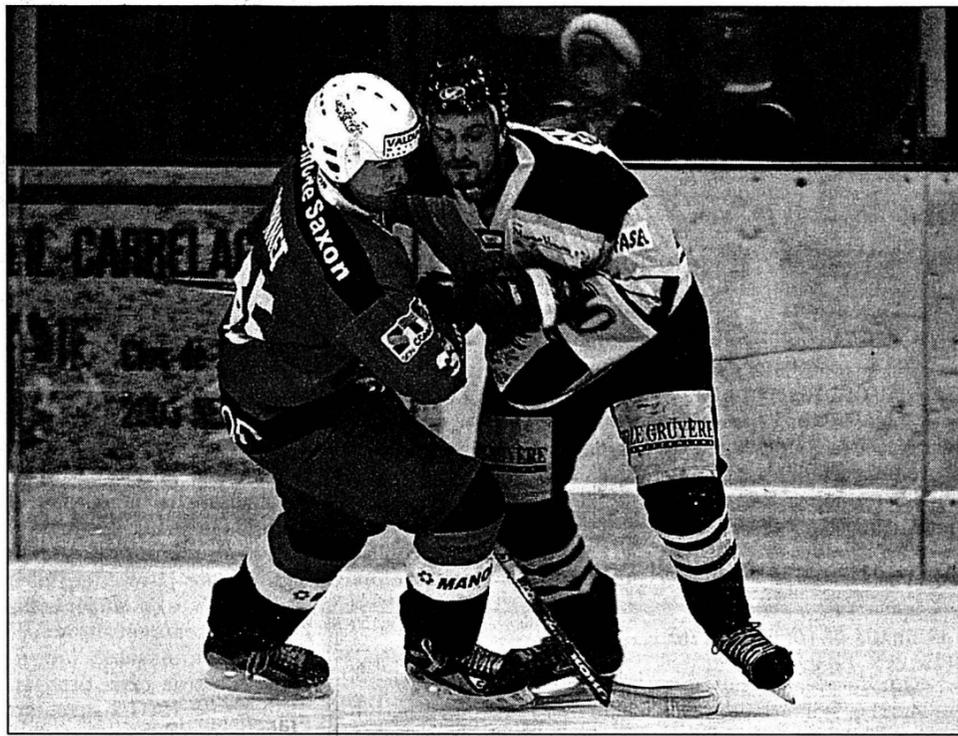
Le moins que l'on puisse dire c'est que l'on ne s'est pas ennuyé lors de cette dernière période. Ce n'est pas moins de 10 réussites qui ont été réalisées. Les Neuchâtelois se faisaient plaisir en inscrivant huit buts dont plusieurs pourraient être ajoutés dans certains manuels de hockey sur glace. Au final, un score qui s'apparente à la plus grosse baffe reçue par Sion durant toute la saison et,

bien sûr, le plus gros carton pour des Neuchâtelois qui auront réalisé un tour de relégation plus qu'honnête.

Marc Gaudreault savourait ce large succès de manière très humble. «Ça fait plaisir de voir ces jeunes qui s'éclatent sur la glace, mais ce qui est d'autant plus gratifiant, c'est qu'ils viennent de la région.» Le mentor neuchâtelois soulignait également la dureté du score, «c'est dommage pour

eux» se contentait-il de déclarer. Le Québécois a donc réussi à maintenir Neuchâtel YS dans la catégorie. «On a réalisé un bon tour de play-out, les gars ont pris du plaisir, je peux partir tranquille.»

L'identité de son successeur n'est pas encore connue mais une chose est sûre, Marc Gaudreault peut s'en aller le cœur léger. «Je pourrai me balader sereinement dans Neuchâtel» conclut-il en plaisantant. /EPE



Contrairement aux apparences, David Schneider (à droite) et Neuchâtel YS n'ont pas connu le moindre souci pour se défaire de Sion. PHOTO GALLEY

### NEUCHÂTEL YS - SION 15-2 (4-0 3-0 8-2)

Littoral: 123 spectateurs.  
Arbitres: MM. Tschäpät, Linder et Besson.

Buts: 5e Castioni (Riquen) 1-0. 8e Castioni (Mollard, Jacot) 2-0. 12e Jacot (Castioni) 3-0. 17e Furer 4-0. 21e Schneider (Jacot) 5-0. 24e Castioni (Jacot, Schneider) 6-0. 25e Brusa (Furer) 7-0. 43e (42'03") Brugger (Furer, Brusa) 8-0. 43e (42'19") Schranz 9-0. 46e Brusa (Schneider, Furer) 10-0. 48e Zahn (Massy) 10-1. 52e Zahn (Massy) 10-2. 54e (53'11") Brugger (Furer, Riquen) 11-2. 54e (53'35") Brugger (Furer, Brusa) 12-2. 56e Schneider (Erard) 13-2. 57e

Brugger (Brusa) 14-2. 60e Jacot (Mollard) 15-2.

Pénalités: 3 x 2' contre Neuchâtel YS, 2 x 2' contre Sion.

Neuchâtel YS: L. Wyss (35e Luthi); Morillo, Balmelli; Riquen, Peçon; Schneider, Erard; Jacot, Castioni, Mollard; Brugger, Brusa, Furer; Scheidegger, Baetscher, Schranz; Rimet.

Sion: Schmidt (35e Chamberlier); Evequo, Massy; Schaller, Coppey; Zahn, Michelloud, Bonnet; Rebber, Donovan, Saudan; Zenhausern.

Notes: Neuchâtel YS sans P. Wyss (malade), Van Vlaenderen ni Bontadelli (blessés). Mollard et Rebber sont désignés meilleur joueur de chaque équipe.

## Jusqu'au bout du suspense

Franches-Montagnes ■ **Le troisième succès synonyme de place en finale aura été long à se dessiner**

D'entrée, les deux formations mirent à contribution leur énergie et s'imposèrent un rythme très élevé et très soutenu. Des occasions se créèrent de part et d'autre mais à nouveau on a pu voir deux portiers, A. Reinhard et F. Bruegger, en très grande forme comme lors des trois premiers matches. A la fin de cette première période, le score était toujours nul.

Dans le tiers médian, on aura pu remarquer une légère baisse du côté des Taignons mais ceux-ci continuant d'y croire se remirent vite à la hauteur de leur adversaire. On approchait la mi-match, les Jursiens évoluant en supériorité numérique imposaient leur power-play quand, sur un contre, le Valaisan Cavegn trouva la lucarne de A. Reinhard et ouvrait ainsi la marque.

A l'entame de l'ultime période, les visiteurs menaient d'une petite longueur. Comme on connaît le fort caractère franc-montagnard, les Taignons revinrent sur la glace avec beaucoup de détermination. Les minutes filaient, le score était toujours de 1-0. Les Franches-Montagnards savaient qu'ils avaient les moyens de

revenir à la marque, ils mirent une fois de plus tout leur cœur, leur volonté et leur énergie dans la bataille et cela paya à la 57e par Staudemann qui égalisait. Dès lors, la tension monta d'un cran autant dans le public que chez les joueurs, la fin des 60 minutes sonnait, on avait droit aux prolongations. Pour quelle durée, nul ne le savait. A la 65e, Octodure écopait d'une pénalité pour surnombre. Les Taignons alors avaient un avantage, surent-ils en profiter? Eh oui, F. Reinhard entrant dans la zone d'attaque, trouvait Vuilleumier qui trouvait Faivet et celui-ci ne se fit pas prier pour envoyer un missile s'écraser au fond des filets de Bruegger et donner la victoire à son équipe, permettant ainsi de continuer sa belle aventure pour le titre de champion romand. La rage de vaincre, la volonté de chacun et l'ambiance auront été les points forts de l'équipe jurasienne à l'octroi de ce ticket pour la finale.

lets de Bruegger et donner la victoire à son équipe, permettant ainsi de continuer sa belle aventure pour le titre de champion romand. La rage de vaincre, la volonté de chacun et l'ambiance auront été les points forts de l'équipe jurasienne à l'octroi de ce ticket pour la finale.

### FRANCHES-MONTAGNES - OCTODURE 2-1 ap (0-0 0-1 1-0)

Centre de loisirs: 650 spectateurs.

Arbitres: Mlle Huguénin, MM. Souane et Landry.

Buts: 26e Cavegn (Michellod, Moret, à 4 contre 5) 0-1. 57e Staudemann (Faivet) 1-1. 65e Faivet (Vuilleumier, F. Reinhard) 2-1.

Pénalités: 3 x 2' contre Franches-Montagnes, 8 x 2' contre Octodure.

Franches-Montagnes: A. Reinhard; Theurillat, Guenet, Faivet, Houser, Staudemann; Koller, Membréz, Cattin, Gigon, Boillat; F. Reinhard, Wüthrich, Vuilleumier, Aeschlimann, Voirol, Y. Houlmann, Nicolet.

Octodure: Bruegger; Fornaz, L. Schwery, Ancay, C. Michellod, Cavegn; Mauron, Cretten, Benoît Moret, Bonito, Benjamin Moret; P. Michellod, M. Schwery, T. Moret; Vouillamoz, O. Moret, Bovier, Müller.

Notes: Franches-Montagnes évolue sans De Ritz, Houlmann (blessés), Røthenmund ni Orlando (repos). /MAY

## Première défaite

Deuxième ligue ■ **Tout est relancé grâce à Meyrin**

En s'inclinant à Meyrin, les Chaux-de-Fonniers voient leur adversaire d'un soir les rejoindre au classement. Disputée sous la pluie, la rencontre avait pourtant bien commencé pour l'équipe de Fabrice Dessarzin puisque, profitant d'une supériorité numérique, Meier, bien servi par Slavkovsky, ouvrait la marque dès la 10e minute. Joie de courte durée, Bondaz remettant rapidement les deux équipes à égalité (12e). Outre son avantage, Star Montagnes perdait également Murisier. Suite à une charge, correcte, le défenseur terminait sa course contre un des poteaux soutenant les filets bordant la patinoire. Résultat: arcade sourcilienne droite ouverte et un détour par l'hôpital voisin. Au début du deuxième tiers, à 4 contre 5, Rota partait en contre pour affronter Cottier (22e). Déséquilibré, il ne parvenait pas à tromper le portier des Genevois qui allaient inscrire peu après l'ultime but de la rencontre, le capitaine J. Guerreiro logeant le puck au bon endroit (31e). La dernière période ne devait pas modifier la marque, malgré les nombreuses occasions des visiteurs et la sortie du gardien N. Matthey peu avant la sirène finale. L'entraîneur Dessarzin n'était pourtant pas trop abattu au terme de la rencontre. «Sans vouloir se chercher d'excuses, il faut bien avouer que la glace était très

mauvaise. Meyrin était très motivé et nous avons parfois manqué de discernement.» Avant de conclure avec humour. «Cette défaite relance l'intérêt des finales.»

### MEYRIN - STAR MONTAGNES 2-1 (1-1 0-0 0-0)

Patinoire de Meyrin: 70 spectateurs.

Arbitres: MM. Turrian et Erard.  
Buts: 10e Meier (Slavkovsky, à 5 contre 4) 0-1. 12e Bondaz (V. Guerreiro) 1-1. 31e J. Guerreiro 2-1.

Pénalités: 10 x 2' contre Meyrin, 8 x 2' contre Star Montagnes.

Meyrin: Cottier; P. Staempfli, Ruchet; Groux, Peris; Conti, Depallens; F. Staempfli, J. Guerreiro, Fontana; Brunet, V. Guerreiro, Bondaz; Conod, Blanc, Tinguely.

Star Montagnes: N. Matthey; Gilomen, Murisier; Mayer, Christen; Gosselin, Mafille, Stehlin; Slavkovsky, Meier, Rota; Huguénin, Burki, Guyot; Schneider.

Notes: Star Montagnes sans Zbinden, Becerra, S. Matthey, Steubler, Favre et Herren. /PHG

## LEPOINT

### TOUR FINAL

Meyrin - Star Montagnes 2-1  
Château-d'Oex - Prilly 1-6

### Classement

1. Prilly	6	5	0	1	32-15	10
2. Star Montagnes	5	4	0	1	21-11	8
3. Meyrin	6	4	0	2	28-15	8
4. Fleurier	6	2	0	4	21-24	4
5. Nendaz	6	2	0	4	23-43	4
6. Château-d'Oex	5	0	0	5	5-25	0

### Prochaine journée

Mardi 26 février. 20 h 15: Star Montagnes - Fleurier. 20 h 30: Prilly - Meyrin. Château-d'Oex - Nendaz.

## LEPOINT

### PREMIÈRE LIGUE, GROUPE 3

#### Play-off

Demi-finales (au meilleur des cinq rencontres). Quatrième match: Franches-Montagnes - Octodure 2-1 ap. Forward Morges - Star Lausanne 4-11.

Franches-Montagnes et Star Lausanne remportent la série 3-1.

#### Prochaine journée

Judi 28 février. 20 h 15: Star Lausanne - Franches-Montagnes.

#### Contre la relégation

Neuchâtel YS - Sion 15-2  
Villars - Monthey 5-3

#### Classement final

1. Villars	6	5	0	1	22-17	21 (11)
2. Neuchâtel YS	6	4	0	2	45-15	14 (6)
3. Monthey	6	2	0	4	18-26	10 (6)
4. Sion	6	1	0	5	17-44	3 (1)

Entre parenthèses, la moitié des points du tour qualificatif

### GROUPE 1

#### Play-off

Demi-finales (au meilleur des cinq rencontres). Premier match: Winterthur - Bellinzone 4-2. Dübendorf - Uzwil 3-0.

#### Contre la relégation

Seewen-Herti - Bülach 0-5. Arosa - Lenzerheide 5-5. Classement: 1. Lenzerheide 4-23. 2. Bülach 4-22. 3. Seewen-Herti 4-22. 4. Arosa 4-13. Arosa est relégué en deuxième ligue.

### GROUPE 2

Finale (au meilleur des cinq rencontres). Premier match: Langenthal - Unterseen-Interlaken 3-2.

## DEUXIÈME LIGUE

### En play-out

Saint-Imier devra passer par un best of three pour sauver sa peau dans cette catégorie de jeu. Dominant le plus souvent sur l'ensemble de la rencontre, les Imériens ont galvaudé bon nombre d'occasions. Ce n'est que dans les toutes dernières minutes de jeu que les Fribourgeois se fabriquèrent un succès qui ne leur était auparavant pas destiné. Les joueurs du HC Saint-Imier ont appris un peu plus d'une heure avant le match que Martin Reber était relevé de sa fonction d'entraîneur de la première équipe. Joueurs et dirigeants ont tenu à remercier le Tavannois pour tout le travail qu'il a accompli notamment auprès des jeunes. Il sera remplacé par Tony Neininger.

### SAINT-IMIER - ALTERSWIL 2-3 (2-1 0-0 0-2)

Patinoire d'Erquél: 120 spectateurs.

Arbitres: MM. Ghiggia et Voelker.

Buts: 7e Denervaud 0-1. 9e Marti (Wermuth, à 5 contre 4) 1-1. 13e Crevoiserat (E. Vuilleumier) 2-1. 54e Schnarrenberger 2-2. 60e Aey (Claivaz, à 4 contre 4) 2-3.

Pénalités: 10 x 2' contre Saint-Imier, 7 x 2' contre Alterswil.

Saint-Imier: Ryser; Wermuth, Kunz; Vuille, Winkler; Tanner, P. Vuilleumier, Dubail; E. Vuilleumier, Lauper, Marti; Niklès, Chervet, Greub; Crevoiserat.

Alterswil: Julmy; Clément, Huguénin; Claivaz, Jungo; Brügger, Falck; Emonet, Aeby; Auderset, Schmutz, Denervaud; Müller, Rappo, Schnarrenberger; Michel, Schick, Steuler. /GDE

### NORD VAUDOIS - DELÉMONT 5-5

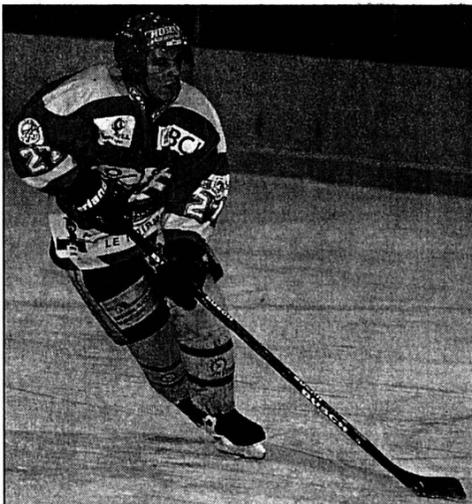
#### Classement

1. Nord Vaudois	3	2	1	0	14-11	15 (10)
2. Université	4	2	1	1	17-12	14 (9)
3. Delémont	4	2	0	2	20-15	11 (5)
4. Fr.-Mont. II	3	0	3	0	7-10	9 (7)
5. Alterswil	4	1	2	1	14-16	8 (4)
6. Saint-Imier	4	0	0	4	15-23	2 (2)

Entre parenthèses, points au terme du tour qualificatif.

#### Prochaine journée

Mardi 26 février. 20 h 15: Franches-Montagnes II - Nord Vaudois. Samedi 2 mars. 17 h 30: Delémont - Université. 18 h: Alterswil - Nord Vaudois. 20 h 15: Franches-Montagnes II - Saint-Imier.



Pascal Faivet: un but qui vaut de l'or.

PHOTO MARCHON

LEPOINT

COUPE DE SUISSE, MESSIEURS

Demi-finales: Lugano - GE Devils 100-85. Boncourt - Riviera 94-65.  
Finale: Lugano - Boncourt le 20 avril à Fribourg.

LNB

Viganello - Berne	94-52
Cossonay - Arlesheim	100-95
Birsfelden - Union NE	80-83
La Chx-de-Fds - Echallens	109-87
Villars - Meyrin	91-95
Pully - Martigny	89-76
Zurich - Morges	80-86

**Classement**

1. Morges	20	19	1	1854-1542	38
2. Pully	20	17	3	1775-1485	34
3. Zurich	20	16	4	1837-1600	32
4. Meyrin	20	12	8	1756-1653	24
5. Arlesheim	20	10	10	1696-1692	20
6. Villars	20	10	10	1708-1642	20
7. Viganello	20	9	11	1803-1726	18
8. Cossonay	20	9	11	1674-1713	18
9. Chx-de-Fds	20	8	12	1798-1874	16
10. Berne	20	8	12	1534-1672	16
11. Union NE	20	8	12	1655-1758	16
12. Birsfelden	20	7	13	1624-1766	14
13. Martigny	20	6	14	1551-1629	12
14. Echallens	20	1	19	1520-2033	2

**Prochaine journée**  
Samedi 2 mars. 17 h: Cossonay - La Chaux-de-Fonds. 18 h: Union Neuchâtel - Echallens.

COUPE DE SUISSE, DAMES

Demi-finales: Martigny - Troistorrens 58-69. City FR - Pully 91-74.  
Finale: Troistorrens - City FR le 20 avril à Fribourg.

NBA

**Matches de vendredi:** Toronto Raptors - Detroit Pistons 72-80. Indiana Pacers - Cleveland Cavaliers 93-103. New Jersey Nets - New York Knicks 115-93. Charlotte Hornets - Los Angeles Lakers 94-96. Chicago Bulls - Phoenix Suns 91-83. Milwaukee Bucks - Golden State Warriors 116-112. Seattle SuperSonics - Atlanta Hawks 99-96.

**Matches de samedi:** Orlando Magic - Philadelphia 76ers 105-87. Dallas Mavericks - Sacramento Kings 111-97. Washington Wizards - Miami Heat 95-97. Indiana Pacers - Los Angeles Clippers 106-88. Chicago Bulls - Golden State Warriors 105-91. Houston Rockets - Boston Celtics 99-89. San Antonio Spurs - Minnesota Timberwolves 88-112. Portland Trail Blazers - Denver Nuggets 101-90./si

JEUX

SPORT-TOTO

2 X 1 - 2 1 2 - 1 2 1 - 1 1 1 - 2

TOTO-X

2 - 16 - 19 - 21 - 24 - 32

LOTÉRIE A NUMÉROS

2 - 8 - 12 - 24 - 40 - 44

Numéro complémentaire: 30

JOKER

314 236

EXTRA JOKER

648 233

GAINS

LOTÉRIE A NUMÉROS

115 x 5 Fr. 8.195,20

7315 x 4 50.

118.633 x 3 6.

Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 1.300.000.-

JOKER

1 x 6 Fr. 551.846,20

3 x 5 10.000.-

47 x 4 1.000.-

409 x 3 100.-

4129 x 2 10.-

Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 210.000.-

EXTRA JOKER

1 x 6 Fr. 233.511,60

2 x 5 10.000.-

29 x 4 1.000.-

174 x 3 100.-

1985 x 2 10.-

Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 210.000.-

# Réanimation dans la douleur

### Basketball ■ En accueillant la lanterne rouge Echallens, le BBCC s'est rassuré en empochant la totalité de l'enjeu. Mais en concédant beaucoup trop de points

Par Thomas Truong

C'est grave docteur? Avec seulement un seul succès en 2002 (face à Viganello), la réponse était de toute évidence positive dans le cas du BBCC. Voilà pourquoi les «jaune et bleu» ont tenté une opération «rachat» samedi en fin d'après-midi au Pavillon des sports. La victime? Echallens, la lanterne rouge, avec seulement un succès en 19 rencontres, pas d'étranger dans ses rangs, mais du courage à revendre. «Les joueurs vaudois ont vraiment beaucoup de mérite» reconnaissait, très fair-play, Pierre-Alain Benoît.

#### Deux anesthésistes

En passant sur le «billard», les Chaux-de-Fonds voulaient se remettre daplomb,

car le bulletin de santé du début d'année n'était guère brillant. Et le rétablissement ne s'est pas fait sans difficulté. Première douleur après 3'16" de jeu avec Morris qui reçoit un coup sur le mollet. Plus de peur que de mal, quelques jurons en anglais dans les vestiaires et le pivot du BBCC était de retour. Une autre douleur s'avérait bien plus tenace: Echallens n'avait que deux points de retard à la mi-temps et La Chaux-de-Fonds aucune occasion réelle de faire le break. En bon chirurgien, Pierre-Alain Benoît analysait les cicatrices: «Nous avons pris trop de points (réd.: de suture?). Au total, il y en a au moins 20 qui étaient évitables.»

Les anesthésistes «Coco» et «Junior» se chargèrent alors de ne plus laisser revenir les visiteurs. Le premier nommé, Bertazzoni de son vrai nom, imprimait une cadence plus rapide à

la partie. «Ils nous ont laissé plus de liberté, car ils se groupaient tous sous le panier pour les rebonds» constatait-il. Quant au second,

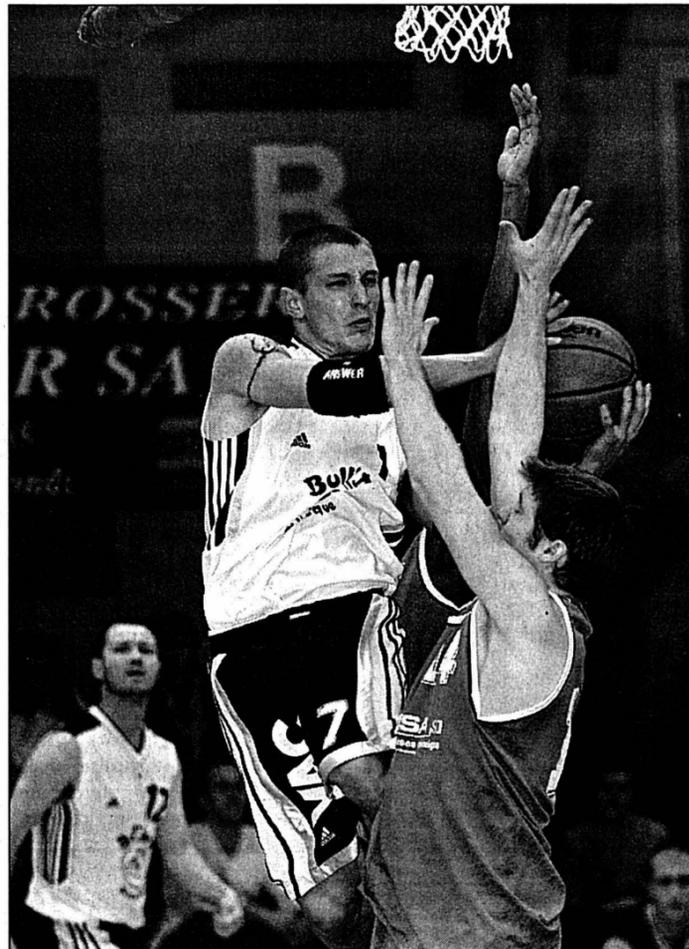
Thierry de son prénom et fils du coach, il se régalait à longue distance: 32 points dont 30 grâce à 10 tentatives réussies

sur 17 au-delà de la ligne des trois points! «Echallens n'a pas tenu plus d'une mi-temps, analysait-il. Nous sommes souvent passés au moins une fois par l'intérieur avant de ressortir. Leur défense m'a laissé pas mal d'ouvertures et j'ai eu de la réussite.» La précision en médecine, ça compte énormément!

#### Une bouffée d'oxygène

Même s'il ne sort pas des soins intensifs, le BBCC s'est réanimé grâce au «gaz du succès». Et seuls les Vaudois eurent droit aux traumatismes: Morris qui fait un dunk arrière pour le 100 à 80, Donzé inscrivant un panier à trois points suivi d'une acclamation du public et Calame qui arrive avec une caisse de bière pour fêter la victoire. Le patient chaux-de-fonnier avait repris des couleurs.

Juste après l'opération, Pierre-Alain Benoît diagnostiquait: «Nous avons eu droit à une bouffée d'oxygène. J'ai essayé de faire jouer tout le monde. Mes joueurs ne sont pas parvenus à voler assez de balles hors de notre défense «presse». Je suis content que Morris ait participé à ce succès, mais surtout qu'il ne fut de loin pas le seul à y contribuer.» Un grand merci aux anesthésistes! /TTR



Francesco Bertazzoni inscrit deux points malgré Patrick Corna: le BBCC s'est offert une bonne bouffée d'oxygène face à Echallens. PHOTO GALLEY

#### LA CHAUX-DE-FONDS - ÉCHALLENS 109-87 (27-25 21-21 30-24 31-17)

Pavillon des sports: 120 spectateurs.

Arbitres: MM. Schaudt et Delaborde.

La Chaux-de-Fonds: Waelchli (4), Bertazzoni (19), Benoît (32), Munari (5), Morris (35), Calame (9), Donzé (3), Perissinotto (0), Forrer (0), Kurth (2).

Echallens: Mivelaz (14), Jacoud (11), Spahr (18), Patrick Cornu (13), Rey (27), Pierre Cornu (4), Chabloz (0), N. Stucheli (0), Hugon (0), A. Stucheli (0).

## Un grand ouf de soulagement

### Union NE ■ Le premier succès de l'année est tombé à point nommé. Encore merci pour le suspense...

Von Dach qui hurle de joie, les joueurs neuchâtelois qui s'enlissent; que ça fait du bien de revoir les Unionistes saluer leurs adversaires en vainqueurs! Mais que ce fut pénible. En effet, il fallait avoir les nerfs solides pour suivre le match entre Birsfelden et Union Neuchâtel samedi, tout particulièrement

lors des cinq dernières minutes. Tout semblait pourtant si simple au vu du premier quart temps. Avec une défense agressive, les Neuchâtelois dominaient d'emblée le ton en comptabilisant rapidement plus de 10 points d'avance. Mais les Bâlois profiteraient ensuite d'une baisse de régime de leur adversaire pour refaire peu à peu leur retard.

#### Lancers déterminants

Du coup, les derniers instants de la partie devinrent très tendus. Les joueurs locaux prenaient l'avantage pour la première fois à trois minutes du terme. Mais leur avance n'allait jamais s'élever à plus qu'un point. Tout se jouait sur les fautes et les lancers francs qui s'en suivirent. Et à ce jeu-là les Neuchâtelois se montraient les plus habiles et intelligents.

S'était évidemment un grand ouf de soulagement que lâchait tout le camp neuchâtelois au terme de la rencontre. «Pour une fois, on a tenu mentalement jusqu'à la fin du match. C'est grâce à ça qu'on gagne ce match. Tout le

monde était prêt et a su rester calme dans les moments difficiles» lâchait un Micha Kresovic tout heureux de ramener les deux points à la maison.

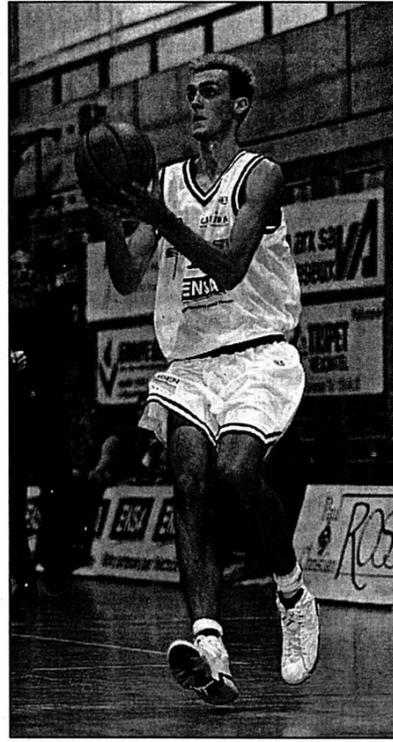
Cette première victoire de l'année remet les Unionistes dans une situation un peu plus confortable puisqu'ils content à nouveau quatre points d'avance sur la 13e place, synonyme de relégation. Espérons que ce succès marquera le retour de la confiance dans les esprits des pensionnaires de la Salle omnisports avant la venue de la lanterne rouge Echallens le week-end prochain. Le seul objectif sera à nouveau de récolter les deux points.

#### BIRSFELDEN - UNION NEUCHÂTEL 80-83 (14-23 19-17 20-19 27-24)

Muttenz: 30 spectateurs. Arbitres: MM. Pace et Kowdzic. Union Neuchâtel: Von Dach (18), Petkovic (2), Zahirovic (18), Pola (8), Roserens, Radosavljevic (5), Ivancic (31).

Birsfelden: D. Cvijetic (12), Akamovic (7), Kutluca (20), Eghan (9), Rakovic (18), Petrovic (18), Bessire, Okorie, B. Cvijetic (10), Immoos (2).

Notes: Union Neuchâtel sans Siviero (raisons professionnelles) ni Imer (blessé). Sorti pour 5 fautes: Pektovic (28e). En chiffres: Union Neuchâtel inscrit 50 tirs sur 85 (59%), dont 27 sur 52 à 2 points (52%), 3 sur 6 à 3 points (50%) et 20 lancers francs sur 27 (74%). Au tableau: 5e: 4-10; 10e: 14-23; 15e: 21-32; 20e: 33-40; 25e: 38-48; 30e: 53-59; 35e: 64-67. /YAC



Ivica Radosavljevic et Union Neuchâtel n'ont pas craqué en terre bâloise. PHOTO GALLEY

## ENBREF

**BASKETBALL ■ Jeffers à Fribourg.** FR Olympic a engagé l'arrière américain Maurice Jeffers (23 ans/195 cm, 93 kg) jusqu'à la fin de la saison. Le contrat d'engagement sera en principe signé aujourd'hui, sous réserve de l'obtention de certains documents par le joueur./si

**Treize points pour Mrazek.** Villeurbanne, leader du championnat, s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la Coupe de France, en dominant largement Bourg-en-Bresse 98-69. Le Suisse Harold Mrazek, qui a une nouvelle fois commencé la rencontre, a inscrit 13 points et capté 7 rebonds en 31 minutes de jeu./si

**TENNIS ■ Victoire de Maurresmo.** La finale 100% française du tournoi WTA de Dubaï a vu la victoire d'Amélie Maurresmo (WTA 10) sur Sandrine Testud (WTA 11), sur le score de 6-4 7-6 (7-3). Sortie par Venus Williams au stade des demi-finales à Paris et Anvers les deux précédents week-ends, Maurresmo a profité de l'élimination de l'Américaine par Testud, samedi, pour s'adjuger son premier titre depuis mai 2001 à Berlin. /si

**Raymond avec peine.** Memphis (Tennessee). Tournoi WTA. Demi-finales: Raymond (EU) bat Sugiyama (Jap) 6-2 6-1. Stevenson (EU) bat Jidkova (Rus) 6-1 6-2. Finale: Raymond (EU) bat Stevenson (EU) 4-6 6-3 7-6 (11-9). /si

**ATHLÉTISME ■ Bucher brille.** A une semaine des championnats d'Europe en salle de

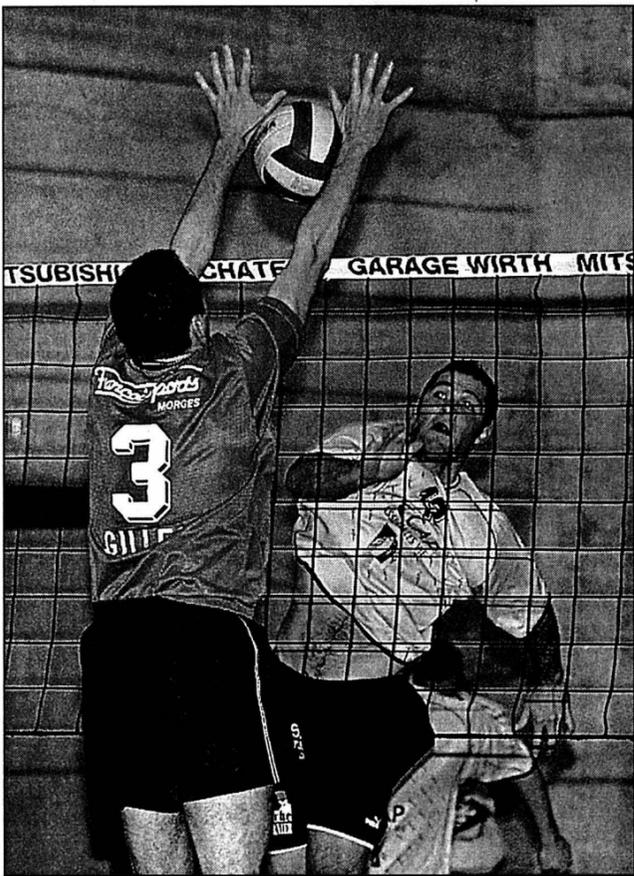
Vienne (1-3 mars), André Bucher a parfaitement réussi sa répétition générale. Le Lucernois a établi une nouvelle meilleure performance mondiale de la saison sur 800 m en salle lors de la réunion de Lievin. Le champion du monde en plein air de la spécialité s'est imposé en 1'45'08 devant le Danois Wilson Kipketer (1'45'54) et le Sud-Africain Hekeziel Sepeng (1'45'65), établissant au passage un nouveau record de Suisse de la spécialité. /si

**Toujours plus haut.** La Russe Svetlana Feofanova a battu le record du monde en salle du saut à la perche pour la quatrième fois en un mois en passant 4,74 mètres dimanche dans le cadre de la réunion d'athlétisme de Lievin. Agée de 21 ans, la Russe a amélioré d'un centimètre son précédent record établi il y a deux semaines. Elle a essayé de battre le record du monde en plein air de l'Américaine Stacy Dragila (4,81 mètres) en tentant une barre à 4,82 mètres, mais elle a abandonné après son premier essai. /ap

**Record pour Jacobs.** Regina Jacobs a établi une nouvelle meilleure performance mondiale, sur la distance peu courue du trois miles, à l'occasion d'un meeting disputé à New-York. L'Américaine de 38 ans a réalisé un «chrono» de 14'44"11, améliorant de plus de 9" l'ancienne meilleure marque, détenue depuis 17 ans par Christine McMillen (N-Z). Il y a quatre semaines, Regina Jacobs avait établi, à Boston, une meilleure performance mondiale du deux miles, en 9'23"28. /si

# Un réveil trop tardif

**Volleyball** ■ *Val-de-Ruz s'est incliné face au leader Ecublens, qui a ressenti des sueurs froides lors du troisième set. Les Neuchâtelois n'étaient pas loin*



Gilles Davoine au bloc face à Daniel Mauron: Ecublens s'est montré trop fort pour Val-de-Ruz. PHOTO A-GALLEY

Val-de-Ruz s'est rendu en terre vaudoise pour rencontrer Ecublens, actuel leader du tour de promotion en LNA. Les Vaudruziens avaient failli créer la surprise en battant cette équipe lors de leur premier match à domicile. Avaient-ils les moyens de la réitérer?

Le début du premier set fut catastrophique! Anthony Luhnig demanda un premier temps mort à 0-5 mais cela ne déstabilisa pas l'équipe adverse, qui menait toujours par 12-9 grâce à quelques attaques de leur Canadien Emslie et, surtout, deux ou trois petites erreurs personnelles des Vaudruziens. Les visiteurs assurèrent ensuite de meilleures réceptions pour revenir à 16-16. Malheureusement, entre deux services loupés et deux attaques dehors, deux blocs out et de redoutables attaques permirent aux Vaudois d'empocher le premier set 25-22.

Les Neuchâtelois savaient qu'ils ne devaient pas laisser le leader prendre trop d'avance s'ils entendaient rivaliser avec lui lors de la deuxième manche. De bons services, un

bloc davantage présent et de puissantes attaques de Luhnig leur permettaient d'entretenir l'espoir (8-8) avant que Luca Coco ne passe au service. Désabusés, les Vaudruziens perdirent pied et l'équipe de Michel Bolle s'envola à tire-d'aile (16-12). L'Américain de La Fontenelle décida alors de remplacer Remy Devenoges par Grégory Bürki, mais cela ne suffit pas et l'équipe du capitaine Christian Rothen doubla la mise (25-16).

## Un sacré Coco

Mais les Neuchâtelois ne voulaient pas se laisser abattre! Réceptions plus précises, passes diversifiées, bloc efficace et défenses spectaculaires: Ecublens se mit soudainement à douter. Les visiteurs menaient 18-13 et leurs supporters se mirent à y croire. Cela faisait longtemps que l'on n'avait pas vu une si belle combativité. Il ne fallait toutefois pas oublier qu'en face il y avait quelques joueurs expérimentés comme Pascal Dijkstra et Luca Coco, lequel envoya des bombes au service à la place des balles... Anthony Luhnig et ses

coéquipiers voulaient ce set et se sont battus pour l'avoir vain. «On s'est réveillé beaucoup trop tard, on a bien joué mais cela n'a pas suffi» souffla Yvan Fahrni. «Nous avons deux balles de set» pestait Luc Balmer un peu plus loin. Seulement voilà, ce diable de Coco servit «comme un Dieu» et mit un terme à ce match par 27-25. «Dans le troisième set, nous avons retrouvé le niveau que l'on devait avoir» se réjouissait tout de même Grégory Bürki. /MJV

## ÉCUBLENS - VAL-DE-RUZ 3-0 (25-22 25-16 27-25)

**Croset:** 60 spectateurs.  
**Arbitres:** MM. Stanistic et Nellen.  
**Ecublens:** Rothen, Harnischberg, Davoine, Berger, Stamm, Coco, Dufaux, Dijkstra, Emslie, Meienhofer, Luna.  
**Val-de-Ruz:** Luhnig, Fahrni, Bürki, Devenoges, Mauron, Jeanfavre, Gutknecht, Balmer, Blanc.  
**Notes:** Val-de-Ruz sans Hübscher (raisons professionnelles), Hiltbrunner (absent) ni Gigandet (malade). Durée du match: 61'.

# Une belle revanche

**LNA féminine** ■ *Franches-Montagnes s'impose face à Bienne. La quatrième tentative fut la bonne*

Après trois défaites en autant de parties face à la formation biennoise, les Jurassiennes ont enfin réussi à vaincre leur bête noire. Au terme d'un match peu passionnant et de petite cuvée, les Franches-Montagnardes ont pu remettre les pendules à l'heure. «Dans tous nos derbys face à Bienne, commente Andrzej Wiacek, la chance était le facteur prédominant. Ces matches peuvent se jouer sur une seule balle. Mais la préparation mentale joue également un rôle important. Et après sa défaite face à Glarona, le moral des Seelandaises n'était sans doute pas au beau fixe...»

ressenti lors de nos deux dernières rencontres, mais également à l'entraînement. A l'exemple de Mélanie Pauli, qui ne fait plus son travail sur le terrain. Les étrangères sont dans le même cas. Elles ne prennent plus leurs responsabilités et ne sont même pas aidées par leurs coéquipières suisses. Si une jeune joueuse commet des erreurs dues à la nervosité, c'est acceptable. Mais c'est impardonnable pour une étrangère. C'est la plus mauvaise prestation de toute la saison devant notre public et j'en suis désolé pour lui.»

Si l'on peut excuser Dana Marinescu, revenue de blessure il y a peu, les petites prestations de la passeuse canadienne Nancy Paradis et de Kristy Kierulff ont été pour beaucoup dans la défaite de Bienne. Ayant perdu tout son mordant, l'Américaine a offert une quantité non négligeable de points aux Jurassiennes en ratant bon nombre

de services et d'attaques. De leur côté, les Jurassiennes ont joué le match (presque) parfait. Connaissant de petits passages à vide, elles ont su, contrairement aux trois dernières confrontations, garder la tête froide lors des moments importants. «Elles étaient plus concentrées» confirme Andrzej Wiacek.

## BIENNE - VFM 0-3 (21-25 22-25 21-25)

**Nouveau gymnase:** 530 spectateurs.  
**Arbitres:** MM. Flückiger et Terminion.  
**Bienne:** Rossier, Marinescu, Paradis, Kierulff, Baumann, Aebi, Pauli, Hügi; Wigger; Geering; Prêtre.  
**Franches-Montagnes:** Morenko, Beutler, Boillot, Goldobina, Portmann, Weibel; Jasiqi.  
**Notes:** VFM sans Habegger, Silvernail, Polimac, Ryf ni Trüssel (blessées). Durée du match: 66' (21', 24', 21'). /MRI

# Frésard encore

**Ski nordique** ■ *Nouveau succès pour le Jurassien à Einsiedeln*

Christophe Frésard (SC Saingelégier) et Edwige Capt (Le Sentier) ont remporté la sixième manche de la Swisscom-Loppet courue à Einsiedeln. Ils conservent tous deux la tête du classement général.

Dans des conditions très difficiles, le coureur de Muriaux n'a pu distancer ses trois derniers rivaux qu'à 200 m de la ligne. Autre athlète régional à s'être mis en évidence, le Neuchâtelois Christophe Pittier (Villiers) a pris la septième place. Chez les dames, Edwige Capt a eu la tâche plus facile: elle a réussi à se détacher rapidement pour s'imposer avec 2'31" d'avance.

## Le point

**Studen (SZ). Swisscom-Loppet (sixième manche). Course populaire d'Einsiedeln (28 km en style**

libre). Messieurs: 1. Christophe Frésard (Muriaux) 1 h 13'55"8. 2. Schocher (Werdenberg) à 1"6. 3. Lienert (Euthal) à 2"7. 4. Berney (Le Sentier) à 6"8. 5. Schmid (Hinwil) et Wenger (Mühlethurnen) à 43"7. 7. Christophe Pittier (Villiers) et Zbinden (Guggisberg) à 2'41"4. 9. Jungen (Adelboden) à 3'23"0. 10. Guidotti (Sementina) à 3'40"2.

**Dames:** 1. Capt (Le Sentier) 1 h 20'19"9. 2. Mächler-Rupp (Langnau a.A.) à 2'31"7. 3. Schindler (All) à 4'22"1. 4. Scaruffi (Davos) à 4'52"6. 5. Allemann (Frekendorf) à 7'21"8. 6. Etter (Darligen) à 10'14"0.

**Swisscom-Loppet. Positions après six des neuf manches. Messieurs:** 1. Christophe Frésard (Muriaux) 710 points. 2. Schocher (Werdenberg) 595. Avec cinq résultats seulement: Berney (Le Sentier) 540.

**Dames:** 1. Capt (Le Sentier) 710. 2. Mächler-Rupp (Langnau a.A.) 675. Avec cinq résultats: Kessler (Galgenen) 630. /si

## LEPOINT

### DAMES

**LNA. Tour final:** Riehen - Schaffhouse 2-3. Kôniz - Lucerne 3-0.

**Classement (5 matches):** 1. Kôniz 24 (15-0). 2. Lucerne 14 (6-11). 3. Riehen 13 (9-11). 4. Schaffhouse 12 (6-14).

**Tour de relégation:** Bienne - VFM 0-3. Cheseaux - Glarona 0-3.

**Classement (5 matches):** 1. VFM 13 (14-3). 2. Bienne 11 (9-8). 3. Glarona 5 (7-9). 4. Cheseaux 4 (3-13).

**Première ligue. Groupe B:** Münsingen - Gerlafingen 3-1. Oberdiessbach - Langenthal 2-3. Thoun - La Suze 3-2. Nidau - Laufon 3-2. Seftigen - NUC 1-3.

**Classement final (18 matches):** 1. NUC 24 (45-28). 2. Oberdiessbach 24 (40-34). 3. Laufon 22 (43-29). 4. Langenthal 22 (42-33). 5. La Suze 20. 6. Seftigen 18 (35-34). 7. Gerlafingen 18 (38-37). 8. Münsingen 16. 9. Thoun 12. 10. Nidau 4. Le NUC dans le tour de promotion. Münsingen dans le tour de relégation. Thoun et Nidau relégués.

### MESSEURS

**LNA. Tour final:** Nâfels - LUC 1-3. Amriswil - Chêniois 1-3.

**Classement (5 matches):** 1. LUC 20 (13-8). 2. Chêniois 19 (13-6). 3. Nâfels 14 (6-13). 4. Amriswil 8 (7-12).

**Tour de relégation:** Lutry-Lavaux - Appenzeller Bären 3-0. Kanti Baden - Münchenbuchsee 2-3.

**Classement (5 matches):** 1. Kanti Baden 12. 2. Lutry-Lavaux 9. 3. Münchenbuchsee 7 (11-10). 4. Appenzeller Bären 7 (6-12).

**LNB. Tour final:** Ecublens - Val-de-Ruz 3-0. Kôniz - Voléro Zurich 3-1. Amriswil II - Sursee 3-1.

**Classement (6 matches):** 1. Ecublens 12. 2. Kôniz 8. 3. Sursee 6 (13-12). 4. Voléro Zurich 6 (11-12). 5. Amriswil II 4. 6. Val-de-Ruz 0.

**Tour de relégation. Groupe ouest:** Schönenwerd - Meyrin 3-1. Chêniois II - Morat 3-0.

**Classement (4 matches):** 1. Schönenwerd 12. 2. Morat 9. 3. Chêniois II 7. 4. Meyrin 2.

**Groupe est:** Croatia Zurzach - Nâfels II 1-3. Buochs - Bütschwil 3-0.

**Classement (4 matches):** 1. Buochs 12. 2. Croatia Zurzach 11. 3. Nâfels II 8. 4. Bütschwil 2. Meyrin affrontera Bütschwil en matches aller-retour (6-7 et 13-14 avril). Le perdant sera relégué.

**Première ligue. Groupe A:** Montreux - Cossonay 1-3. Lutry-Lavaux II - LUC II 0-3. Etoile GE - Martigny 0-3. Aigle - Colombier 2-3.

**Classement final (16 matches):** 1. Bösingen 30. 2. Martigny 24 (40-18). 3. Cossonay 24 (38-22). 4. Montreux 18. 5. LUC II 14 (31-33). 6. Colombier 14 (28-36). 7. Lutry-Lavaux II 12. 8. Aigle 6. 9. Etoile GE 2. Bösingen dans le tour de promotion. Etoile GE relégué.

**Groupe B:** Kôniz II - Franches-Montagnes 3-0. Nidau - Laufon 1-3. Allschwil - Muristalden 3-0. Münsingen - Aeschi 3-1. TGV-87 - Gelterkinden 3-1.

**Classement final (18 matches):** 1. Laufon 32 (51-19). 2. Allschwil 32 (49-19). 3. Gelterkinden 26. 4. Münsingen 24. 5. Muristalden 18. 6. TGV-87 16. 7. Kôniz II 10 (24-42). 8. Aeschi 10 (23-44). 9. Nidau 10 (22-43). 10. Franches-Montagnes 2. Laufon dans le tour de promotion. Nidau et Franches-Montagnes sont relégués. /si

## PMUR

Demain à Marseille-Boléry Prix de Lyon-Parilly (plat, Réunion I, course 1, 2600 mètres, départ à 13 h 45)



Cliquez aussi sur [www.longuesoreilles.ch](http://www.longuesoreilles.ch)  
Seule la liste officielle du PMU fait foi

Cheval	Poids	Jockey	Entraîneur	Age	Perf.
1 Aksulam	59,5	F. Blondel	C. Maillard	5/1	3p6p7p
2 Redcliff	59,5	D. Bonilla	P. Nicot	12/1	2p8p0p
3 Riche-Gardien	59,5	G. Elorriaga	J.-C. Napoli	10/1	9p10p1p
4 Jolival	58	G. Lemius	M. Boutin	16/1	4p1p9p
5 Frise	57,5	F. Pardon	F. Pardon	16/1	3p6p2p
6 Mag-River	56,5	C. Escuder	P. Khozian	20/1	3p0p4p
7 Irish-Holmes	56	M. Nobili	C. Boutin	25/1	1p0p4p
8 Golden-Glen	55,5	S. Richardot	J.-C. Napoli	7/1	2p1p3p
9 Gargalhada	54,5	S. Maillot	Rb Collet	7/1	2p1p1p
10 Vertimi	54,5	D. Boeuf	J.-B. Andreani	5/1	2p2p1p
11 Crème-De-Menthe	53,5	O. Plaçais	H.-A. Pantall	18/1	8p5p4p
12 Now-Attention	52	R. Thomas	G. Mossé	25/1	1p0p0p
13 Rapidos	52	G. Benoist	J.-M. Capitte	9/1	5p1p3p
14 Shining-Of-Crystal	52	D. Naroyanin	J. Foresi	15/1	4p0p0p
15 Zigamix	51,5	D. Santiago	P. Nicot	35/1	5p5p2p
16 Saddler's-Times	51	R. Marchelli	Rb Collet	12/1	9p1p7

## NOTRE OPINION

1 - Il a visé cette course.  
13 - En route pour une perf.  
9 - Il est vraiment très en forme.  
8 - Rien à lui reprocher.  
10 - Avec Boeuf, c'est un coup sûr.  
15 - Il doit améliorer son rendement.  
7 - Le bon vieux combat-tant.  
16 - Un poids idéal pour réussir.  
**LES REMPLAÇANTS:**  
5 - Jamais loin des meilleurs.  
11 - Une Pantall qui veut se signaler.

**Notre jeu**  
1\*  
13\*  
9\*  
8  
10  
15  
7  
16  
\*Bases  
**Coup de poker**  
16  
Au 2/4  
1-13  
Au tiercé pour 14 fr  
1-X-13  
**Le gros lot**  
1  
13  
5  
11  
7  
16  
9  
8

## LES RAPPORTS

**Hier à Vincennes dans le Prix de l'Union Européenne**  
Tiercé: 9-3-6.  
Quarté+: 9-3-6-10.  
Quinté+: 9-3-6-10-4.  
**Rapports pour 1 franc**  
Tiercé dans l'ordre: 700,10 fr.  
Dans un ordre différent: 104,40 fr.  
Quarté+ dans l'ordre: 3749,60 fr.  
Dans un ordre différent: 254,00 fr.  
Trio/Bonus (sans ordre): 29,90 fr.  
**Rapports pour 2 francs**  
Quinté+ dans l'ordre: 48.051,60 fr.  
Dans un ordre différent: 324,00 fr.  
Bonus 4: 64,20 fr.  
Bonus 3: 21,40 fr.  
**Rapports pour 5 francs**  
2sur4: 84,50 fr.

**Samedi à Enghien dans le Prix Chambon**  
Tiercé: 8-18-1.  
Quarté+: 8-18-1-6.  
Quinté+: 8-18-1-6-15.  
**Rapports pour 1 franc**  
Tiercé dans l'ordre: 4257,30 fr.  
Dans un ordre différent: 841,10 fr.  
Quarté+ dans l'ordre: 47.386,20 fr.  
Dans un ordre différent: 1633,80 fr.  
Trio/Bonus (sans ordre): 186,30 fr.  
**Rapports pour 2 francs**  
Quinté+ dans l'ordre: 289.421,40 fr.  
Dans un ordre différent: 3294,80 fr.  
Bonus 4: 434,40 fr.  
Bonus 3: 130,20 fr.  
**Rapports pour 5 francs**  
2sur4: 100,00 fr.



Hi (salut),

C'est fini... Plus de Jeux, plus de détecteur de métal, plus d'arnaque... C'est fini depuis quelques heures et, déjà, je regrette. Ces exploits, ces désillusions, ces visages d'athlètes chargés d'émotions, ces larmes de héros qui craquent... C'est fini et je n'aurai plus à me soumettre à ces contrôles de sécurité parfois humiliants. Là, je repense à ce touriste qui confessait avoir passé le meilleur moment de son séjour ici, entre les mains de deux vaillants soldats, fiers serviteurs de la nation... C'est fini et je vais enfin dormir décemment. Par la magie d'une flamme qui s'est éteinte, le prix de ma chambre est redevenu ce qu'il est d'ordinaire: 59 dollars, au lieu des 198 bucks, tarif «olympique». Pour un peu, je m'offrirais une semaine supplémentaire. Mais Vegas et ses jeux me tendent les bras...

Jean-François Berdat

CURLING

La Norvège jusqu'au bout



Les Norvégiens du skip Paal Trulsen ont créé une surprise en or. PHOTO KEYSTONE

La Norvège a succédé à la Suisse au palmarès du tournoi olympique masculin. A Ogden, Pal Trulsen et ses coéquipiers ont créé la surprise en battant en finale le grand favori de la compétition, le Canada du skip Kevin Martin, sur le score de 6-5. Ce titre, bien qu'inattendu, n'en est pas moins mérité. La formation norvégienne a réussi une fin de tournoi extraordinaire et très éprouvante. Souvent bousculés, parfois au bord de la rupture, Bent Anund Ramsfjell, Flemming Davanger, Lars Vågberg et le chevelu Pal Trulsen ont toujours su garder espoir et se sont sortis de toutes les situations, même les plus scabreuses.

La Norvège a pris le meilleur sur ce qui se fait de mieux au monde actuellement. Elle a d'abord joué son billet pour les demi-finales dans le dernier match du round robin face aux Suédois, champions du monde et d'Europe, avant d'écarter en demi-finale la Suisse d'Andi Schwaller, tenante du titre. En finale, après avoir mené 3-0 puis avoir été repris par le Canada (4-5), les Norvégiens ont encore trouvé les ressources pour recoller au score. Et, une fois de plus, la dernière pierre de Pal Trulsen a fait la décision au 10e end. /si

# L'hypocrisie des Jeux

Olympisme ■ Salt Lake City et l'Utah sont régis par des lois anachroniques que les citoyens n'hésitent pas à contourner. Bonjour les contradictions!

De notre envoyé spécial

Jean-François Berdat

Salt Lake City a aimé, adoré même les Jeux «les plus parfaits de l'histoire» insiste-t-on ici. La flamme s'est éteinte et, déjà, on pense à la rallumer. Selon un sondage, 63% des Utahns espèrent qu'elle repassera un jour par là...

Si l'on peut parler de réussite sportive – on fait abstraction ici des décisions politiques... –, ces Jeux ne vont pas modifier de manière significative la vie et les pratiques qui ont cours dans l'Utah et sa capitale. «Ils vont sans doute améliorer la vision que l'extérieur porte sur nous et je suis convaincu que la perception que les gens ont de notre ville sera désormais différente» estime Gordon Hinckley, prophète vivant de l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours. Peut-être...

Des conditions à remplir

Dans quelques jours, Salt Lake City sera redevenue la ville à laquelle un certain nombre de magazines spécialisés ont décerné plusieurs récompenses durant les années pré-olympiques. Désignée «meilleur endroit pour vivre en Amérique du Nord», la cité des mormons a certes des arguments à faire valoir. De toutes les villes de cette importance – SLC compte quelque 180.000 habitants, mais son agglomération en fait 2 millions –, aucune n'offre, paraît-il, un niveau de vie aussi élevé. Ce constat pour le moins flatteur est notamment dû à une sécurité qui fait partout des envieux.

Il n'est pas étonnant dès lors que les bureaux de l'administration locale croulent sous les dossiers de particuliers et d'entreprises désireux de venir profiter de ces avantages. Mais pour venir s'installer sur les rives du lac salé, il faut être en mesure de montrer patte blanche: certificat de bonnes mœurs, place de travail stable et situation familiale clarifiée sont des conditions sans lesquelles le permis d'établissement n'est pas octroyé. Bref, seul un citoyen au-dessus de tout soupçon peut venir faire fructifier son compte en banque à Salt Lake City, ville qui présente le taux de chômage le plus bas de tous les Etats-Unis. Car l'échec n'est pas toléré ici, sous peine de renvoi.

Le comble de l'absurdité

Les règles de vie à respecter sont strictes en Utah et dans sa capitale, mais rien n'est plus facile que de les contourner. En matière d'alcool notamment, dont la consommation est interdite, dès lors qu'il embrume le cerveau. Sa vente rapporte pourtant un «saladier» à cet Etat qui prospère. Les «Utah Alcohol Store» se sucent en effet de taxes mirobolantes sur la vente de chaque bouteille, dont les gens d'ici ne se privent pas.

Pendant la durée des Jeux, les débits de boissons – la licence coûte 800 dollars par année au gérant – ont été transformés en clubs privés dont l'accès était réservé aux seuls possesseurs d'une carte de membre, d'une valeur modique de cinq dollars. Une

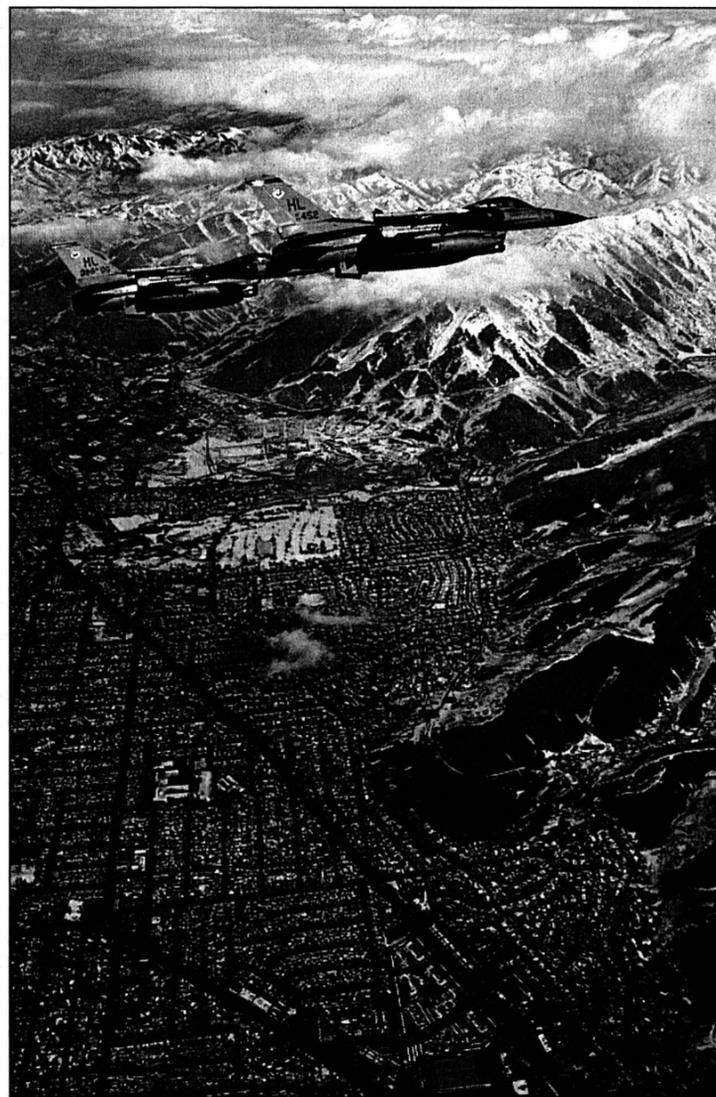
façade qui devait en limiter l'accès, mais qui n'a fait que remplir un peu plus les caisses des deux «parrains» qui dirigent la quasi-totalité des établissements.

En matière de fumée, les restrictions sont plus ridicules encore. Le comble de l'absurdité a sans doute été atteint aux abords de la piste de bobsleigh, où les organisateurs ont délimité une «smoking area» en dehors de laquelle il était tout simplement interdit de «cloper». A près de 2000 mètres d'altitude, en plein air et à deux pas de la tribune!

Comparaison osée

Cela étant, il semblerait que les Salt Lakers s'accommodent de moins en moins de ces hypocrisies. Et que leurs réticences se manifestent par un renfermement sur soi-même qui les pousse à demeurer paisiblement au coin du feu. Rocky Anderson, maire de la ville, n'est du reste pas tendre avec certains de ses concitoyens. «Il y a beaucoup de gens qui n'ont pas de plaisir dans la vie, estime-t-il. Et ils ne souhaitent pas que d'autres en éprouvent. On en arrive à se demander pourquoi ils ne vont pas s'établir dans un village amish. Oui, trop de gens imaginent notre ville comme une cité amish...»

La comparaison est osée. En effet, si les pacifistes vivent en vase clos sans aucune valeur



Tel cet avion militaire au-dessus de Salt Lake City, l'hypocrisie a plané sur les 19es JO d'hiver. PHOTO KEYSTONE

matérielle, la prospérité est partie intégrante – voire même condition... – du mode de vie de Salt Lake City. C'est sans doute la raison pour laquelle les navettes qui emmènent quotidiennement les Utahns à

la frontière du Nevada, où ils peuvent assouvir leur soif de jeux de hasard et de paris, ne désemplissent pas, dès lors que ces pratiques sont interdites dans leur Etat, cœur de toutes les contradictions... /JFB

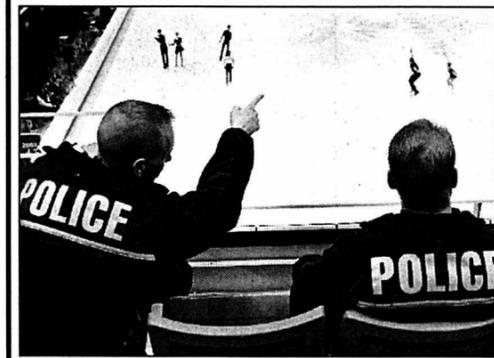
## Désarmant paradoxe

Ces premiers Jeux du nouveau millénaire resteront dans l'histoire comme ceux de la sécurité. Armés jusqu'aux dents, des milliers de soldats ont fait respecter l'ordre dans l'Etat le plus permissif de l'Union en matière d'armes. Ainsi, tout citoyen «en règle» est autorisé à se promener armé, que ce soit dans les lieux publics, à l'église ou à l'université, protégé qu'il est par un article de la Constitution.

Cela dit, cette loi suscite la controverse et un débat nourri au Parlement. Michel Machen, recteur de la respectable «University of Utah» – environ 100.000 étudiants en médecine et chirurgie – en

est l'un des pourfendeurs les plus acharnés, dès lors qu'il en a marre de voir son campus grouiller de gens armés. L'opposition à son projet est vive, car certains milieux arguent que les Utahns sont d'une manière générale des citoyens honnêtes et responsables. «Que les armes soient interdites ou non, les délinquants pourront toujours s'en procurer» estime le responsable d'une association de... chasseurs, qui ne veut pas entendre parler de la nouvelle loi que le gouverneur Mike Leavitt entend proposer. En attendant, les Salt Lakers ont fait leurs courses avec leur propre sécurité en poche, la caractéristique de l'arme de poing é t a n t d'être facilement dissimulable.

Un désarmant paradoxe qui n'a pas eu l'heur d'émouvoir les responsables de la sécurité olympique... /JFB



La police a tout contrôlé, mais le port d'armes reste autorisé à Salt Lake City... PHOTO KEYSTONE

## GAZETTE OLYMPIQUE

Le lapsus de Rogge

Enfin! tout est donc rentré dans l'ordre olympique et la délégation russe n'a pas mis ses menaces de boycott à exécution. Dans les milieux du CIO, on demeure convaincu que la missive que le président Jacques Rogge a fait parvenir à Vladimir Poutine a contribué dans une très large mesure à détendre l'atmosphère. Pour autant, le Belge a commis un lapsus qui, en des temps pas si lointains, aurait pu avoir de fâcheuses conséquences: il a en effet adressé sa lettre à Monsieur A. Poutine. Ce qui a bien évidemment suscité des réactions du côté de Moscou. «Si pour une raison ou pour une autre M. Rogge devait quitter le CIO pour embrasser une carrière politique, il serait bien inspiré d'éviter ce genre d'erreur» prévenait le porte-parole du président russe sur l'antenne de NTV.

C'est donc qu'aux yeux de certains, la présidence du CIO n'est pas une charge politique...

Satisfaction

Le président du CIO s'est déclaré satisfait de ses premiers Jeux à la tête du mouvement olympique. Il a habilement botté en touche lorsqu'un journaliste a dénoncé certaines pratiques. «Tout ce qui s'est fait ici l'a été de bonne foi. Simplement,

les athlètes doivent admettre que l'erreur est humaine, rappelait Jacques Rogge. Par ailleurs, ce n'est pas un fait nouveau. Il y a eu des controverses par le passé, il y en aura sans doute encore dans le futur.»

C'est prometteur...

Garantie présidentielle

S'ils ont respecté leurs engagements sportifs jusqu'au bout, les athlètes russes n'en demeurent pas moins persuadés qu'ils ont été victimes d'injustices notoires durant ces Jeux. Ainsi, Viatcheslav Fetisov ne décollerait pas après la défaite de ses hockeyeurs face aux Etats-Unis. «Cette finale était «programmée» de longue date, bien avant que le tournoi débute» lançait-il à la face des officiels. Président de l'IIHF, René Fasel lui renvoyait le puck: «Que l'on ne vienne pas me parler de magouille dans mon sport, tonna-t-il. Et encore moins de l'éventuelle attribution de deux médailles d'or. Non, nous ne tomberons jamais dans un tel panneau...»

Une garantie qui fait chaud au cœur.

Pas de regrets

Tom Welch, qui avait été avec Dave Johnson à la base du scandale de l'attribution des Jeux à Salt Lake City, est sorti de l'ombre. Au travers d'une

interview télévisée, il a assuré qu'il ne regretait rien de ce qu'il avait accompli. «A l'époque, je n'ai jamais pensé que nous pourrions être inquiétés, assure-t-il. Il n'y aurait pas eu de scandale si l'opinion publique avait eu connaissance des agissements des autres villes candidates, elles aussi dans l'excès du début à la fin de la campagne. Il nous était tout simplement impossible de tenter de modifier ces pratiques. Et jusqu'à ce jour, je ne me suis jamais trouvé embarrassé ou gêné par le type d'aide que j'ai fourni à la communauté...»

Dans la même émission, Andrew Young, ex-maire d'Atlanta, a estimé que «Salt Lake City a certainement offert beaucoup moins que d'autres villes pour obtenir les Jeux...»

Vive le sport! /JFB

Ils ont tenu parole...

L'encadrement de l'équipe de Suisse de saut avait parié de rallier les tremplins de l'Utah Olympic Park à Salt Lake City à pied en cas de médaille suisse. Personne ne s'est dégonflé et l'entraîneur Berni Schödler, le chef d'équipe Gary Furer et le psychologue Hans-Peter Gubelmann, auxquels s'était joint Sylvain Freihold, ont couvert à pied – et dans la bonne humeur – la cinquantaine de kilomètres qui séparent le site du saut du Village olympique. /si

# Un fabuleux doublé français

**Ski alpin ■ Jean-Pierre Vidal et Sébastien Amiez ont réussi le doublé en slalom. Le Britannique Alain Baxter a complété ce surprenant podium. Urs Imboden sixième**

Les Français ont réussi un magnifique doublé lors du slalom clôturant les épreuves de ski alpin des Jeux olympiques de Salt Lake City. Jean-Pierre Vidal a devancé de 0"76 Sébastien Amiez et de 1"26 le Britannique Alain Baxter. Le Grison Urs Imboden a terminé à une belle sixième place.

Jean-Pierre Vidal croyait qu'il ne skierait plus jamais après s'être déchiré les ligaments croisés des deux genoux en mars 1999, lors d'un entraînement de descente. Durant 45 jours, il s'est déplacé en fauteuil roulant. «Cela a été une période très difficile pour moi, mais qui m'a également appris beaucoup de choses. Notamment qu'il faut skier pour se faire plaisir, et éviter de se mettre de la pression» relevait le premier champion olympique de slalom français depuis Jean-Claude Killy en 1968.

## Deux générations

«Cela fait deux générations de Français sur un podium! C'était vraiment une course folle. Je n'arrive pas à y croire. Cela prouve que les vieux sont encore là. Je savais que j'avais réussi une très belle deuxième manche sur une neige difficile, qui roulait sous les skis» analysait Sébastien Amiez. Depuis trois ans, le vice-champion du monde de la discipline en 1997 à Sestrières souffre énormément du dos. «Je me suis dit qu'avec des douleurs pareilles je devrais peut-être abandonner...»

Alain Baxter est entré dans l'histoire en devenant le pre-



A peine arrivé en bas du slalom, Jean-Pierre Vidal est assailli par Sébastien Amiez: la France vient de réaliser le doublé.

PHOTO KEYSTONE

mier Britannique à monter sur un podium olympique en ski alpin. «Je n'y croyais pas après la première manche, car j'étais loin (réd.: huitième ex aequo avec Amiez à 2"15 de Vidal). La barre était placée très haut pour enlever une médaille. J'ai réussi. C'est fou! Surtout que j'ai connu un début d'hiver difficile, notamment au niveau du matériel. Je n'ai jamais perdu espoir et je me suis en-

traîné encore plus» avouait l'Écossais, qui n'est encore jamais monté sur un podium de Coupe du monde!



SALT LAKE 2002



## Les Suisses bredouilles

Cinquième de la première manche, à 27 centièmes du podium, Urs Imboden avait fait naître des espoirs de médaille dans la seule discipline où les Suisses paraissent irrémédiablement battus avant le début

des Jeux. Il avait réalisé ce petit miracle malgré le désavantage certain de partir avec le dossard No 24. Une grosse faute sur le deuxième parcours, alors qu'il risquait tout, lui a ôté tout espoir de podium. Le Grison s'avouait content de son classement, lui qui restait sur une 12e place comme meilleur résultat de l'hiver.

«Je suis très déçu de la façon dont j'ai skié en deuxième manche. Je suis sorti du rythme et

je n'ai pas réussi à le retrouver. C'est dur de penser que je ne suis qu'à 16 centièmes de la troisième place. J'ai essayé, mais il fallait de la chance pour gagner une médaille» soulignait Urs Imboden. Lequel avait réussi le meilleur résultat de sa carrière (cinquième) sur les pentes voisines de Park City. Il ne saura ainsi pas l'honneur de l'équipe masculine, qui rentrera bredouille des Jeux olympiques pour la première fois depuis Innsbruck, en 1964. /si

## Record et bémol

**Dames ■ Janica Kostelic fait beaucoup jaser autour d'elle**

Avec quatre médailles gagnées dans la même édition des Jeux d'hiver, dont trois en or, la Croate Janica Kostelic est entrée dans l'histoire du ski alpin. Elle a fait prendre un coup de vieux aux légendaires Toni Sailer et Jean-Claude Killy, victorieux chacun de trois médailles d'or, en 1956 à Cortina d'Ampezzo et en 1968 à Grenoble. A l'époque, le super-G n'existait pas. Et le combiné, simple addition des points de la descente et du slalom, comptait seulement comme... titre mondial. Avec deux épreuves supplémentaires, Sailer et Killy auraient sans doute fait mieux que Kostelic. De même que l'Allemande Rosi Mittermaier et la skieuse du Liechtenstein Hanni Wenzel (deux médailles d'or et une d'argent chacune), en 1976 à Innsbruck et en 1980 à Lake Placid.

La skieuse prodige de Zagreb (20 ans) n'est plus qu'à une médaille du total établi sur plusieurs éditions par la Suisse Vreni Schneider, avec cinq médailles (trois d'or, une d'argent et une de bronze), en 1976 à Innsbruck et en 1980 à Lake Placid.

ont aussi suscité des soupçons. Les facteurs anonymes de rumeurs, en leur intime conviction, évoquent sa transformation physique et sa capacité à se remettre de multiples interventions chirurgicales aux genoux, dont la dernière au début de cette saison. «Vous avez vu son visage, son corps? Elle ressemble à une lanceuse de poids» souligne un entraîneur. «Les chimistes ont une longueur d'avance et, dans leur domaine, ils ont également leurs Jeux» remarque pour sa part un journaliste autrichien.

«Est-ce qu'on a soupçonné toutes les championnes et tous les champions précédents?» s'indigne un collègue croate, qui rappelle que Janica est un prodige de «technique et de force athlétique», qui a gagné son premier podium à moins de 17 ans (troisième d'un géant à Park City en 1998). «Nos sportifs sont athlétiques, car ils sont représentatifs de notre population. Ils ont réussi au plus haut niveau dans les sports collectifs mais aussi individuels. Jusqu'à présent, nous n'avions pas pu, pour des raisons matérielles, nous confronter aux meilleures nations alpines. Grâce à Janica, nous le faisons» explique Zdravko Heber, président du Comité olympique croate. /si

## Lange maintient la tradition

**Bob à quatre ■ L'Allemand a offert à son pays son troisième titre olympique consécutif**

Malgré l'absence de Christoph Langen, tenant du titre et forfait sur blessure, Andre Lange a maintenu la tradition en donnant à l'Allemagne le titre olympique du bob à quatre pour la troisième fois de rang.

Le jeune pilote allemand a succédé à Langen et Harald Czudaj, vainqueurs en 1994 à Lillehammer, en devançant au terme des quatre manches les équipages américains de Todd Hays, qui avait viré en tête à mi-parcours la veille, et Brian Shimmer. La Suisse a échoué au pied du podium avec Martin Annen, et ce pour la première fois depuis 1964 et les Jeux ratés d'Innsbruck.

## Tempête de neige

Martin Annen a perdu toutes ses illusions lors de l'ultime manche, course sous une tempête de neige qui n'a pas arrangé ses affaires. Encore deuxième avant cette descente, mais sans grand espoir de revenir pour le titre sur Lange qui avait creusé l'écart grâce à une fabuleuse troisième manche, le pilote schwytois devait perdre toute chance dès le départ, habituellement son point fort. Sur une trace envahie par la neige, que les préparateurs

américains se gardèrent bien de nettoyer, les deux bobs des Etats-Unis étant déjà descendus, l'équipage de Suisse I perdit pratiquement un dixième sur ses «chronos» habituels.

«C'est le sport» soufflait Martin Annen, qui se faisait dépasser coup sur coup par Todd Hays et Brian Shimmer. Pour les Américains, qui n'étaient plus jamais montés sur un podium depuis 1956, la joie était évidente. Pour le néophyte suisse au contraire, c'était l'abattement. «Au moins, je me dis que nous n'avons pas raté la médaille sur notre valeur» estimait Martin Annen. Des propos confirmés par son freineur

Cédric Grand. «J'ai senti à la poussée que le bob ne répondait pas comme d'habitude, ce n'est pas une question de pilotage» assurait le Genevois.

## Comme Hoppe

Christian Reich, le médaillé d'argent du bob à deux, avait compromis ses chances la veille déjà, dans la deuxième descente, lorsque l'un de ses équipiers, Urs Aeberhard en l'occurrence, avait mal fermé une poignée de poussée. Le pilote argovien ne parvint pas à s'améliorer lors de la deuxième journée. Au contraire, il devait perdre encore deux rangs et terminer à la sixième place. «Je préfère cela que de finir quatrième à quelques centièmes du podium» confiait Reich, faisant allusion aux neuf centièmes de seconde qui ont privé Martin Annen d'une médaille.

Vainqueur avec une marge de trois dixièmes sur les deux Américains, Andre Lange, qui n'a que 29 ans, aura réussi un exploit sur cette piste de Park City. Il est en effet devenu le premier «rookie» à remporter un titre olympique depuis 1984 et les Jeux de Sarajevo, où Wolfgang Hoppe, qui portait alors les couleurs de l'ex-RDA, avait signé pareil exploit. /si



La «pieuvre» allemande a encore frappé! PHOTO KEYSTONE

## GAZETTE OLYMPIQUE

### Incidents à Salt Lake City

La police de Salt Lake City a procédé à quelques arrestations dans le centre de la ville olympique, dans la nuit de samedi à dimanche, après un accrochage avec des fauteurs de trouble.

Selon des témoins, ces incidents avaient débuté par une bagarre de rue provoquée par des clients mécontents de la fermeture d'un bar sous tente situé sur un trottoir. La police aurait tiré des balles en caoutchouc pour disperser les fauteurs de trouble qui auraient répliqué en lançant des canettes de bière. Aucun dégât visible n'était relevé par la police mais, selon plusieurs témoins, plusieurs vitrines auraient été brisées sur Main Street, la rue principale.

### Le triplé de Pechstein

Au lendemain de son trentième anniversaire, Claudia Pechstein a cueilli un troisième titre olympique de rang sur le 5000 m. Après ses succès à Lillehammer et à Nagano, l'Allemande a raflé la mise à Salt Lake City. Si, il y a quatre ans, elle ne s'était imposée que de quatre centièmes devant sa grande rivale Gunda Niemann-Stirnemann, Claudia Pechstein n'a cette fois pas fait le détail. En battant le record du monde en 6'46"91, elle a laissé sa dauphine, la Hollandaise Gretha Smit, à 2"31. La Canadienne Clara Hughes a pris la troisième place. Claudia Pechstein avait remporté un premier titre à Salt Lake City en enlevant le 3000 m.

### Tout petit

La télévision allemande (SF DRS) a empêché la diffusion d'un CD «Vollgeil! Simi-Hymne», enregistré en l'honneur de Simon Ammann, le double champion olympique de saut. Selon la DRS, la chanson utilise sans autorisation un extrait d'enregistrement du commentaire TV. Les producteurs de ce CD, dont le produit de la vente était destiné à la promotion des jeunes talents du ski, ont déploré «l'attitude plus que bureaucratique de la DRS».

### A deux longueurs

Avec 12 médailles d'or, la Norvège a battu son total record de titres à un même rendez-vous olympique d'hiver, réalisé en 1994 à Lillehammer et renouvelé quatre ans plus tard à Nagano. Elle n'est plus qu'à deux longueurs du record absolu de 13 titres, détenu par l'URSS en 1976 à Innsbruck.

### Cartons jaune et rouge

Le Comité international olympique (CIO) a donné un «avertissement» à Yulia Pavlovich, la spécialiste biélorusse de short-track, coupable de s'être soustraite à un contrôle antidopage. Il a en revanche exclu des Jeux d'hiver 2002 l'entraîneur - et mère - de la jeune fille, Tatiana Pavlovich, ainsi que son médecin, Evgeny Lositsky.

### Pas d'accord

La Fédération internationale de patinage a rejeté une réclamation de la Fédération russe contre le résultat de l'épreuve de patinage artistique dames, remportée par l'Américaine Sarah Hughes devant la Russe Irina Slutskaya. Par cette réclamation, les Russes voulaient obtenir l'or également pour leur patineuse... /si

SWISS OLYMPIC

## Une dernière réussie

Hansjörg Wirz, le chef de mission helvétique, se montrait plus que satisfait de sa dernière campagne à la tête de Swiss Olympic. «Nous avons connu beaucoup de succès, avec des résultats excellents. Nous faisons partie de quelques nations qui ont amélioré leur nombre de médailles depuis Nagano. Malgré tout, nous sommes déçus des performances en ski alpin.» avouait-il.

Le chef de mission espérait faire mieux qu'il y a quatre ans à Nagano, lorsque les Suisses étaient montés à sept reprises sur le podium. Un objectif nettement atteint avec trois médailles d'or, deux d'argent et six de bronze, ainsi que 16 diplômés. «Nous ne sommes pas loin de Calgary 1998 (réd.: 15 médailles). Nous figurons à la 10e place du classement des médailles et à la septième si l'on ne tient compte que du nombre. Malgré ce succès, nous ne devons pas nous laisser aller et viser toujours plus haut» ajoutait Hansjörg Wirz. Il relevait avec beaucoup de fierté que les 11 médailles ont été remportées dans plusieurs disciplines. «Briller dans plusieurs sports était l'un de nos buts. Nous voulions nous diversifier et nous y avons réussi. Nous nous sommes établis dans différents sports. A Calgary, 11 récompenses étaient venues du ski alpin. Il n'y en a qu'une cette année. Certains athlètes ont réussi leur meilleure performance de l'hiver, cela prouve que leur préparation était optimale» poursuivait le Schaffhousois.

Hansjörg Wirz tenait à relever la «sensational performance de Simon Ammann en saut, mais qui ne doit pas faire oublier que pour la première fois les Suissesses ont enlevé une médaille, inattendue, en ski nordique. En curling, les objectifs ont été atteints. Nous en sommes particulièrement satisfaits. En combiné nordique, également, nous avons terminé à de très bonnes places. Nous avons tenu notre rang en skeleton, pour son retour dans le programme olympique. Et en bob, avec en plus des médailles deux quatrièmes places.»

### Déceptions quand même

L'un des regrets du chef de mission réside dans le fait que certaines bonnes performances de pointe en qualifications (snowboard et freestyle) n'ont pu être confirmées en finale. «Il faudra que Swiss Olympic analyse cela. Certaines choses devront être travaillées. Nous devons aussi revoir différents critères de qualification, notamment en ce qui concerne le biathlon. Pour les relais également, il faudra étudier une nouvelle forme de sélection, qui ne tienne pas uniquement compte des résultats de l'hiver» assurait Hansjörg Wirz.

Le Schaffhousois mettait deux bémols sur le résultat d'ensemble, le hockey sur glace et le ski alpin. «L'objectif déclaré des hockeyeurs n'a pas été atteint. En plus, des problèmes internes se sont greffés. En ce qui concerne le ski, il nous faudra analyser tout cela calmement. Savoir pourquoi on a pu noter une nette différence entre les résultats en Coupe du monde et aux Jeux olympiques. Nous allons voir si cela se confirme lors des dernières courses de Coupe du monde. Cela nous cause quelques soucis» concluait néanmoins dans un large sourire Hansjörg Wirz. /si

# Bien mieux qu'à Nagano

Olympisme ■ Les Suisses ont su tirer leur épingle des Jeux à Salt Lake City. Bilan: onze médailles dont trois titres. Plus deux débandades retentissantes

De notre envoyé spécial

Raffi Kouyoumdjian/ROC

Onze médailles, et parmi elles trois titres olympiques: la délégation helvétique ne fera pas la fine bouche de son aventure américaine. Elle obtient quatre médailles de plus qu'à Nagano en 1998. C'est la deuxième récolte la plus prolifique lors des Jeux d'hiver. En 1988, à Calgary, 15 médailles avaient été conquises. Les JO de Salt Lake City ont offert une belle panoplie d'émotions fortes aux sportifs suisses, malgré la débandade enregistrée dans deux sports majeurs, le hockey sur glace et le ski alpin.

Eh oui! Même si le lot de récompenses dépasse les espérances, un petit goût d'inachevé déteint sur la copie finale. En hockey sur glace, l'équipe de Suisse n'a pas atteint son objectif. En perdant ses illusions face à l'Ukraine après avoir concédé le nul face à la France, la troupe de Ralph Krüger est tombée de haut lors, déjà, du tour préliminaire. Et dire que le charismatique sélectionneur avait

fait de ce rendez-vous un cap important, sa priorité, depuis quatre bonnes années...

### Seule Sonja Nef...

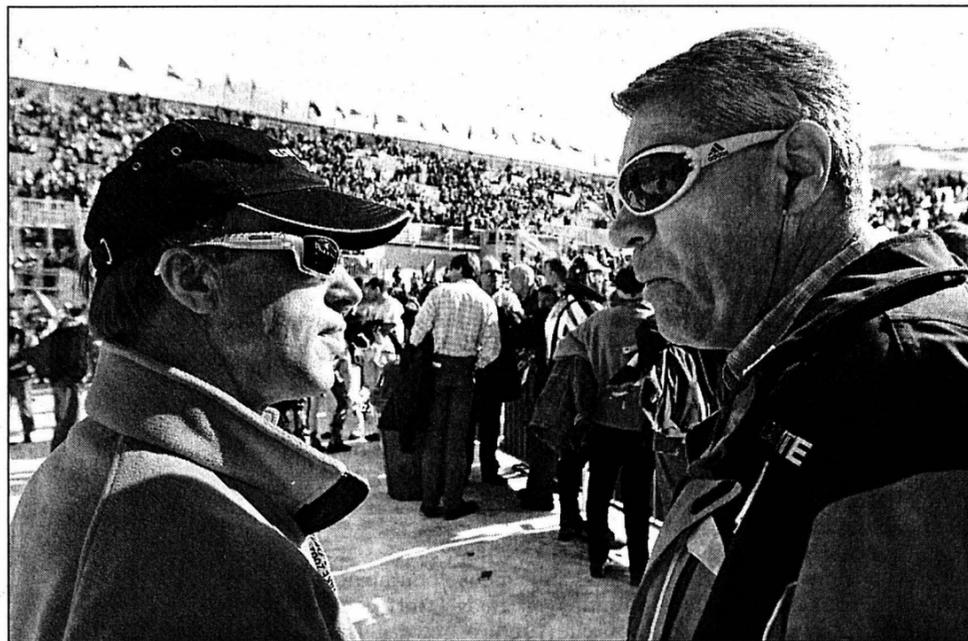
En ski alpin, la Suisse reste toujours la nation No 2 dans le concert mondial. Mais lors de ce grand événement, elle a calé. Il y a eu pire, mais on attendait franchement mieux.

Dans l'ensemble, les résultats peuvent paraître moyens à bons, puisque les Suisses ont collectionné une ribambelle de places d'honneur, entre quatre et 10. Mais aux Jeux, seules les médailles comptent.

Les hommes ont rendu une copie blanche, un zéro pointé. Leur entraîneur Dieter Bartsch en a tiré les conséquences en demandant qu'on le démette de ses fonctions. Chez les filles, c'est la championne du monde de slalom géant Sonja Nef qui a sauvé les meubles vendredi. Du bronze, tout simplement, pour elle, pour que le ski suisse ne tombe pas dans le ridicule.

### Rien pour les Romands

Directeur de Swiss-Ski, Jean-Daniel Mudry se conso-



Entraîneur des skieurs alpins suisses, Dieter Bartsch (à gauche) a officiellement présenté sa démission à Jean-Daniel Mudry, directeur de Swiss-Ski, qui l'a acceptée. PHOTO KEYSTONE

lera avec ses «nordiques». On pense à la médaille de bronze gagnée par le relais féminin du 4 x 5 km et à Simon Ammann, héros de tout un peuple et homme suisse de ces Jeux. Simon Ammann est double médaillé d'or à Salt Lake City, un retentissant exploit. Le sauteur du Toggenbourg saint-gallois est passé comme le sauveur de la nation au tout début de la quinzaine olympique. Quand les descendeurs rataient leur entrée à Snowbasin, il occultait leur débandade par un premier titre olympique. Quand trois jours plus tard, l'équipe de Suisse de hockey ne passait pas le cap du premier tour et que deux de ses joueurs découvraient la vie nocturne de Salt Lake City, Ammann doublait la mise.

Le prodige aux traits de Harry Potter n'est pas le seul Suisse à avoir remporté un titre olympique. En snowboard, dans le géant alpin, on attendait le Chau-de-Fonnier Gilles Jaquet, mais c'est un inconnu, Philippe Schoch, qui

s'est découvert des talents de champion.

C'est l'autre enseignement de ces Jeux. Plus grave, plus déchirant pour nous. Aucun sportif romand n'a obtenu une médaille dans une compé-

tition individuelle. Ils étaient une petite vingtaine à espérer, ils rentrent tous bredouilles.

Tous auront quatre ans pour digérer ce bilan. Un bilan plus que satisfaisant. /RKO

## «Seules les médailles...»

Directeur de Swiss-Ski, Jean-Daniel Mudry affichait ces derniers jours deux mines différentes. Celle de la défaite d'abord avec les résultats des «alpins». «Il n'y a pas de quoi être satisfait. Les résultats sont plus ou moins identiques à ceux de la Coupe du monde, mais ici, seules les médailles comptent. Il faut aussi dire que les Jeux olympiques réservent leur lot de surprises. Et cela ne nous est pas tombé dessus.» Voilà pour la triste mine. Changement de disci-

plaine et le sourire réapparaît sur le visage de Jean-Daniel Mudry. Simon Ammann a glané deux titres olympiques. Le développement du saut à skis en Suisse passe par là. «Tout le monde veut acheter Harry Potter» sourit-il. Derrière la boutade, un fait certain. Grâce aux exploits de Simon Amman, Swiss-Ski aura plus de facilité à trouver de nouveaux partenaires. «La médaille est l'image qui nous aide.» C'est un bond en avant... /RKO-ROC

## Dieter Bartsch s'en va

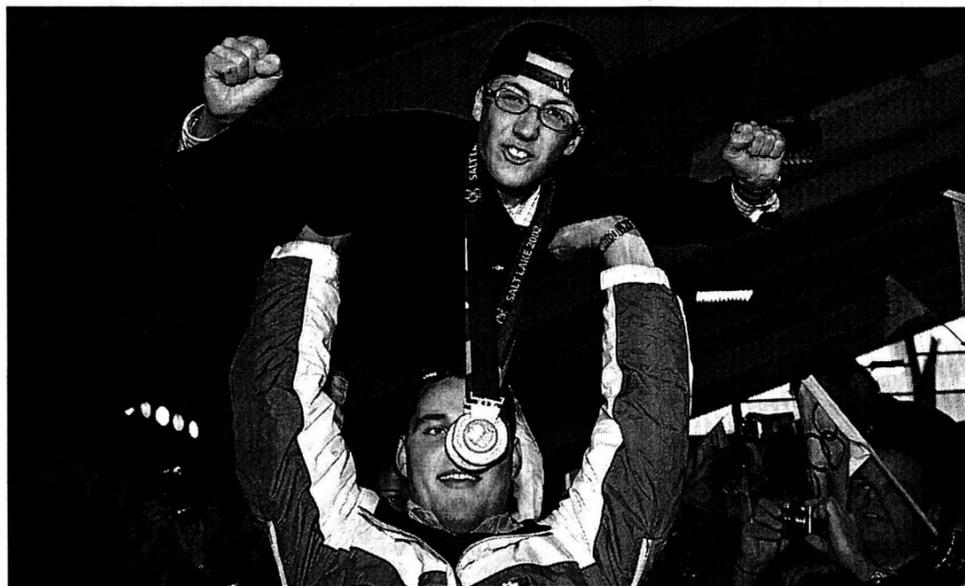
L'Autrichien Dieter Bartsch (54 ans) a quitté son poste de chef alpin de l'équipe masculine, trois ans après avoir pris ses fonctions. Il a officiellement démissionné à la fin du slalom des Jeux olympiques de Salt Lake City, conséquence de l'absence de médaille dans le camp helvétique. «Je prends mes responsabilités en tant que chef d'équipe. Je ne veux pas que quelqu'un d'autre paie ce manque de résultats. Je ne sais pas encore de quoi mon avenir sera fait, mais je resterai probablement dans l'industrie du ski. J'avais reçu des offres il y a

quelque temps» expliquait Dieter Bartsch. Il est notamment en contact avec la firme de skis Head.

Swiss-Ski avait annoncé début février qu'un accord avait été trouvé avec Dieter Bartsch pour une prolongation de contrat, mais ne veut pas retenir l'Autrichien. «Nous acceptons cette démission que nous regrettons. Nous avons proposé à Dieter de travailler ensemble pour une année supplémentaire. Il a fait du bon boulot et aidé l'équipe à avancer. Nous lui souhaitons bonne chance pour l'avenir» déclarait Jean-Daniel Mudry, directeur de Swiss-Ski. /si

# Le retour triomphal du héros

Saut à skis ■ Simon Ammann est de retour au pays. Plus de 2000 personnes ont accueilli le double champion olympique hier à l'aéroport de Kloten



Porté par les lutteurs Noldi Furrer (devant) et Jörg Aberhalden, «Simi» a fait une entrée remarquée hier à Unterwasser. PHOTO KEYSTONE

Plus de 2000 personnes attendaient Simon Ammann pour son retour en Suisse, hier en fin de matinée, à l'aéroport de Kloten. En montant sur le podium spécialement construit pour lui dans une halle du terminal A, le double champion olympique de saut, visiblement ému, ne trouvait plus ses mots, ne pouvant que répéter «c'est absolument génial...»

«Simi» ne semblait pas trop fatigué à sa descente d'avion. Il a apparemment bien récupéré des nombreuses sollicitations auxquelles il avait répondu aux Etats-Unis. Et quand il put reprendre ses esprits, ce fut pour dire «je m'attendais à une belle réception, mais pas à voir autant de monde et vivre une telle ambiance». Toujours aussi modeste, le jeune Saint-Gallois ne

se mit pas en avant, tenant une nouvelle fois à remercier toute l'équipe de saut et à féliciter également Andreas Küttel pour sa magnifique sixième place sur le grand tremplin.

Les médaillés de bronze lui dans une halle du terminal A, le double champion olympique de saut, visiblement ému, ne trouvait plus ses mots, ne pouvant que répéter «c'est absolument génial...»

Les médaillés de bronze Sonja Nef (géant) et Gregor Stali (skeleton), qui accompagnaient Simon Ammann, ont également été chaleureusement accueillis. Puis le train «Simi-Express» avec 300 personnes à bord est reparti en direction du Toggenburg saint-gallois, où plus de 5000 personnes attendaient le héros local. Une gigantesque fête a été organisée dans la halle de tennis d'Unterwasser, où Simon Ammann est entré porté par deux anciens rois de la lutte, Saint-Gallois comme lui, Noldi Furrer et Jörg Aberhalden. /si

# Le Canada remporte le choc

## Hockey sur glace ■ Les protégés de Wayne Gretzky se sont défaits de leurs voisins lors d'une finale où les Américains n'auront pas été à la hauteur

Après 50 ans de disette, le Canada a fêté un septième titre olympique au terme d'une finale somptueuse. Au E-Center devant 8599 spectateurs, les joueurs à la feuille d'érable se sont imposés 5-2 contre les Etats-Unis. Un véritable exploit quand on sait que les Américains ne s'étaient plus inclinés dans leur pays depuis 1932 soit 23 matches olympiques.

### Domination canadienne

Le Canada a réussi des progrès fulgurants en neuf jours. Entre sa prestation piteuse contre la Suède (2-5) et sa formidable finale, la formation supervisée par Wayne Gretzky a réussi un formidable pari: bâtir une véritable équipe en cinq matches.

Le Canada a dominé plus souvent qu'à son tour dès les premières minutes du match.

Mais lorsque deux équipes évoluent dans le même style, c'est souvent le jeu de transition qui est déterminant. Les trois premiers buts ont été marqués sur des contres. Ce sont les joueurs de l'entraîneur Herb Brooks qui ont pourtant ouvert le score. A la 9e, Tony Amonte profitait d'une habile déviation de Doug Weight pour se lancer seul sur l'aile droite et tromper Brodeur. Six minutes plus tard, Paul Karya pouvait surprendre Richter alors que les Américains venaient de se créer une véritable occasion de but gâchée par l'égoïsme de Jeremy Roenick.

### Délivrance

Les Canadiens pouvaient prendre l'avantage sur une nouvelle rupture grâce à Jarome Iginla parfaitement servi au deuxième poteau par Joe Sakic. Les Américains parve-

naient toutefois à égaliser par leur défenseur Brian Rafalski, dont le tir était dévié par Chris Pronger hors de portée de Martin Brodeur. C'est la dernière fois que les joueurs US se sont portés à la hauteur du Canada. Mais moins de trois minutes plus tard, Sakic tentait un remarquable tir du poignet qui surprenait Richter. Le Canada, dominateur, menait 3-2 après avoir pourtant

gâché auparavant une période de 70" à 5 contre 3.

La délivrance tombait à la 57e minute sur un tir de Ingila (Calgary Flames) relâché par Richter. Les Américains obligés de jeter leurs dernières forces dans la bataille se faisaient surprendre par Sakic, le grand homme du match, auteur de deux buts et un assist. A ses côtés, le plus petit joueur de l'équipe,

Theron Fleury (New York Rangers), a lui aussi réussi un festival à l'image de son extraordinaire solo qui s'est, malheureusement pour lui, brisé sur Richter.

Le pays d'origine du hockey sur glace a regagné la suprématie mondiale après un Championnat du monde (96) et des Jeux de Nagano (98) ratés. L'honneur est sauf. /si



Jarome Iginla félicité par ses coéquipiers Gagné et Sakic: le Canada est champion olympique. PHOTO KEYSTONE

### CANADA - ETATS-UNIS 5-2 (2-1 1-1 2-0)

**E-Center:** 8599 spectateurs (guichets fermés).  
**Arbitres:** MM. McCreary (Can), Cvik (Can) et Hämäläinen (Fi).  
**Buts:** 9e Amonte (Weight) 1-0. 15e Kariya (Pronger, Lemieux) 1-1. 19e Iginla (Sakic) 2-1. 36e LeClair (Rafalski, Modano, à 5 contre 4) 2-2. 39e Sakic (Jovanovski, Blake, à 5 contre 4) 3-2. 57e Iginla 4-2. 59e Sakic (Iginla) 5-2.

**Pénalités:** 4 x 2' contre le Canada, 3 x 2' contre les Etats-Unis.

**Canada:** Brodeur; MacInnis, Pronger; Foote, Niedermayer; Blake, Jovanovski; Brewer; Nolan, Lindros, Smyth; Kariya, Lemieux, Yzerman; Iginla, Sakic, Gagne; Peca, Nieuwendyk, Fleury; Shanahan.

**Etats-Unis:** Richter; Leetch, Miller; Chelios, Suter; Housley, Rafalski; Poti; Young, Roenick, York; Amonte, Rolston, Drury; Hull, Modano, LeClair; Guerin, Weight, Deadmarsh; Tkachuk.

## SALT LAKE CITY EN VRAC

### BOB

**Park City, Bob à quatre. Classement final (quatre manches):** 1. Lange-Enrico Kühn-Kuske-Embach (All II) 187"51. 2. Hays (EU I) à 0"30. 3. Shimer (EU II) à 0"35. 4. Annen (S I) à 0"44. 5. Mingeon (Fr I) à 1"05. 6. Reich (SII) à 1"08. 7. Prusis (Let I) à 1"55. A abandonné après deux manches: Langen (All I) en raison d'une blessure à un pied.

**Première manche:** 1. Hays (EU I) 46"65 (départ 4"75). 2. Reich (S II) 46"71 (4"77) et Lange (All II) 46"71 (4"76). 4. Annen (S I) 46"72 (4"73). 5. Shimer (EU II) 46"83 (4"87). **Deuxième manche:** 1. Hays (EU I) 46"61 (4"74). 2. Annen (S I) 46"63 (4"72). 3. Lange (All II) 46"64 (4"75). 4. Langen (All I) 46"77 (4"79). 5. Shimer (EU II) 46"82 (4"86). **Puis:** 8. Reich (S I) 46"93 (4"79). **Troisième manche:** 1. Lange (All II) 46"84 (4"78). 2. Shimer (EU II) 46"89 (4"86). 3. Annen (S I) 47"11 (4"75). 4. Hays (EU I) 47"22 (4"74). **Puis:** 6. Reich (S II) 47"33 (4"81). **Quatrième manche:** 1. Shimer (EU II) 47"23 (S I) 47"49 (4"83). **Puis:** 8. Reich (SII) 47"62 (4"85).

### CURLING

**The Ice Sheet, Ogden. Messieurs. Finale:** Norvège (Anund Ramsfjell, Davanger, Vagberg, skip Trulsen) - Canada (Don Bartlett, Rycroft, Don Walchuk, skip Martin) 6-5.

### HOCKEY SUR GLACE

**Messieurs. Finale pour la troisième place:** Russie - Biélorussie 7-3 (2-1 2-1 3-0).  
**Demi-finales:** Canada - Biélorussie 7-1 (2-1 2-0 3-0). Etats-Unis - Russie 3-2 (1-0 2-0 0-2).

### PATINAGE DE VITESSE

**Utah Olympic Oval. Messieurs. 10.000 m:** 1. Uytdehaage (Ho) 12"58"92 (RM, ancien Romme 13"03"40). 2. Romme (Ho) 13"10"03. 3. Saetre (No) 13"16"92. 4. Shirahata (Jap) 13"20"40. 5. Boden (All) 13"23"43. 6. Chepel (Rus) 13"23"83. 7. Sighel (It) 13"26"19. 8. Storelid (No) 13"27"24.

**Utah Olympic Oval. Dames. 5000 m:** 1. Pechstein (All) 6"46"91 (RM, ancien Niemann Stürnemann, All, 6"52"44). 2. Smit (Ho) 6"49"22. 3. Hughes (Can) 6"53"53. 4. Klassen (Can) 6"55"89. 5. Baricheva (Rus) 6"56"97. 6. Friesinger (All) 6"58"39.

### SHORTTRACK

**Salt Lake City, Ice Center. Messieurs. 500 m:** 1. Gagnon (Can) 41"802. 2. Guilmette (Can) 41"994. 3. Smith (EU) 42"027. 4. Feng (Chine) 42"112. 5. Terao (Jap) 42"219. **Finale B:** 6. Kim (CdS) 42"076. 7. De Deyne (Be) 42"961. **Disqualifié en finale A:** Ohno (EU).

**5000 m relais:** 1. Canada 6"51"579. 2. Italie 6"56"327. 3. Chine 6"59"684. 4. Etats-Unis 7"03"926. **Finale B:** 5. Japon 7"19"893. 6. Australie 7"45"271. **Disqualifiée:** Belgique.

**Dames. 1000 m:** 1. Yang A (Chine) 1'36"391. 2. Ko (CdS) 1'36"427. 3. Yang S (Chine) 1'37"008. 4. Drolet (Can) 1'37"563. **Finale B:** 5. Radanova (Bul) 1'34"702. 6. Choi (CdS) 1'34"808. 7. Tanaka (Jap) 1'35"125. 8. Kraus (Can) 1'35"642.

### SKI ALPIN

**Deer Valley. Messieurs. Slalom. Classement final:** 1. Vidal (Fr) 1'41"06. 2. Amiez (Fr) à 0"76. 3. Baxter (GB) à 1"26. 4. Raich (Aut) à 1"35. 5. Albrecht (Aut) à 1"39. 6. Imboden (S) à 1"42. 7. Aamodt

## LESPODIUMS

### PATINAGE DE VITESSE

**Messieurs. 5000 m:** 1. Pechstein (All). 2. Smit (Ho). 3. Hughes (Can).

### CURLING

**Messieurs:** 1. Norvège (Anund Ramsfjell, Davanger, Vagberg, Trulsen). 2. Canada (Bartlett, Rycroft, Don Walchuk, Martin). 3. Suisse (Damian Grichting, Markus Eggler, Christof Schwaller, Andreas Schwalzer).

### HOCKEY SUR GLACE

**Messieurs:** 1. Canada. Etats-Unis. 3. Russie.

(No) à 1"66. 8. Larsson (Su) à 1"80. 9. Kosir (Slo) à 2"28. 10. Furuseth (No) à 3"33. **Puis:** 13. Stiansen (No) à 4"13. 15. Von Grünigen (S) à 4"29. 25. Miller (EU) à 11"73. **Ont notamment été éliminés en première manche:** Schönfelder (Aut), Rocca (It), Palander (Fi), Pranger (Aut), Eberle (All), Zardini (It). **Ont notamment été éliminés en finale:** Kostelic (Cro), Bourgeat (Fr), Kunc (Slo).

### SKI NORDIQUE

**Soldier Hollow. Fond. Messieurs. 50 km (style classique):** 1. Mühlegg\* (Esp) 2 h 06"05"9. 2. Ivanov (Rus) à 14"9. 3. Veerpalu (Est) à 38"6. 4. Hjelmeset (No) à 2'35"6. 5. Schlütter (All) à 2'48"9. 6. Botvinov (Aut) à 3'15"8. 7. Imai (Jap) à 3'35"4. 8. Aukland (No) à 3'59"8. 9. Bauer (Tch) à 4'36"0. 10. Estil (No) à 4'38"9. **Puis:** 34. Aschwandner (S) à 13'28"0. 39. Burgermeister (S) à 14'37"4. 47. Rölli (S) à 18'28"5. \*Mühlegg a été déchu de son titre pour dopage.

**Dames. 30 km (style classique):** 1. Lazutina\* (Rus) 1 h 29"09"0. 2. Paruzzi (It) à 1'48"1. 3. Belmondo (It) à 1'52"6. 4. Skari (No) à 2'27"3. 5. Moen (No) à 2'28"3. 6. Chevchenko (Ukr) à 3'54"1. 7. Bauer (All) à 4'16"1. 8. Danilova (Rus) à 4'35"1. 9. Smigun (Est) à 4'43"7. 10. Skofterud (No) à 5'53"3. **Puis:** 12. Leonardi Cortesi (S) à 6'37"8. 23. Rochat (S) à 9'15"2. \*Lazutina a été déchu de son titre pour dopage. /si

## Maigre consolation

### Bronze ■ La Russie a pris la troisième place du tournoi

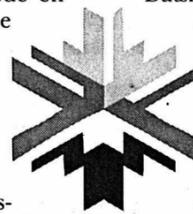
La Russie s'est quelque peu consolée de son échec des demi-finales en battant facilement la Biélorussie 7-2 à l'occasion de la finale pour la troisième place du tournoi de hockey. Les hommes de Viatcheslav Fetisov n'ont jamais tremblé face à leurs voisins, même si les tombeurs de la Suède en quart de finale

étaient revenus à 2-2 à la 22e minute. La Russie, finaliste malheureuse il y a quatre ans à Nagano, doit se contenter cette fois-ci de la médaille de bronze. **Eliminés par les Etats-Unis en demi-finale, les Russes ont survolé la petite finale, bien emmenés par un sélectionné de dernière minute, Datsiuk, qui a compté à trois reprises (un but et deux assists). A l'issue d'une rencontre sérieuse disputée face à un challenger improbable, les Russes ont décroché leur 12e médaille olympique en hockey sur glace**

**Arbitres:** MM. Radbjer (Su), Norrman (Su) et Schachte (Su).

**Buts:** 6e A. Kovalev (Larionov) 1-0. 10. D. Pankov (V. Tsyplakov) 1-1. 12e Kasparaitis (Larionov, A Kovalev) 2-1. 22. Dudik 2-2. 24e (23"11") Tverdovski (Fedorov, Yashin, à 5 contre 4) 3-2. 24e (23"34") Datsiuk (Kravtchuk) 4-2. 48. A. Kovalev (Datsjuk, Larionov) 5-2. 53e P. Bure (Datsiuk) 6-2. 60e Afinogenov (Samsonov, Malachov) 7-2.

**Pénalités:** 4 x 2' contre la Russie, 6 x 2' contre la Biélorussie.



## SALT LAKE 2002 Biélorussie

**Russie:** Khabibulin; B. Mironov, Malakhov; Gonchar, Kasparaitis; Tverdovski, Kravtchuk; P. Bure, Zamnov, V. Bure; Samsonov, Fedorov, Kovaltchuk; A. Kovalev, Datsiuk, Larionov; Afinogenov, Nikolichin, Yashin.

**Biélorussie:** Mezin (12e Khabanov); Salei, Chmyl; Kopat, Khurik; Stas, Mikultchik; Romanov, Markritski; D. Pankov, Kaliuchni, V. Tsyplakov; Rassolko, Dudik, A. Kovalev; Antonenko, Bekbulatov, Andrijevski; Zankavets, Matuchkin, V. Pankov.

### RUSSIE - BIÉLORUSSIE 7-2 (2-1 2-1 3-0)

**E-Center:** 8599 spectateurs (guichets fermés).

**Notes:** la Russie sans Markov (suspendu) ni Kvacha (blessé). /si

## Trois exclus!

L'Espagnol Johann Mühlegg, ainsi que les Russes Olga Danilova et Larisa Lazutina, contrôlés positifs à la darbe-poiéline, ont été exclus des Jeux olympiques de Salt Lake City, a annoncé tard hier soir le directeur général du Comité international olympique (CIO) François Carrard. Mühlegg a été dépossédé de sa médaille d'or du 50 km classique de ski de fond, Lazutina de celle du 30 km classique qu'elle a remportée hier, Danilova étant pour sa part disqualifiée. Substance relativement nouvelle, la darbe-poiéline, dont les effets sont proches de ceux de l'EPO, ne figure pas sur la liste des produits interdits par le CIO. Des scientifiques ont toutefois estimé que ce produit était dix fois plus puissant que l'EPO (érythropoïétine), qui stimule également la production de globules rouges.

Larissa Lazutina a passé un contrôle urinaire hier, mais sa médaille lui a été retirée pour un contrôle positif subi plus tôt cette semaine. Sa compatriote Olga Danilova, huitième du 30 km, a elle aussi été contrôlée positive à la darbe-poiéline et disqualifiée. La médaille d'or de la course sera donc attribuée à l'Italienne Gabriela Paruzzi, qui obtient ainsi sa première médaille individuelle après avoir contribué à trois reprises à gagner le bronze du relais. Sa compatriote Stefania Belmondo, victorieuse du 15 km, se retrouve médaillée d'argent, devant la Norvégienne Bente Skari. Natascia Leonardi a de son côté disputé la meilleure course de sa carrière en se classant finalement au 11e rang de ce 30 km tandis que la Vaudoise Laurence Rochat prend une honorable 22e place.

Larissa Lazutina (36 ans) a remporté deux autres médailles à Salt Lake City, les deux en argent, dans le 15 km et la poursuite. Elle les conservera. /si-ap

## LESMÉDAILLES

### Tableau final

	Or	Ar.	Br.	Tot.
1. Allemagne	12	16	7	35
2. Norvège	11	7	6	24
3. Etats-Unis	10	13	11	34
4. Russie	6	6	4	16
5. Canada	6	3	8	17
6. France	4	5	2	11
7. Italie	4	4	4	12
8. Finlande	4	2	1	7
9. Hollande	3	5	0	8
10. Suisse	3	2	6	11
11. Croatie	3	1	0	4
12. Autriche	2	4	10	16
13. Chine	2	2	4	8
14. Corée Sud	2	2	0	4
15. Australie	2	0	0	2
Espagne	2	0	0	2
17. Estonie	1	1	1	3
18. Gr.-Bretagne	1	0	2	3
19. Rép. tchèque	1	0	1	2
20. Suède	0	2	4	6
21. Bulgarie	0	1	2	3
22. Japon	0	1	1	2
Pologne	0	1	1	2
24. Slovénie	0	0	1	1
Biélorussie	0	0	1	1



UNICEF  
**Si j'étais le roi**

Si les enfants avaient le pouvoir, ils s'engageraient pour une meilleure protection contre la violence. C'est le résultat d'un questionnaire adressé à 17.000 enfants suisses et présenté hier à Bâle en présence du conseiller fédéral Joseph Deiss. Ce sondage a été réalisé en janvier dans toute la Suisse auprès d'enfants de 9 à 15 ans. Environ 50% des jeunes interrogés ont répondu, a indiqué hier à la presse Elsbeth Müller, secrétaire général de l'UNICEF en Suisse. S'ils avaient le pouvoir, ils seraient 87% à vouloir réprimer plus durement la criminalité. Que pourrais-je faire pour les enfants si j'étais le roi du monde, s'est demandé le chef du Département fédéral des affaires étrangères. La première chose que ferait le roi Joseph Deiss serait de s'assurer que chaque enfant dispose d'un toit. /ats



Quelque 500 ballons, autant de vœux envoyés dans le ciel bâlois. PHOTO KEYSTONE

SOMALIE  
**Assassinat: arrestations**

La police somalienne a interpellé samedi deux individus soupçonnés d'être impliqués dans le meurtre d'une travailleuse humanitaire suisse. L'un d'eux est un enseignant qui avait été licencié de l'école dirigée par la Zurichoise. Deux hommes ont fait irruption vendredi dans la maison de la Suisse à Merca et l'ont abattue de quatorze balles, ont rapporté des habitants de ce port, situé à 90 kilomètres au sud de Mogadiscio. Selon des voisins, l'ancien enseignant arrêté samedi avec un autre suspect avait proféré des menaces de mort à l'égard de l'expatriée suisse après avoir été renvoyé de l'école. Selon la porte-parole du DFAE, la police n'a pour l'heure aucune certitude sur les causes de ce meurtre. Les autorités estiment que la Suisse pourrait avoir été tuée par des chefs de guerre opposés au gouvernement de transition somalien qui contrôle la ville.

La victime, âgée d'une septantaine d'années et originaire de Zurich, vivait depuis 1993 à Merca. Elle y dirigeait une petite organisation caritative, «New Way of Cooperation», qui gère une école comptant une centaine d'élèves et une clinique. /ats

# Dernière pirouette de Chuck Jones

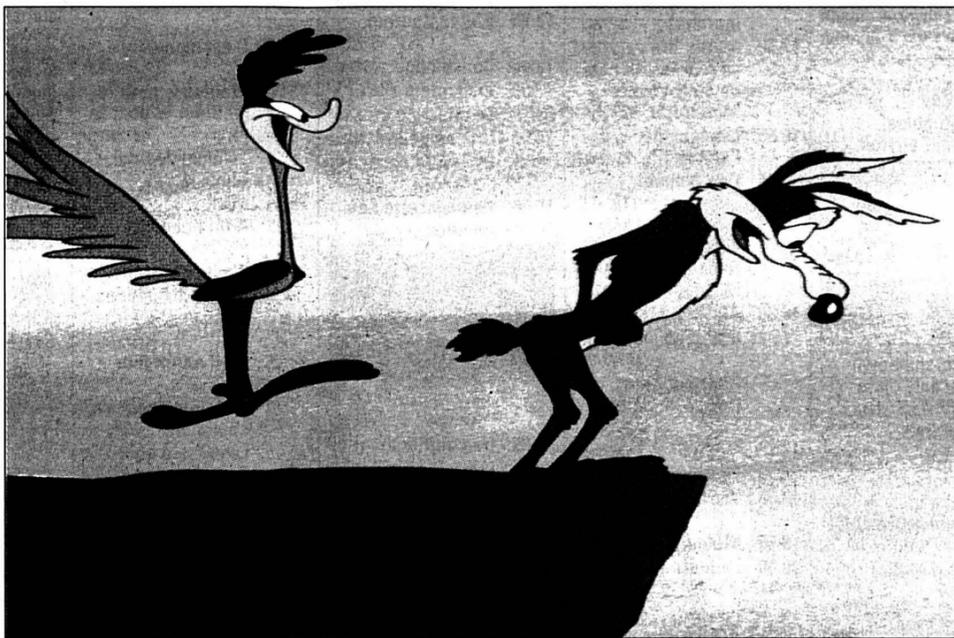
Dessins animés ■ *Le génial père de Bugs Bunny & Cie a cessé de faire rire. Son originalité, son humour et son rythme n'avaient pas d'égal, selon Steven Spielberg*

Bugs Bunny et Daffy Duck portent le deuil de leur créateur. L'animateur de dessins animés Chuck Jones, dont le trait donna vie au lapin malicieux et au canard grincheux, ainsi qu'à Elmer le chasseur et à Porky le cochon, sans oublier le couple explosif que formaient Bip-Bip et le Coyote, s'est éteint vendredi à l'âge de 89 ans.

Ce maître américain de l'animation a succombé à une insuffisance cardiaque à son domicile de Newport Beach, au sud-est de Los Angeles, en Californie, a annoncé sa fille Linda Jones. Sa femme Marian était à son chevet lorsqu'il s'est éteint.

Compère de Tex Avery, Chuck Jones aura travaillé sur plus de 300 dessins animés au long d'une carrière de plus de 60 ans, qui lui valut de remporter trois Oscars en tant que réalisateur et un Oscar d'honneur pour l'ensemble de sa carrière en 1996.

«L'originalité de Chuck Jones, son humour et son rythme n'ont



Un public conquis par la tendresse, la malice des personnages imaginés par leur créateur. PHOTO KEYSTONE

toujours pas d'égal aujourd'hui», avait un jour dit de lui le réalisateur Steven Spielberg, auteur d'un documentaire en 1992 consacré à ce faiseur de personnages animés.

Né en 1912 à Spokane, dans l'Etat de Washington, Jones se rend à Hollywood avec sa famille, où il jouera comme enfant dans les comédies de Mac Sennett. Diplômé du Chou-

nard Art Institute (aujourd'hui Institut des arts de Californie), le jeune homme gagne d'abord sa vie en dessinant des portraits sur Olvera Street à Los Angeles. Après divers em-

ploiés dans des studios d'animation, notamment au côté d'Ub Iwerks, légendaire animateur de la maison Disney, Charles «Chuck» Jones est embauché aux productions Leon Schlesinger, principal fournisseur de dessins animés pour la Warner, qui rachètera les studios quelques années plus tard. Jones restera 30 ans dans cette société, où il travaille aux côtés de deux grands maîtres de l'animation américaine, Friz Freleng et Tex Avery.

Lors de ses débuts comme animateur, il travaille sur quelques Bugs Bunny et sur les premiers Daffy Duck. Par la suite, il crée le personnage de Pépé le Putois (Pepe le Pew) en 1945 et le célèbre couple Bip Bip et Coyote (Road Runner et Wile E. Coyote). Jones, qui travailla également sur des épisodes de «Tom & Jerry» pour la MGM, dirigera son propre département d'animation à la Warner jusqu'à sa clôture en 1962. Il fondera alors sa propre société, Chuck Jones Enterprises, produisant neuf films d'animation de 30 minutes. /ap

## Rush sur les médicaments

Santé ■ *Augmentation des ventes en 2001. Des médecins liés à la hausse des coûts. «Scandaleux», selon M. Prix*

Les ventes de médicaments l'année passée ont augmenté de 8,5% par rapport à 2000, pour se situer à 3,4 milliards de francs. Pour l'industrie pharmaceutique, les médecins ont contribué à une hausse de 17,4% de son chiffre d'affaires. Les données, publiées dans «Cash», ont été calculées par IHA-IMS Health. D'après l'institut de recherche, les caisses maladie ont pris en charge 2,1 milliards de francs, soit une hausse des frais de 10,8% pour l'année 2000. La vente de médicaments est

l'un des principaux générateurs de frais pour l'assurance maladie.

**Les médecins vendent plus**

Les ventes de l'industrie pharmaceutique auprès des médecins ont augmenté de 17,4%. Elles ont atteint 736,2 millions de francs. Les hôpitaux ont également contribué à la hausse des ventes. Ils ont commandé 8,7% de médicaments en plus, soit pour un total de 566,5 millions de francs. Les pharmacies ont acheté pour une valeur de 1,94 milliard de francs.

En revanche, les drogueries ont enregistré une baisse de 2,9% par rapport à l'année précédente. Le tout a rapporté 144,7 millions de francs aux entreprises pharmaceutiques.

**Monsieur Prix inquiet**

Pour Werner Marti, le surveillant des prix, la hausse de la vente de médicaments par les médecins est «alarmante et scandaleuse». Ils vendent les médicaments pour des motifs principalement économiques et non pour des raisons de santé, a-t-il indiqué à l'ats. Urs Keller,

porte-parole de l'Office fédéral des assurances sociales, partage cet avis. Selon lui, l'augmentation des commandes de médicaments est directement liée à l'introduction du nouveau système de rétribution des pharmaciens. /ats



Une consommation de médicaments inquiétante. PHOTO A-GALLEY

## Une drogue légale

Un adulte sur dix prend régulièrement voire même quotidiennement des médicaments pouvant générer une dépendance. Il s'agit surtout d'anti-douleurs, de somnifères, de calmants, de stimulants et de produits coupe-faim. Quelque 60.000 personnes, soit près de

1% de la population suisse, sont dépendantes de différentes sortes de médicaments, estime l'institut zurichois de prévention de l'abus d'alcool et de médicaments (Züfam). L'abus de médicaments «est une drogue discrète, féminine, taboue, légale, non reconnue et très répandue», écrit le Züfam. Les

enquêtes ont montré que, indépendamment de l'âge, ce sont surtout des femmes qui consomment des médicaments aux substances psychoactives. Et avec l'âge, la consommation a tendance à augmenter. Mais les jeunes filles sont, elles aussi, de plus en plus concernées. /ats

**ENBREF**

**CHIASSO ■ Les trains circulent à nouveau.** Le trafic ferroviaire a repris plus vite que prévu après la collision qui a coûté la vie à deux mécaniciens italiens jeudi soir en gare de Chiasso. Les ouvriers ont découvert deux voies intactes sous les gravats. Plus d'une quarantaine de trains voyageurs internationaux et une quinzaine de convois intérieurs ont ainsi pu circuler par jour depuis samedi matin à la gare de Chiasso. Faute d'électricité, il faut encore recourir à des locomotives diesel. /ats

**CHANVRE ■ Magasins attaqués.** Trois boutiques de chanvre, deux au Tessin et une à Saint-Gall, ont été attaquées par des voleurs ce week-end. Les voleurs ont pu prendre la fuite. Au Tessin, le vol a été commis à Caslano. Un inconnu portant un casque de motard a menacé la vendeuse avec une batte de base-ball. Il l'a forcée à lui remettre de l'argent ainsi que quelques kilos de chanvre. Même scénario à Ponte Tresa. A Saint-Gall, le vendeur est parvenu à mettre les voleurs en fuite. /ap

**CERVIN ■ Lionel Daudet sauvé.** L'alpiniste de l'extrême français Lionel Daudet a été sauvé par Air Zermatt après avoir passé neuf jours sur la face nord du Cervin, essuyé deux tempêtes et subi de très basses températures. Le Français de 34 ans souffre de graves gelures aux pieds et aux mains, un porte-parole d'Air Zermatt. C'est Lionel Daudet lui-même qui a donné l'alarme vendredi. Il a appelé avec son téléphone portable depuis la cabane du Hoernli, demandant à être secouru. /ap

**LANGENTHAL ■ Fusillade meurtrière.** Un requérant d'asile de 26 ans a été tué et un ressortissant des Balkans grièvement blessé lors d'une fusillade vendredi soir à Langenthal (BE). Quatre ressortissants des Balkans et un Irakien ont été arrêtés. La police a été avertie que des coups de feu avaient été tirés dans une rue de Langenthal et qu'une personne gisant au sol avait été évacuée des lieux dans une voiture. Hier, la police n'était pas en mesure de donner de plus amples précisions. /ap

**MUNICH ■ Décès de Barbara Valentin, «muse» de Fassbinder.** L'actrice allemande Barbara Valentin est décédée à Munich à l'âge de 61 ans. Elle avait d'abord été connue au cinéma comme «bombe sexuelle» puis reconvenue comme l'une des «muses» du metteur en scène allemand Rainer Werner Fassbinder. Celle qui avait vécu de la fin des années 80 et jusqu'à sa mort des suites du sida avec Freddie Mercury, le chanteur du groupe Queen, a tourné 40 films et 350 téléfilms. /ats-afp

# Fronde du PDC et des Verts

**Expo.02 ■ Une majorité du groupe démocrate-chrétien se prononce contre l'octroi du crédit additionnel de 120 millions. Scénario catastrophe évoqué**

Il n'est pas certain que le crédit additionnel de 120 millions pour Expo.02 soit accepté par le Parlement lors de la prochaine session de printemps. A l'issue de leurs réunions préparatoires, les groupes PDC, UDC et Verts ont en effet annoncé leur opposition.

## Limite atteinte

Le président de l'Expo Franz Steinegger n'a pas caché son inquiétude samedi soir. Les partis s'accordent en revanche pour demander davantage de transparence sur la question des salaires faramineux de certains chefs d'entreprise et administrateurs.

Même si c'est en grinçant des dents, le groupe radical a décidé à l'unanimité de soutenir le crédit supplémentaire de 120 millions pour Expo.02. Trois mois avant son ouverture, ce crédit doit être approuvé, faute de quoi la manifestation serait menacée, selon le PRD. Le PS apporte lui aussi un large soutien au crédit, alors que les libéraux annoncent également leur approbation.

En revanche, estimant qu'*«on dépasse les bornes»*, une majorité du groupe PDC se prononce contre l'octroi du crédit. Les PDC disent être favorables à une exposition nationale et souhaitent qu'elle soit un succès. L'unique problème réside dans son financement et, à ce propos, le



Le président de l'Expo Franz Steinegger, ici en compagnie de Nelly Wenger, n'a pas caché son inquiétude.

PHOTO A-MARCHON

groupe ne croit plus le Conseil fédéral lorsqu'il affirme qu'il s'agit du dernier crédit. La limite est maintenant atteinte, selon le PDC. En matière de dépenses publiques, ce parti fixe ses priorités dans d'autres domaines: les familles, la Lamal et la formation.

L'UDC refuse elle aussi d'être mise sous pression par les responsables de l'Expo.

Tout comme celui du PDC, son groupe parlementaire critique l'attitude du conseiller fédéral Pascal Couchepin dans ce dossier et refuse le crédit. Même son de cloche chez les Verts.

Le président d'Expo.02 Franz Steinegger a fait état d'un scénario catastrophe en cas de refus du Parlement. Dans une interview diffusée samedi soir au téléjournal de

la Télévision alémanique, il a déclaré que, dans un tel cas, l'Expo devrait déposer le bilan. En lieu et place du président de la Confédération Kaspar Villiger, c'est peut-être un commissaire au sursis concordataire qui devrait ouvrir une partie de l'exposition nationale. La vente anticipée des billets devrait par ailleurs vraisemblablement être suspendue.

Dans l'hypothèse d'un tel scénario, une liquidation de l'Expo ne coûterait pas 120 millions, mais environ 900 millions, selon Franz Steinegger. Le président de l'Expo a ajouté qu'il espérait néanmoins toujours que le bon sens allait l'emporter et que le crédit serait finalement accepté.

## Salaires des entrepreneurs

Les principaux partis sont en revanche d'accord pour réclamer une transparence accrue en relation avec les salaires excessifs de certains dirigeants d'entreprise et administrateurs. L'UDC va notamment déposer une initiative parlementaire en ce sens. Elle demande que les entreprises cotées en Bourse publient les versements en tous genres dont bénéficient les membres de leur direction et leurs administrateurs.

Ce changement doit s'opérer par le biais du règlement sur la cotation en Bourse. S'il n'est pas modifié en ce sens d'ici à fin à juillet, l'UDC demande alors une révision de la loi sur les Bourses. De son côté, le groupe radical est favorable à une obligation de déclaration individuelle, passant également par le règlement sur la cotation en Bourse. Quant au Parti socialiste, il souligne que la transparence doit être ancrée dans une loi et plaide pour une révision du code des obligations. /ap

## Six gérants restent en rade

Six des douze gérants des arteploges n'ont pas passé leur période probatoire, qui échouait fin janvier. Ils ont été mutés à des postes qui conviennent mieux à leurs compétences, a indiqué samedi le porte-parole d'Expo.02, Laurent Paoliello.

Quatre d'entre eux ont déjà été remplacés et les deux autres postes devraient être pourvus sans problème. Les responsables de l'Expo disposent en effet d'alternatives, selon le porte-parole, qui a confirmé partiellement une information du «Matin».

L'important est que chaque collaborateur soit au bon en-

droit, a précisé M. Paoliello. Il était convenu, lors de l'engagement des gérants, qu'ils ne seraient définitivement nommés qu'après avoir passé des tests. Et l'Expo recherche la qualité, surtout pour des places aussi sensibles. Etre gérant d'arteploges est en effet un poste à responsabilité. C'est lui qui assure la coordination de l'exploitation de l'arteploges. Trois gérants sont prévus par site afin d'assurer un tournus, a précisé le porte-parole.

## Restauration

Autre secteur où l'Expo connaît quelques difficultés de personnel, celui de la restaura-

tion. S'il n'y a pas de problème pour les cuisiniers, il manque encore beaucoup de collaborateurs annexes, aides de cuisine ou serveurs.

Là encore, Laurent Paoliello ne s'inquiète pas. L'Expo cherche en priorité des collaborateurs dans la région des Trois-Lacs et il est vrai que les candidatures dans le secteur de la restauration ne foisonnent pas. «Nous possédons toutefois encore de la marge en ouvrant les candidatures au reste de la Suisse, voire à l'étranger», a précisé M. Paoliello. Expo.02 dispose en effet de permis de travail octroyés par la Confédération sur son propre contingent. /ats

## Projet d'île pour la RSR

La Radio suisse romande (RSR) aura peut-être son île au milieu du lac de Neuchâtel dans le cadre d'Expo.02. «Nous sommes en train d'y travailler, mais c'est encore un projet», a indiqué Gérard Tschopp, directeur de la RSR.

Le projet d'île artificielle, l'Helvétique, imaginé dans la première mouture de l'Expo, refait surface, selon le «Matin dimanche». Redimensionnée aux mesures d'une chambre d'hôtel flottante, cette île, où des personnalités passeront 24 heures pour réfléchir au destin de la Suisse, serait ancrée au large de Cor-

taillod. «Voilà le concept que la RSR devrait dévoiler prochainement», a indiqué le quotidien lausannois. Contacté par l'ATS, le directeur de la RSR Gérard Tschopp n'a confirmé qu'en partie la nouvelle: «Nous sommes effectivement en train de travailler à ce projet, mais les décisions ne sont pas encore prises. Nous espérons pouvoir en dire davantage début mars.» Pour l'instant, ce projet s'appelle encore «L'île de la Radio suisse romande». «Les discussions pour le financement à l'interne et avec nos éventuels partenaires sont en cours. Mais nous ne sommes pas encore au bout», a-t-il ajouté. /ats



Renato Fassbind n'a pas voulu commenté les spéculations concernant la vente de divisions telles que le pétrole, le gaz et la pétrochimie.

PHOTO KEYSTONE

La part industrielle d'ABB, considérée isolément, atteint «un ratio des fonds propres de plus de 10%», a-t-il expliqué.

## Retour au bénéfice

M. Fassbind veut renforcer le capital propre en vendant des sociétés et des actifs. Il n'a pas voulu commenté les spéculations concernant la vente de divisions tels que le pétrole, le gaz et la pétrochimie. Mais il n'y a pas de tabou concernant la vente séparée de certaines divisions, a-t-il ajouté. A moyen terme, le chef des finances d'ABB a tablé sur un retour au bénéfice grâce aux diminutions de coûts déjà entamées. Il a confirmé l'objectif d'une marge opérationnelle de 4 à 5% pour un bénéfice de 900 à 1100 millions de dollars en 2002. /ats

## ENBREF

**PRESSE ■ «Le Matin dimanche» coûtera 4 francs dès le 3 mars.** «Le Matin dimanche» coûtera cinquante centimes de plus dès le 3 mars. L'hebdomadaire distribué avec «Femina» et «Télé-Top-Matin» encartés passera alors à quatre francs. Son prix n'avait pas bougé depuis 1993, précise le journal dans sa dernière édition. /ats

**BERNE ■ Manifestation pro-israélienne.** Environ 2500 personnes ont participé, samedi après-midi à Berne, à une manifestation en faveur d'Israël. Les manifestants se sont réunis sur la Place fédérale à l'appel d'un comité intitulé «Chrétiens pour Israël». Ils ont adopté une résolution réclamant du Conseil fédéral et des

Chambres une politique favorable à Israël. La manifestation s'est déroulée sans incident, selon la police. /ap

**SOUDAN ■ Il n'y aura pas d'observateurs militaires suisses.** La Suisse n'enverra pas d'observateurs militaires au Soudan pour y surveiller l'application du cessez-le-feu conclu au Bürgenstock (NW). Un tel engagement n'est pas possible en l'absence d'un mandat de l'ONU ou de l'OSCE, a déclaré samedi le porte-parole du Département de la défense Oswald Sigg. Les Etats-Unis et les parties soudanaises souhaitent que la Suisse participe à la commission de surveillance du cessez-le-feu dans la région des Monts Noubia (centre). /ats

## Chômage: Pascal Couchepin fait preuve d'optimisme

**Conjoncture ■ Pour le ministre, la barre des 100.000 sans-emploi ne sera pas franchie**

Malgré le ralentissement conjoncturel, le nombre de chômeurs ne devrait pas dépasser la barre des 100.000 personnes cette année en Suisse. C'est ce qu'a déclaré le ministre de l'Economie Pascal Couchepin lors d'un entretien accordé à l'agence AP.

## Croissance économique

Quant à la croissance économique, elle devrait être de l'ordre de 1%. Le taux de chômage, qui a grimpé à 2,6% le

mois dernier, pourrait progresser encore un peu, selon le conseiller fédéral. Pascal Couchepin pense toutefois que le taux ne dépassera pas 3% et que la barre des 100.000 chômeurs ne sera pas franchie.

La totalité des dettes de l'assurance chômage devrait être remboursée d'ici à la fin de l'année ou d'ici au début 2003. «Mon grand espoir est de pouvoir réduire de 1% la cotisation de l'assurance chômage au 1er juillet de l'an prochain», a précisé le chef du

Département fédéral de l'économie. Cela représenterait un milliard de plus tant pour les entreprises que pour les salariés.

A propos de la force du franc suisse par rapport à l'euro, Pascal Couchepin a admis que ce phénomène représentait une pression supplémentaire sur les entreprises helvétiques. Mais c'est la conjoncture qui reste l'élément essentiel et non pas le taux de change, a souligné le ministre de l'Economie. /ap

# Interdire la fumée aux jeunes

**Cigarettes** ■ *L'Office fédéral de la santé publique examine un projet visant en priorité à bloquer l'accès aux automates*

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) examine la possibilité d'interdire la vente de cigarettes aux jeunes. «*Nous discutons de la limite à fixer, 16 ou 18 ans*», a confié hier à l'ATS Thomas Zeltner, directeur de l'OFSP, confirmant une information du «*SonntagsBlick*».

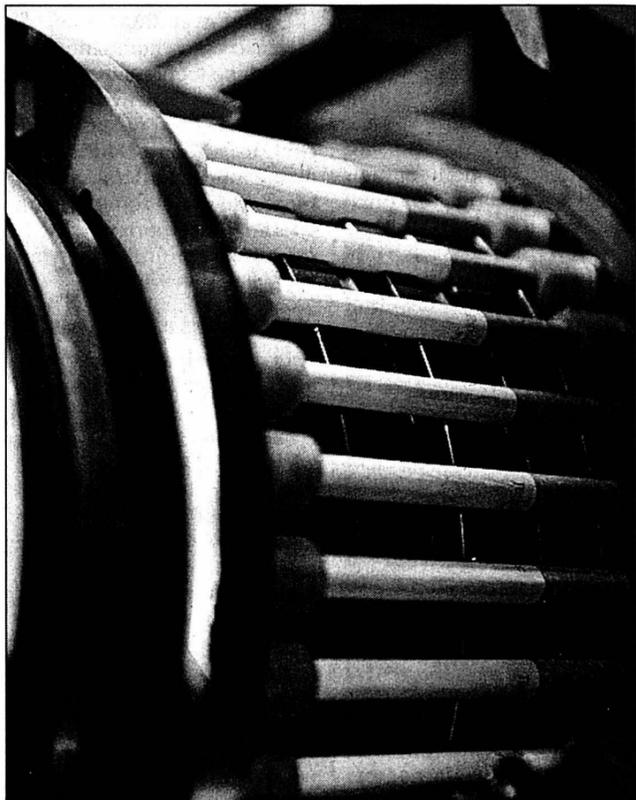
## Peu d'influence

Cette idée fait partie du programme national 2001-2005 de prévention du tabagisme. L'année prochaine, un projet sera envoyé en consultation, a expliqué en substance Thomas Zeltner. Actuellement, les travaux exploratoires sont en cours.

Le problème, ce sont les 30.000 automates à cigarettes répartis un peu partout en Suisse. «*L'office examine le moyen de bloquer l'accès des mineurs à ces appareils, via un système informatisé et une puce électronique. Les puces ne seraient vendues qu'aux personnes de plus de 18 ans*», a indiqué le chef de l'OFSP.

## Limites légales

Il existe aujourd'hui en Suisse un consensus avec les diffuseurs pour ne pas vendre des cigarettes aux moins de



Il existe aujourd'hui en Suisse un consensus avec les diffuseurs pour ne pas vendre de cigarettes aux moins de 16 ans.

PHOTO A-KEYSTONE

16 ans. Même l'industrie du tabac est favorable à l'introduction d'une pareille interdiction, ce que les milieux de

la prévention interprètent comme une façon de soigner leur image. De nombreux pays européens ont adopté

des limites légales. Ainsi, l'Italie, l'Autriche et l'Angleterre l'ont fixée à 16 ans; la Finlande, la Norvège et l'Irlande, notamment, à 18 ans. En revanche, l'Allemagne et la France ne connaissent aucune interdiction.

Directrice de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme, Verena El Fehri souligne cependant que ce genre d'interdiction n'a que peu d'influence sur la consommation de cigarettes. «*C'est aussi pour cette raison que l'industrie soutient cette mesure*», note-t-elle.

## Hausses progressives

En matière de prévention, l'augmentation du prix du paquet est une autre mesure souvent citée. La semaine passée, le Conseil fédéral refusait de le faire passer d'un coup de 4,80 francs à 5,60 francs. Il a préconisé des hausses progressives pour finalement s'aligner sur les taxes européennes. Les milieux de la santé et de la prévention ont critiqué cette demi-mesure. Plusieurs états ont montré qu'une hausse de 10% du prix des cigarettes provoquait un recul de 4% de la consommation. Chez les jeunes, ce recul atteint même 7%, ont-ils fait valoir. /ats

# Jens Alder justifie son retrait

**UBS** ■ *Le patron de Swisscom nie avoir cédé aux pressions*

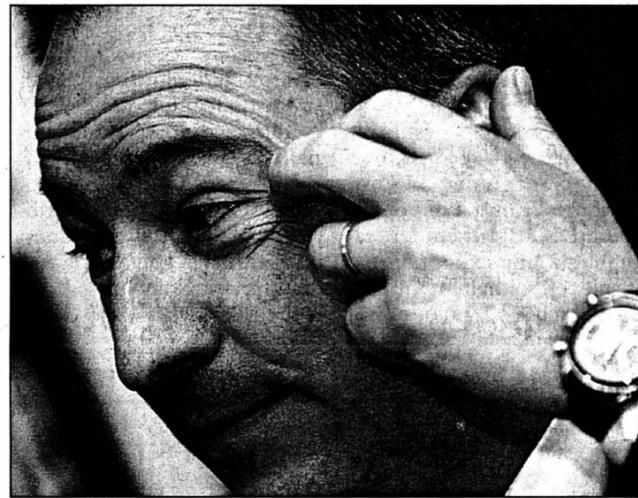
Le patron de Swisscom Jens Alder motive le retrait de sa candidature au conseil d'administration de l'UBS par des réactions négatives de partenaires de la société informatique Swisscom IT Services. Les pressions politiques n'ont joué aucun rôle, a-t-il expliqué samedi.

## Aucun conflit objectif

Certains de ses partenaires craignaient que les affaires de Swisscom IT, dont il préside le conseil d'administration, ne soient pénalisées par une entrée à l'UBS, a affirmé Jens Alder dans plusieurs interviews. «*La réaction du milieu politique ne m'a pas étonné*», a poursuivi M. Alder, mais «*cela n'est absolument pas la raison pour laquelle je me suis retiré*», a-t-il ajouté en rejetant les risques de collusion reprochés. Si tel était le cas, il ne pourrait siéger que dans des entreprises

étrangères, a-t-il précisé. Il n'y a pas de conflit objectif dans le cas de l'UBS, selon lui.

«*J'ai sous-estimé les réactions critiques des banques cantonales et régionales qui sont des clientes et des partenaires importants de IT Services*», a souligné M. Alder. Son mandat aurait pu être un obstacle au développement de cette filiale de Swisscom et réduire les chances de recruter de nouveaux clients. Jens Alder se montre par ailleurs toujours convaincu de pouvoir acquiescer de l'expérience en siégeant dans une entreprise internationale de services. L'annonce de la candidature de Jens Alder au conseil d'administration de l'UBS, le 11 janvier, avait créé le trouble. Swisscom est majoritairement aux mains de la Confédération et la commission des télécommunications du National s'inquiétait d'éventuels conflits d'intérêts. /ats



L'annonce de la candidature de Jens Alder au conseil d'administration de l'UBS avait créé le trouble. PHOTO KEYSTONE-A

## EN BREF

**DISTRICTS BERNOIS** ■ Le préfet, cet inconnu. Sept Bernois sur dix n'ont jamais eu affaire au préfet dans leur vie. Ce sondage publié samedi dans la «*Berner Zeitung*» bat en brèche l'argument de proximité invoqué par les opposants à une réduction du nombre de districts. Cette réforme prévoit de remplacer les vingt-six districts actuels en cinq régions administratives. /ats

**BÂLE** ■ Rixe avec oreille arrachée. Dans la nuit de samedi à hier, un jeune homme de 23 ans a mordu et arraché l'oreille d'un homme de 53 ans à Bâle. Tous deux sont des ressortissants du Sri Lanka. Le coupable était ivre au moment des faits, a précisé la police bâloise hier. Selon les premiers éléments de l'enquête, les deux hommes, employés dans un restaurant, ont eu une dispute. /ats

## Un toxicomane décède dans une cellule

Un toxicomane de 27 ans est décédé ce week-end dans une cellule de l'Hôtel de police à Genève. Multirécidiviste, ce Genevois avait été arrêté samedi après-midi pour brigandage après avoir été surpris en flagrant délit d'agression au couteau sur un toxicomane français de 21 ans, a communiqué hier la police genevoise. Les causes de sa mort restent pour l'instant inconnues. Le détenu a été découvert sans vie hier matin par l'officier de service qui voulait l'interroger.

Auparavant, soit vers 7h30, un petit-déjeuner lui avait été servi alors qu'il dormait encore.

## Arrêté à de nombreuses reprises

Son interpellation, samedi en fin d'après-midi, s'était déroulée sans problème, a précisé la police. Toutefois, compte tenu de l'excitation du prévenu, un médecin avait été appelé samedi vers 18h40, puis un second l'avait ausculté vers 21h15. Après la découverte de son corps hier, la prompte intervention du médecin n'a pas permis de le ramener à la vie. Des examens médicaux et toxicologiques vont être réalisés. La brigade criminelle a été chargée d'élucider les causes du décès. La personne décédée avait été arrêté à de nombreuses reprises depuis 1999 pour des délits divers. Elle avait été libérée de la prison de Champ-Dollon vendredi dernier, soit la veille de son interpellation. /ap

# La soirée de gala du PS a rapporté 100.000 francs

**Assainissement** ■ *400 invités ont pris part à cette opération de collecte de fonds*

Le Parti socialiste (PS) progresse dans l'assainissement de ses finances. La soirée de gala avec mise aux enchères qu'il a organisée vendredi soir lui a rapporté plus de 100.000 francs. Quelque 400 invités ont pris part à cette première du genre en Suisse.

## 80 objets d'art

La caisse s'est remplie grâce à une vente aux enchères qui a proposé quelque 80 objets d'art. Certains ont été acquis pour plusieurs milliers de francs, a indiqué Jean-Philippe Jeannerat, porte-parole du PS. Organisée par le publicitaire et

camarade de parti Andy Bühler, cette soirée n'a cependant pas ramené les 225.000 francs escomptés. Pour Jean-Philippe Jeannerat, «*cette soirée a été un véritable succès*». Le PS en est ravi et estime que c'est tout bénéfice pour l'assainissement de sa trésorerie, a-t-il indiqué à l'ATS.

La situation financière du parti s'améliore depuis l'année dernière. Les comptes 2001 devaient afficher un résultat positif et le PS pense retrouver une pleine santé avant les prochaines élections fédérales. L'exercice 2000 avait laissé une perte de 430.000 francs. La dette, elle, se monte à environ

225.000 francs. Cette soirée de gala fait partie des mesures «*peu conventionnelles*» que le PS entend utiliser. Vêtues en soutane, la conseillère fédérale Ruth Dreifuss et la présidente du parti Christiane Brunner ont joué le rôle de responsables du vestiaire pendant la soirée. Le ticket d'entrée coûtait 222 francs.

Parmi les invités se trouvaient notamment l'ancien conseiller fédéral Otto Stich, le patron des CFF Benedikt Weibel ainsi que le directeur de l'administration des finances fédérales Peter Siegenthaler. /ats

# Affaire Bernard Rappaz: bisbille autour d'une facture

**Transfert par hélicoptère** ■ *L'Hôpital cantonal de Genève pourrait passer à la caisse*

L'Hôpital cantonal de Genève pourrait devoir régler la facture du transport par hélicoptère de Bernard Rappaz de Genève à Martigny. Le chanvrier avait été transféré en Valais, après sa libération au terme d'une grève de la faim de 73 jours.

## Situation compliquée

Le cas Bernard Rappaz est compliqué, car deux cantons ainsi que la justice sont concernés, a expliqué samedi le président de la direction

des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) Bernard Gruson. Le prix du transfert s'élève à environ 4400 francs.

Selon «*Le Matin*», qui a révélé l'information, Bernard Rappaz refusera de régler la facture, car il n'en a pas les moyens. Le chanvrier valaisan n'a d'ailleurs jamais demandé un transport par hélicoptère. Dans cette affaire, le patron des HUG estime que les règles intercantionales de facturation seront appliquées. Si au bout du compte, il s'avère que

Genève devait passer à la caisse, alors «*nous payerons*», a poursuivi M. Gruson. Arrêté et placé en détention préventive après la saisie de 50 tonnes de chanvre, Bernard Rappaz s'était engagé dans une longue grève de la faim qui s'était achevée dans le quartier cellulaire de l'Hôpital cantonal de Genève. Il doit rejoindre la prison aujourd'hui afin de purger une peine de 16 mois consécutive à une précédente condamnation. /ats

## PUBLICITÉ

**Suisse-ONU**  
Partenaires à part entière

**OUI**

**Défendons nos intérêts !**

La Suisse, souveraine et indépendante, doit pouvoir défendre ses intérêts et prendre part aux décisions qui la concernent au sein de l'ONU.

**oui le 3 mars**

Comité romand «OUI à l'adhésion de la Suisse à l'ONU» - c.p. 3085, 1211 Genève 3 - www.suisse-onu.ch  
C. BRUNNER, PS, GE - A. BUGNON, UDC, VD - S. EPINEY, PDC, VS - C. FREY, PRD, NE - F. LACHAT, PDC, JU - J.-P. MATTRE, PDC, GE - B. PULLA, PLS, GE - J.-C. RENNWALD, PS, JU - C. RUEY, PLS, VD - F. SAUDAN, PRD, GE

# Israël: geste préliminaire

Proche-Orient ■ *L'Etat hébreu desserre légèrement l'étau sur Yasser Arafat. Espoirs de trêve et possibles permissions*

Le gouvernement israélien a décidé hier de faire reculer ses chars postés devant les bureaux de Yasser Arafat à Ramallah, sans pour autant autoriser le leader palestinien à quitter cette ville de Cisjordanie où il est confiné depuis le 3 décembre. Cette demi-mesure a été immédiatement dénoncée par les Palestiniens qui espéraient une levée de ce blocus après l'arrestation des assassins présumés d'un ministre israélien.

Tandis que ces derniers menaçaient d'annuler les discussions sur un éventuel cesse-le-feu prévues initialement pour hier, un haut responsable israélien s'exprimant sous couvert de l'anonymat a tenté d'apaiser les tensions en évoquant une décision «préliminaire». Il a ajouté que la réunion entre responsables de la sécurité des deux camps aurait vraisemblablement lieu aujourd'hui. Dans le même temps, le ministre de la Défense faisait savoir que l'armée avait reçu l'ordre «d'agir avec retenue afin de donner une chance aux Palestiniens de s'attaquer au terrorisme.»

## Des permissions

Ces espoirs de trêve sont entretenus par le ministre is-



Ariel Sharon et Shimon Peres lors d'une réunion du cabinet de sécurité israélien.

PHOTO KEYSTONE

raélien de la Défense Benjamin Ben-Eliezer, membre modéré du Likoud (droite) d'Ariel Sharon. «Le blocage du quartier général d'Arafat à Ramallah va être levé», a annoncé le premier ministre Sharon à l'issue des trois heures de réunion du cabinet de sécurité israélien. «Le départ d'Arafat de Ramallah nécessiterait une déci-

sion prise après concertation entre le premier ministre et le ministre de la Défense», a-t-il toutefois ajouté, sans fermer la porte à d'éventuelles «permissions» pour le président de l'Autorité palestinienne.

## Militants arrêtés

Dans un communiqué, les participants au cabinet de sé-

curité ont fait valoir que les pressions exercées sur le chef de l'Autorité palestinienne avaient conduit à l'arrestation, la semaine dernière à Naplouse, de trois militants du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), organisation radicale dont la branche armée avait revendiqué l'assassinat du ministre israélien du Tourisme Rehavam Zeevi, en octobre dernier. De fait, Israël a redemandé hier que ces suspects lui soient remis pour être jugés.

Le négociateur palestinien Saeb Erekat a vivement condamné cette décision jugée «inacceptable», observant qu'elle «ne change rien» puisque Yasser Arafat se déplaçait déjà dans Ramallah.

Yasser Arafat espère pouvoir participer à un sommet de la Ligue arabe, fin mars à Beyrouth. Mais les autorités israéliennes craignent que cette réunion se transforme en manifestation de force et que le dirigeant palestinien n'y obtienne un soutien unanime pour la nouvelle Intifada qui fait rage depuis 17 mois. Un soulèvement toujours aussi vivace, même si les violences du week-end n'ont pas atteint l'intensité de la semaine dernière. /ats-afp-reuter

# Téhéran reçoit Hamid Karzaï

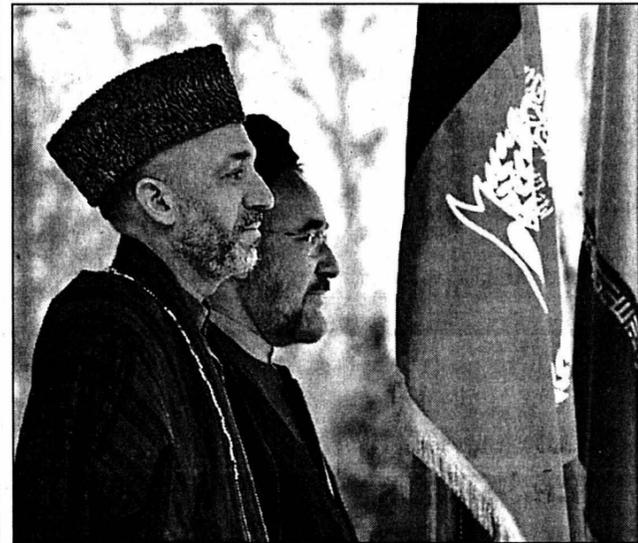
Iran ■ *Le président afghan appelle à la coopération*

L'Iran a déroulé le tapis rouge hier pour la première visite du chef du gouvernement intérimaire afghan Hamid Karzaï. Ce dernier a lancé un appel en faveur d'une «coopération irano-américaine pour la reconstruction» de l'Afghanistan. «Nous souhaitons que les pays, comme l'Iran, qui nous a beaucoup aidé à résister aux talibans, au terrorisme et à l'agression étrangère, et les Etats-Unis, qui ont contribué à la défaite des talibans, coopèrent pour la reconstruction de l'Afghanistan et cela en dépit de leurs divergences», a souligné M. Karzaï. Le dirigeant afghan a estimé que l'Iran était «non seulement un pays ami et voisin mais aussi un pays qui a joué un rôle important

pour délivrer l'Afghanistan d'une situation dangereuse».

Le président Khatami s'est félicité de la présence des représentants des médias afghans en Iran. «Cela confirme la fin de l'obscurantisme et de l'ignorance en Afghanistan». Il a assuré que l'Iran «s'efforcera de consolider le gouvernement intérimaire» à Kaboul, rejetant les accusations américaines d'«ingérence» et de «déstabilisation» en Afghanistan.

Le chef du gouvernement intérimaire a eu droit à un accueil digne d'un chef d'Etat. L'Iran est accusé par les Etats-Unis d'abriter des membres du réseau al-Kaïda, et de constituer avec l'Irak et la Corée du Nord un «axe du mal». /ats-afp



L'Afghan Hamid Karzaï et l'Iranien Mohammad Khatami.

PHOTO KEYSTONE

## COLOMBIE

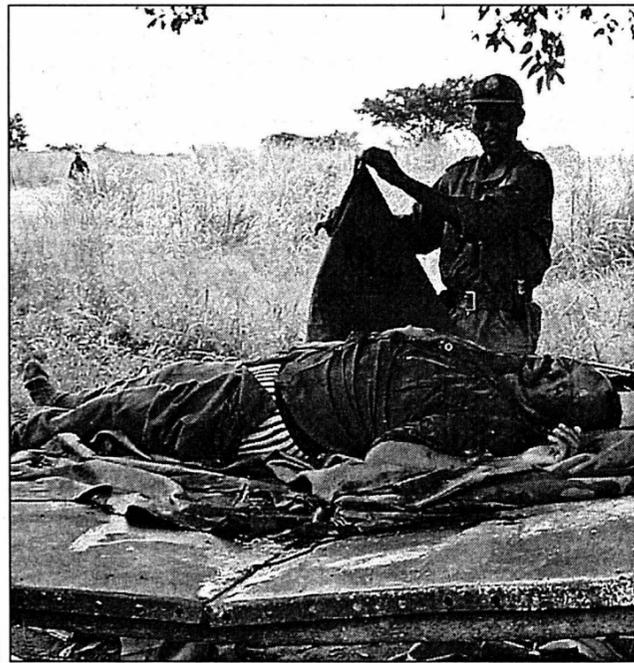
### Candidate enlevée

Le président colombien Andrés Pastrana s'est risqué samedi à San Vicente del Caguan, ex-quartier général de la guérilla des Farc. L'armée a repris le contrôle de plusieurs localités dans la zone démilitarisée autrefois octroyée aux rebelles. L'ancienne sénatrice Ingrid Betancourt, candidate à la prochaine élection présidentielle en Colombie, a été enlevée par des rebelles des Farc alors qu'elle faisait route vers San Vicente del Caguan, a annoncé hier sa porte-parole Diana Rodriguez.

Le chef de l'Etat a parcouru à pied les rues de ce gros bourg agricole. Il a reçu un accueil mitigé de la population, qui craint des représailles des paramilitaires d'extrême-droite. «Nous avons peur qu'ils viennent en force et procèdent à des règlements de compte, accusant les victimes de collaboration avec la guérilla», a expliqué un habitant. /ats-afp-reuter-ap

# Mort de Jonas Savimbi

Angola ■ *Espoirs de paix. La communauté internationale en faveur de la réconciliation*



Jonas Savimbi a été tué vendredi avec 21 rebelles chargés de sa protection.

PHOTO KEYSTONE

Après 26 ans de guerre, la mort du chef de l'Unita Jonas Savimbi relance les espoirs de paix en Angola. La communauté internationale a multiplié ce week-end les appels à la réconciliation alors que Luanda demandait aux rebelles de déposer les armes.

Rares sont les Africains à avoir versé des larmes après le décès de Savimbi vendredi. Les sympathisants du régime du président José Eduardo dos Santos ont organisé samedi et hier une grande fête populaire.

Pour l'heure, les perspectives de paix semblent toutefois incertaines dans un pays où la guerre a glissé d'un conflit idéologique à une bataille pour contrôler les richesses minérales, notamment diamantifères. /ats-afp-reuter

# Présidentielle française: la campagne démarre

Politique ■ *Jospin plébiscité. Premier couac de la droite*

Les partis politiques français se mettent en campagne. Les socialistes ont plébiscité hier le candidat Jospin tandis que la droite enregistrait un couac à son premier grand rassemblement. Le Parti socialiste a investi Lionel Jospin lors d'un congrès extraordinaire à Paris. Lionel Jospin s'en est pris sans attendre à son principal adversaire: Jacques Chirac.

La droite s'était réunie samedi à Toulouse, pour soutenir le président Jacques Chi-

rac. Quelque 7000 personnes avaient répondu à l'appel de l'Union en mouvement (UEM), une structure rassemblant les trois partis de droite RPR, UDF et DL. Le centriste François Bayrou, président de l'Union pour la Démocratie Française, s'est invité pour dire non à la création d'un parti unique de la droite dont l'UEM serait une prémice. Hier, Jacques Chirac inaugurerait le salon international de l'agriculture. /ats-afp-reuter

## ENBREF

**INDE** ■ Ben Laden ne serait pas traqué au Cachemire. D'après le quotidien britannique «Daily Telegraph», les forces spéciales américaines et britanniques pourchasseraient Oussama ben Laden dans le Cachemire indien après avoir reçu des informations indiquant qu'un groupe islamiste extrémiste le protégeait dans cette région. L'information publiée samedi a été démentie par les autorités américaines et indiennes. «Cette information est infondée et il n'y a rien de vrai là-dedans». /ap

**NÉPAL** ■ Une grève paralyse le pays. Le royaume du Népal était paralysé samedi pour la deuxième journée consécutive par une grève générale menée à l'appel des rebelles maoïstes. Elle intervient après une semaine de violences qui ont fait plus de 200 victimes. A Katmandou, les rues étaient désertes et les magasins fermés. Les forces de sécurité ont patrouillé les rues de crainte d'attentats de la guérilla. Le gouvernement a prolongé jeudi l'état d'urgence de trois mois. /ats-afp-reuter

**STOCKHOLM** ■ Les «modernisateurs» réaffirment leur ambition. Les onze chefs d'Etat et de gouvernement «modernisateurs» ont rejeté à Stockholm toute perte de leur influence. Ils ont redit leur volonté de promouvoir des politiques progressistes pour parvenir à des sociétés plus justes. Les dirigeants «progressistes» ont démenti constituer un groupe moribond, qui assisterait à l'envol de la droite, en Europe. «Ce n'est pas vrai», a lancé le Britannique Tony Blair. /ats-afp-reuter

**MADAGASCAR** ■ Pas de marche arrière. L'opposant malgache Marc Ravalomanana a mis fin hier aux spéculations sur un éventuel retour aux urnes à Madagascar. Le président auto-proclamé de l'île a exclu de participer à un second tour de l'élection présidentielle. «Pas question, je suis maintenant le président de la République», a déclaré le maire d'Antananarivo interrogé sur ses intentions par des journalistes. «Ma décision est ma décision, je ne peux plus reculer, le peuple se retournerait contre moi». /ats-afp

**BILBAO** ■ Contre la violence. Environ 60.000 personnes, selon la police, ont manifesté samedi à Bilbao, au Pays Basque espagnol, pour protester contre la violence des séparatistes de l'ETA après l'attentat à la voiture piégée qui a mutilé mardi un responsable des Jeunesses socialistes basques. Eduardo Madina, 26 ans, a dû être amputé de la jambe gauche déchiquée par l'explosion. L'attentat a été imputé à l'organisation clandestine ETA. Les manifestants ont défilé en silence. /ap

**ITALIE** ■ Dix ans de Mani Pulite. Des dizaines de milliers de personnes, 40.000 selon les organisateurs, sont venues commémorer samedi à Milan les dix ans de l'opération anticorruption Mani Pulite. En 1992, Mani Pulite avait donné un coup de balai au sein de la classe politique dirigeante italienne. Antonio Di Pietro, l'ex-juge vedette de Mani Pulite, s'est pris avec violence au chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi, le qualifiant de «menteur» et de «vendeur de fumée». /ats-afp

## CANTON & RÉGIONS

**INFORMATION SOCIALE BONJOUR!** Permanence téléphonique de conseil et d'orientation 0848 804 124

**AGAPA.** Association des groupes d'accompagnement - pertes de grossesse abus - maltraitances - négligences. Entretiens personnels, groupes d'accompagnement thérapeutique, 026 424 02 22.

**ANAAP-LE DÉCLIC.** Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, rue du Plan 19, 721 10 93

**ANPCD.** Association neuchâteloise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue, rue Louis-Favre 27, 2017 Boudry. (1) Permanences téléphoniques: Neuchâtel, 079/446 24 87, La Chaux-de-Fonds 913 60 81. (2) Permanences famille et entretiens privés: rue Louis-Favre 27, Boudry, 2e et 4e lundi du mois de 14h à 16h. (3) Soirées d'écoute: rue Louis-Favre 27, Boudry, 1er et 3e mercredi du mois dès 19h.

**ANPP.** Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes: 724 68 88.

**NEUCHÂTEL ASLOCA.** Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, selon message sur répondeur, tél 724 54 24, fax 724 37 26.

**ASSOCIATION ALZHEIMER.** Lu-ve, 14-16h30, 729 30 59. Association neuchâteloise de services bénévoles, lu-ve 8h30-11h30, tél 724 06 00. Groupe de contact, auprès de Mme Claire Frauchiger, (le matin) tél 913 34 23.

**ASSOCIATION BOULIMIE ANOREXIE (ABA).** Antenne neuchâteloise, av. de la Gare 39. Permanence tél.: lu 19h30 - 21h30, mer 9h-12h, ve 13h - 15h au numéro 725 05 82.

**ASSOCIATION LECTURE ET COMPAGNIE.** Nos lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution, séance individuelle ou en groupe dans toutes les régions du canton.

Case postale, 2035 Corcelles. Tél 731 70 41 ou 751 57 57.

**ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DE SERVICES BÉNÉVOLES** (rue des Brévards 1a), tel. 724 06 00, lu-ve 8h30-11h30: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnements de personnes en fin de vie, etc.

**ASSOCIATION SUISSE DE LA MALADIE DE PARKINSON** (Groupe neuchâtelois). Le 3me jeudi tous les 2 mois. Pour tous renseignements, veuillez tél au 842 27 15. Parkinon: ligne directe gratuite 0800 80 30 20 ouverte chaque 3me mercredi du mois de 17h à 19h.

**AUTORITÉ DE CONCILIATION EN MATIÈRE DE SANTÉ.** Institution cantonale pour les difficultés entre patients et soignants. c/o Hôtel judiciaire CP 22 84, 2302 La Chaux-de-Fonds. Demandes à adresser par écrit.

**CANCER.** Ligue neuchâteloise contre le cancer: permanence lu-ve 8-11h30 ou sur rendez-vous, 721 23 25.

**CANCER DU SEIN.** «Vivre comme avant», Ligue contre le cancer 721 23 25, 835 16 70, 724 31 19, 751 18 13.

**CARITAS.** Consultations sociales de toutes natures, 725 13 06.

**CENTRE DE CONSULTATIONS LAVI** - aide aux victimes 889 66 49 ou 919 66 52 ou La Main Tendue (143) ou la police (117).

**CENTRE SPÉCIALISÉ POUR HANDICAPÉS DE LA VUE.** Service social et réadaptation sociale, Peseux, 731 46 56.

**CHAMBRE IMMOBILIÈRE NEUCHÂTELOISE.** Association de défense des propriétaires, consultations sur rendez-vous, tél. 729 99 90, fbg du Lac, 2.

**LIGUE NEUCHÂTELOISE CONTRE LE RHUMATISME.** Rue de la Maladière 35: tous renseignements, lu-ve 8-12h/14-17h, tél 722 59 60, fax 722 59 70.

**MOUVEMENT DE LA CONDITION PATERNELLE.** Soutien et conseils dans les cas de séparation et de divorce, CP 843, Neuchâtel, 731 12 76.

**PARENTS INFORMATION.** Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 913 56 16. Lu 9-11h/18-22h, ma/me/ve 9-11h, je 14-18h.

**PERMANENCES DE CONSULTATION ET INFORMATION.** Pour étrangers d'immigration récente: de langue turque, Parcs 11, Neuchâtel, ve 16-18h; langue portugaise, Vieux-Châtel 6, Neuchâtel, me 17h30-19h30, ou Cure 2, La Chaux-de-Fonds, je 17h30-19h30; Europe de l'Est, Gare 3, Neuchâtel, je 17-19h.

**SOLIDARITÉ-FEMMES,** 968 60, 10

**SCLÉROSE EN PLAQUES. SOCIÉTÉ SUISSE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES.** Secrétariat romand, Poudrières 137, Neuchâtel. Tél 730 64 30, fax 730 64 70, lu-ve 8-12h/14-17h.

**SEREI.** Service d'entraide pour handicapés, moyens auxiliaires et vacances, tous les jours, 926 04 44 (Crêt-duLocle) ou 426 13 65 (Bassecourt).

**SOS RACISME.** 0800 55 44 43, en cas de discrimination raciale, religieuse, ethnique ou nationale. Ecoute, informations, conseils, défense des droits, médiation.

**S.O.S. RACKET-VIOLENCE** 079/270 92 06.

**T.I.M** Ton infirmière à la Maison, association de soins pédiatriques à domicile. Permanence tél. 24h /24 079 / 476 66 33.

**TROUBLES PSYCHIQUES.** Centre psychosocial: 724 30 02. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, lu-ve 14-16h30. Tél. 721 10 93.

**VIVRE SANS FUMER** - Prévention contre le tabagisme lu-ve 8h-12h et 13h30-17h. 723 08 60.

*Le monde est plein de petites joies et c'est un art de les voir.*

Serge et Marina Rossel-Puscetdu  
Jessica et Frédy Badel et leurs enfants  
Michaël et Nathalie Rossel et leurs enfants  
Jean-Luc et Sophie Rossel  
Benjamin Rossel  
Anaïs Rossel

Gérard et Maria Rossel-Renaud  
Valérie Rossel et Johan Hützli  
Sandrine Rossel et Raphaël Chappatte

Mireille et Serge Morotti-Rossel  
Sandra Morotti et Nicolas Favre  
Olivier Morotti

Madame Nelly Graber à Nidau et famille  
Madame Thérèse Graber à Port et famille

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de vous faire part du décès de

## Madame Colette GRABER

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, parente et amie qui nous a quittés samedi à l'âge de 79 ans, après une longue maladie.

*Au revoir chère maman*

LA CHAUX-DE-FONDS, le 23 février 2002.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire le mercredi 27 février à 11 heures.

Notre maman repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme et M. Mireille et Serge Morotti-Rossel  
Rue du Doubs 157

La famille tient à exprimer ses sincères remerciements à tout le personnel du Home Le Foyer à La Sagne pour son dévouement, sa gentillesse et son accompagnement.

### CHÉZARD-SAINT-MARTIN

*Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés et j'attends ceux que j'aime.*

Madame Nadine Chuat:

Madame Catherine Chuat, Christian Dubois et leur fille Jennifer, à Cernier,  
Monsieur Thierry Chuat, à Cernier;

Madame Maria Chuat, à Peseux;

Monsieur et Madame Michel et Solange Chuat et leurs enfants Roberto, Armando et Eugenio, à Travers;

Madame et Monsieur Eliane et Aldo Maccabiani-Chuat et leurs enfants Flavien, son épouse Isabelle et Corine, à Bevaix;

Monsieur et Madame Raymond et Maya Chuat et leur fille Isabelle, à Corcelles,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Pierre CHUAT

ancien Directeur cantonal  
du service de l'inspection et de la santé au travail

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection des suites d'un infarctus, dans sa 63e année.

2054 CHÉZARD-SAINT-MARTIN, le 23 février 2002.  
(Rue des Rosiers 6)

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de Beauregard, à Neuchâtel, mardi 26 février, à 10 heures, suivie de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à la Ligue suisse contre le cancer, à Neuchâtel (ccp 20-4919-3).

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

C'est avec une grande émotion que la famille de

## Madame Catherine CLERC

née VAUCHER  
Pédiatre

exprime sa profonde reconnaissance et remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil par leurs messages d'amitié et de sympathie, leurs envois de fleurs et leurs dons.

Février 2002.

La famille de

## Monsieur Gérald FURER

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons, ont pris part à son deuil.

LA CHAUX-DE-FONDS, février 2002.

### HAUTERIVE

*Je n'ai point honte de l'Evangile: c'est une puissance de Dieu, pour le salut de quiconque croit. Romains 1: 16*

Monsieur Henri-Louis Hürlimann:

Monsieur François Hürlimann, à La Neuveville,

Madame Irène Coulot et son fils Morgan, à La Neuveville;

Madame Bétsie Gribi-Hürlimann, à Prilly, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur Jean-Paul Hürlimann, à Las Palmas;

Madame Lisette Hürlimann, à Meyrin, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

## Pierrette HÜRLIMANN-MARTIN

qui s'est éteinte paisiblement, dans sa 81e année.

2068 HAUTERIVE, le 23 février 2002.  
(Chemin du Lac 3)

*Devant l'œuvre accomplie, au soir de ta journée, Tu peux, sincèrement, dire, en ton cœur, ceci: J'ai bien rempli ma tâche, en Dieu qui l'a donnée. Et nous, très simplement, nous te disons «Merci!»*

Ch.-U. Corlet

La cérémonie aura lieu au temple de Saint-Blaise, mardi 26 février, à 14 heures, suivie de l'incinération.

Le corps repose à l'hôpital des Cadolles, à Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

### MOUTIER



*Je vais rejoindre celle que j'aimais tant et j'attendrai ceux que j'aime*

Réconforté par l'Onction des malades, notre cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami

## Monsieur Emile MONNERAT

est entré dans la joie du Christ ressuscité, le 23 février 2002, à l'âge de 90 ans.

La famille en deuil:

Jean-Pierre et Marie-Gabrielle Monnerat-Dietler, à Lucens, leurs enfants et petits-enfants;

Claude Monnerat, ses enfants et son petit-fils, et Claudette Simonin, à Moutier;

Philippe Monnerat et Evelyne Johner, sa fille, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes et amies.

La liturgie des funérailles sera célébrée, avant l'incinération, le mercredi 27 février 2002, à 13 h 30 en l'église Notre-Dame de la Prévôté, à Moutier.

Domicile mortuaire: Pavillon du cimetière de Chalière, à Moutier.

Adresse de la famille: Claude Monnerat  
Sous-le-Crêt 15  
2740 Moutier

MOUTIER, le 23 février 2002.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

*La grandeur d'un être humain se mesure  
à l'amour dont il rayonne.  
Une vie est réussie quand elle a mis  
du bonheur autour d'elle.*

Madame Liliane Bilat-Froidevaux  
Romain et Martine Bilat-Chapatte et leurs enfants Lucie, Suzanne et Pierre  
Vincent Bilat  
Stéphane et Christiane Bilat-Lucifora et leur fille Chiara  
Les descendants de feu Jean et Jeanne Bilat-Erad  
Les descendants de feu Marcel et Suzanne Froidevaux-Crelier  
ainsi que les familles parentes et alliées  
ont la tristesse de vous faire part du décès de

## Monsieur Martial BILAT

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, parrain, cousin, parent et ami que Dieu a rappelé à Lui vendredi à l'âge de 62 ans, après une pénible maladie supportée avec beaucoup de courage.

*Aimez-vous les uns les autres  
comme je vous ai aimés.  
Jean 15 v. 12*

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 février 2002.  
La cérémonie aura lieu au Centre funéraire le mardi 26 février à 14 heures.  
Son corps repose au pavillon du cimetière.  
Domicile de la famille: rue du Nord 75  
Les personnes désirant honorer sa mémoire peuvent penser à «Groupe Tiers-Monde»,  
ccp 23-006742-1 de l'Eglise catholique.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

LA DIRECTION ET LES COLLABORATEURS DE VON BERGEN SA  
ont la grande douleur d'annoncer le décès de

## Monsieur Martial BILAT

qui, durant de très longues années, a donné toute sa force à notre entreprise et à son développement.  
Nous garderons de ce fidèle collaborateur et collègue un souvenir excellent, et présentons à sa famille nos très sincères condoléances.  
Février 2002  
Von Bergen SA

LA DIRECTION DE CORNU & CIE S.A.  
a la tristesse d'annoncer le décès de

## Monsieur Martial BILAT

papa de Monsieur Romain Bilat, fondé de pouvoir

*Le souvenir est un jardin secret  
d'où l'on ne peut être chassé.*

Nous avons le profond chagrin de faire part du décès de

## Madame Anne-Marie CORTHÉSY

née BRUDERER  
Professeuse de piano

enlevée subitement mardi à leur tendre affection des suites d'un malaise cardiaque,  
dans sa 59e année.

Font part de leur peine  
Sa famille  
Ses filleuls  
Ses amis

Selon le désir d'Anne-Marie, le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité.  
LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 février 2002, rue de la Serre 4

Domicile: Yves Rickli  
Rue de la Petite Forge 6  
1026 Echandens

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.



LA DIRECTION, LE PERSONNEL ENSEIGNANT  
ET ADMINISTRATIF DU CONSERVATOIRE DE  
MUSIQUE DE LA CHAUX-DE-FONDS-LE LOCLE  
AINSI QUE SES ÉLÈVES

ont la douleur d'annoncer le décès subit de

## Madame Anne-Marie CORTHÉSY

professeuse de piano

fidèle collaboratrice de notre école depuis de nombreuses années. Nous garderons  
d'elle le meilleur des souvenirs et exprimons à ses connaissances et amis notre vive  
sympathie.

132-109825

## LES FAITS DIVERS

### NEUCHÂTEL ■ Cyclomotoriste

**blessé.** Samedi vers 17h30, un cyclomotoriste circulait avenue des Portes-Rouges, à Neuchâtel, en direction est. A la hauteur de la rue Louis-Bourguet, en voulant contourner par la droite une auto à l'arrêt, il a roulé sur la bordure séparant la chaussée du trottoir, a été déséquilibré et a heurté un poteau métallique sis sur le trottoir. Sous l'effet du choc, il a chuté sur la chaussée. Blessé, il a été conduit en ambulance à l'hôpital des Cadolles. /comm

**BOUDEVILLIERS ■ Contre le mur.** Samedi vers 12h15, une habitante de Neuchâtel circulait en voiture sur la semi-autoroute H20, en direction de Neuchâtel. A la hauteur de la tranchée de Boudevilliers, elle perdit la maîtrise de son véhicule, qui traversa la chaussée pour aller heurter le mur gauche de la tranchée couverte. Sous l'effet du choc, la voiture retransversa la chaussée et alla percuter le mur de droite, à trois reprises. Dégâts matériels. /comm

### LA CÔTE-DE-ROSIÈRE ■ En bas le talus.

Samedi soir vers minuit, un habitant de Prateltn/BL descendait La Côte-de-Rosière au volant de sa voiture, en direction du Val-de-Travers. A la sortie d'une courbe à droite, son véhicule a dévalé le talus très raide, en effectuant plusieurs tonneaux pour finalement s'immobiliser une soixantaine de mètres plus bas, après avoir heurté plusieurs arbres. Le conducteur et les deux passagères ont pu rejoindre la route cantonale, où ils ont été pris en charge par une automobiliste inconnue et conduits à l'hôpital de Couvet. /comm

### LES HAUTS-GENÈVEYS ■ Collision.

Hier à 0h05, un habitant de Lausanne circulait en voiture sur la semi-autoroute H20, chaussée Neuchâtel. Peu après la sortie du tunnel de La Vue-des-Alpes, une collision s'est produite avec une voiture qui se trouvait en travers de la chaussée. Sa conductrice, une habitante de Laupen, venait d'en perdre la maîtrise. Dégâts matériels. /comm

### ■ Tête-à-queue.

Vendredi vers 23h45, un habitant de La Chaux-de-Fonds circulait en voiture sur la semi-autoroute H20, de Neuchâtel en direction de La Chaux-de-Fonds. Peu avant l'entrée du tunnel de La Vue-des-Alpes, il entreprit le dépassement de la voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds. Lors de cette manœuvre, il heurta ce dernier véhicule qui, sous l'effet du choc, partit en tête-à-queue et heurta la glissière centrale de sécurité. Sans se soucier de l'accident, le premier conducteur a continué sa route. Dégâts matériels. /comm

### ■ Sur le toit.

Samedi vers 1h40, un habitant de La Chaux-de-Fonds circulait au

volant de sa voiture sur la semi-autoroute H20, de La Chaux-de-Fonds en direction de Neuchâtel. Peu après la sortie du tunnel de La Vue-des-Alpes, il a heurté le talus de neige sis à droite de la chaussée, pour terminer sa course sur le toit. Blessé, le conducteur a été transporté en ambulance à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. /comm

**BOUDRY ■ Incendie d'une machine.** Samedi vers 21h45, l'incendie d'une machine s'est déclaré dans une entreprise sise route de l'Europe, à Boudry, dégageant beaucoup de fumée. Il s'agit d'une cause technique. Le feu a été rapidement maîtrisé par les pompiers du centre de secours de Cortaillod, ainsi que ceux de Boudry. /comm

### CORCELLES ■ Sur le flanc droit.

Hier vers 3h30, un habitant de Chavornay circulait en voiture sur la route menant de Montmolin à Corcelles. Au lieu dit «Closel», dans un virage à gauche, il a perdu la maîtrise de son véhicule, qui dévia à gauche et heurta le talus. Suite au choc, ce véhicule effectua un demi-tour et termina sa course sur le flanc droit. Dégâts matériels. /comm

### MARIN ■ Contre la glissière.

Hier vers 7h, une habitante d'Yverdon-les-Bains circulait au volant de sa voiture sur l'autoroute A5, en direction de Bienne. Peu après la bretelle d'entrée de Marin, elle perdit la maîtrise de son véhicule, qui heurta la glissière centrale, effectua un tête-à-queue et heurta encore une fois la glissière centrale. Dégâts matériels. /comm

### LA CHAUX-DE-FONDS ■ Début d'incendie.

Samedi vers 2h30, un incendie s'est déclaré dans l'abri atomique de l'immeuble Hôtel-de-Ville 57, à La Chaux-de-Fonds. Un sac en plastique contenant des vêtements a été enflammé d'une manière encore indéterminée. Le feu a endommagé un tableau électrique se trouvant à proximité. Le SIS a circonscrit ce début de sinistre au moyen de poudre. /comm

### ■ Container en feu.

Samedi vers 5h30, le SIS des Montagnes est intervenu à la rue du Signe, à La Chaux-de-Fonds, pour un container en feu. Celui-ci a été détruit. /comm

### ■ Contre une voiture.

Vendredi vers 21h, un habitant de La Chaux-de-Fonds circulait en voiture rue du Succès, à La Chaux-de-Fonds, en direction nord. Dans une courbe à droite, il a perdu la maîtrise de son véhicule, qui se déporta sur la gauche et heurta la voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds, qui circulait normalement en direction sud. Légèrement blessé, le premier conducteur cité consultera un médecin. /comm

**VALANGIN ■ Perte de maîtrise.** Hier vers 10h, une ha-

bitant de Neuchâtel circulait en voiture sur la route menant de Pierre-à-Bot à Valangin. Dans la descente, dans un virage à droite, elle perdit la maîtrise de son véhicule, qui monta sur le talus de droite et retomba sur la route, faisant un tonneau, pour finir sur son flanc droit, sur la piste montante, l'avant en direction de Pierre-à-Bot. Au cours de cet accident, un enfant de 7 ans, passager arrière de la voiture, a été éjecté de cette dernière et projeté sur la piste descendante. Blessé, il a été transporté en ambulance à l'hôpital des Cadolles. /comm

**COLOMBIER ■ Appel aux témoins.** Entre samedi à 18h30 et hier à 15h, un conducteur inconnu a enfoncé la porte d'un garage, chemin des Epinettes 4, à Colombier. Ce conducteur est prié, ainsi que les témoins, de prendre contact avec la police cantonale à Colombier, tél. (032) 841 24 30. /comm

### BOUDRY ■ Perte de maîtrise.

Vendredi vers 18h, un habitant de Marin circulait au volant de sa voiture sur la route menant de Vaumarcus à Boudry. Peu après le lieu dit «La Brosse», sur un tronçon rectiligne, il a perdu la maîtrise de son véhicule, qui a traversé la chaussée et percuté la voiture conduite par une habitante de La Chaux-de-Fonds, qui circulait régulièrement en direction de Gorgier. Sous l'effet du choc, sa voiture s'est mise en travers de la route et une collision se produisit avec la voiture conduite par un habitant du Noirmont, qui circulait également en direction de Gorgier. Blessée, la conductrice a été transportée en ambulance à l'hôpital des Cadolles. /comm

### LA NEUVEVILLE ■ Collision par l'arrière.

Samedi vers 13h20, un habitant de Neuchâtel circulait en voiture sur la voie de droite de la semi-autoroute A5, à La Neuveville, en direction de Bienne. A la hauteur de la gare, il heurta l'arrière de la voiture conduite par une habitante d'Hauterive, qui circulait normalement dans le même sens. Sous l'effet du choc, ce dernier véhicule se déporta à gauche et s'immobilisa sur la voie de dépassement réservée aux véhicules circulant en sens inverse. Dégâts matériels. /comm

## AVIS DE NAISSANCE

Madame  
Madeleine BLASER

a la joie d'annoncer  
la naissance de

**JULIE-PIERRE**

LANIEL

son arrière-petite-fille  
au Canada  
le 21.02.2002

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA MAISON RENÉ CLÉMENCE S.A.  
ont le chagrin de faire part du décès de

## Madame Colette GRABER

maman de Madame Mireille Morotti, leur dévouée collaboratrice et collègue.  
Ils adressent à sa famille leurs sincères condoléances.

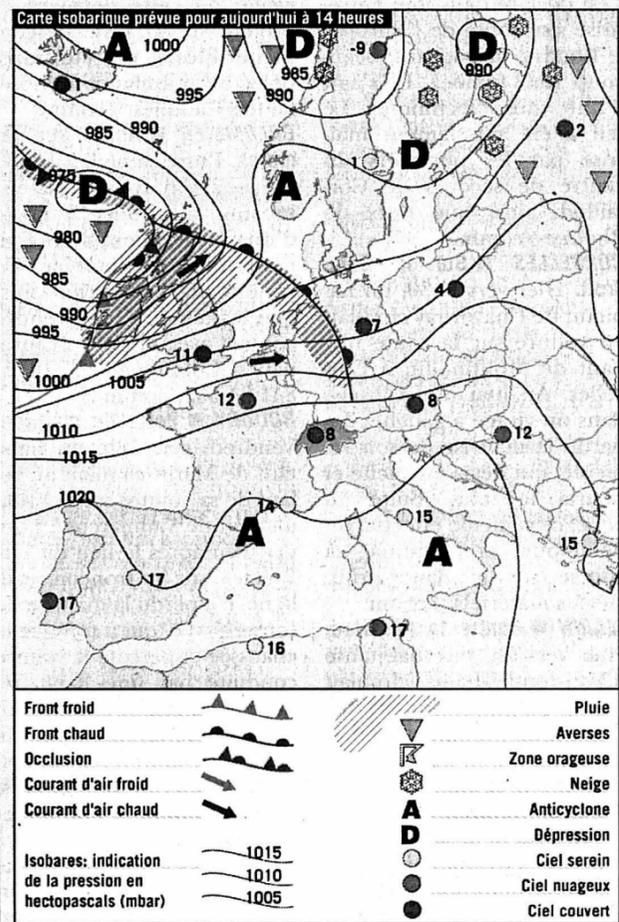
**AUJOURD'HUI**

**Ce n'est pas fait pour plaire**

Situation générale: il n'y a rien d'original à se mettre sous la dent aujourd'hui, le reste de la semaine non plus d'ailleurs. Les dépressions folârent comme bon leur semble sur l'Atlantique et le continent, l'anticyclone des Açores est très bas en latitude et se balade en direction de l'Afrique du Nord. Le seul paramètre météorologique qui va s'accorder un peu de fantaisie est la température: elle va grimper de plus en plus haut jusqu'à mercredi, avant de redescendre gentiment.

Prévisions pour la journée: on reprend le travail dans un bon bain de grisaille. Un front chaud traverse notre pays en coup de vent, associé à la vigoureuse dépression des îles Britanniques. Alors bien sûr, on va recevoir un peu de pluie sur le paletot et de la neige progressivement jusque vers 1000 mètres. Le mercure relève la tête et affiche 7 degrés sur le Littoral, de 3 à 5 dans les vallées, tandis que les vents de sud-ouest mettent encore à mal les brushings. Demain et mercredi: couvert et précipitations. La limite de la neige évolue entre 1200 et 1500 mètres. Jeudi: toujours grisouille, un peu plus frais.

Jean-François Rumley



**Fête à souhaiter Roméo**

**Températures Aujourd'hui à 14 heures**

- Neuchâtel: 7°
- Boudry: 7°
- Cernier: 5°
- Fleurier: 4°
- La Chaux-de-Fonds: 3°
- Le Locle: 3°
- La Vue-des-Alpes: 1°
- Saignelégier: 3°
- St-Imier: 4°

**Hier à 13 heures**

- En Suisse...**
- Bâle: très nuageux, 6°
  - Berne: très nuageux, 4°
  - Genève: très nuageux, 6°
  - Locarno: peu nuageux, 10°
  - Sion: très nuageux, 7°
  - Zurich: très nuageux, 3°

**... en Europe**

- Athènes: beau, 18°
- Berlin: neige, 3°
- Istanbul: très nuageux, 11°
- Lisbonne: beau, 16°
- Londres: pluie, 5°
- Madrid: beau, 15°
- Moscou: très nuageux, 3°
- Paris: très nuageux, 7°
- Rome: peu nuageux, 15°

**... et dans le monde**

- Bangkok: variable, 35°
- Le Caire: ensoleillé, 32°
- Johannesburg: ensoleillé, 26°
- Miami: pluvieux, 26°
- Pékin: variable, 13°
- Rio de Janeiro: pluvieux, 28°
- San Francisco: variable, 14°
- Sydney: variable, 26°
- Tokyo: variable, 13°

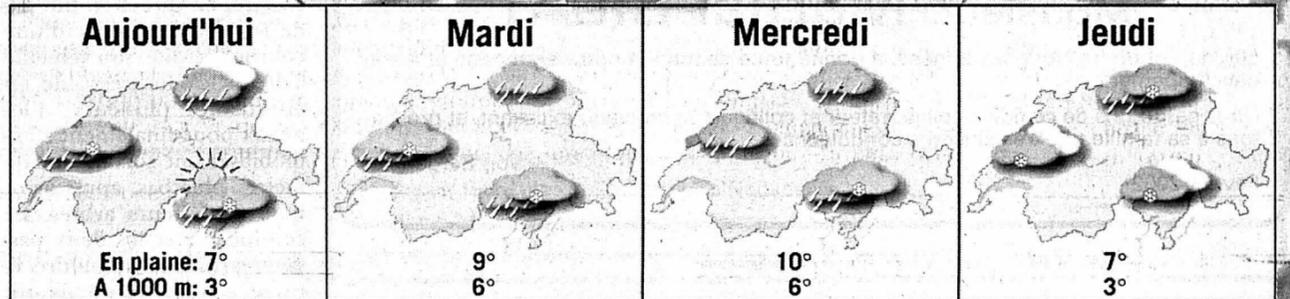
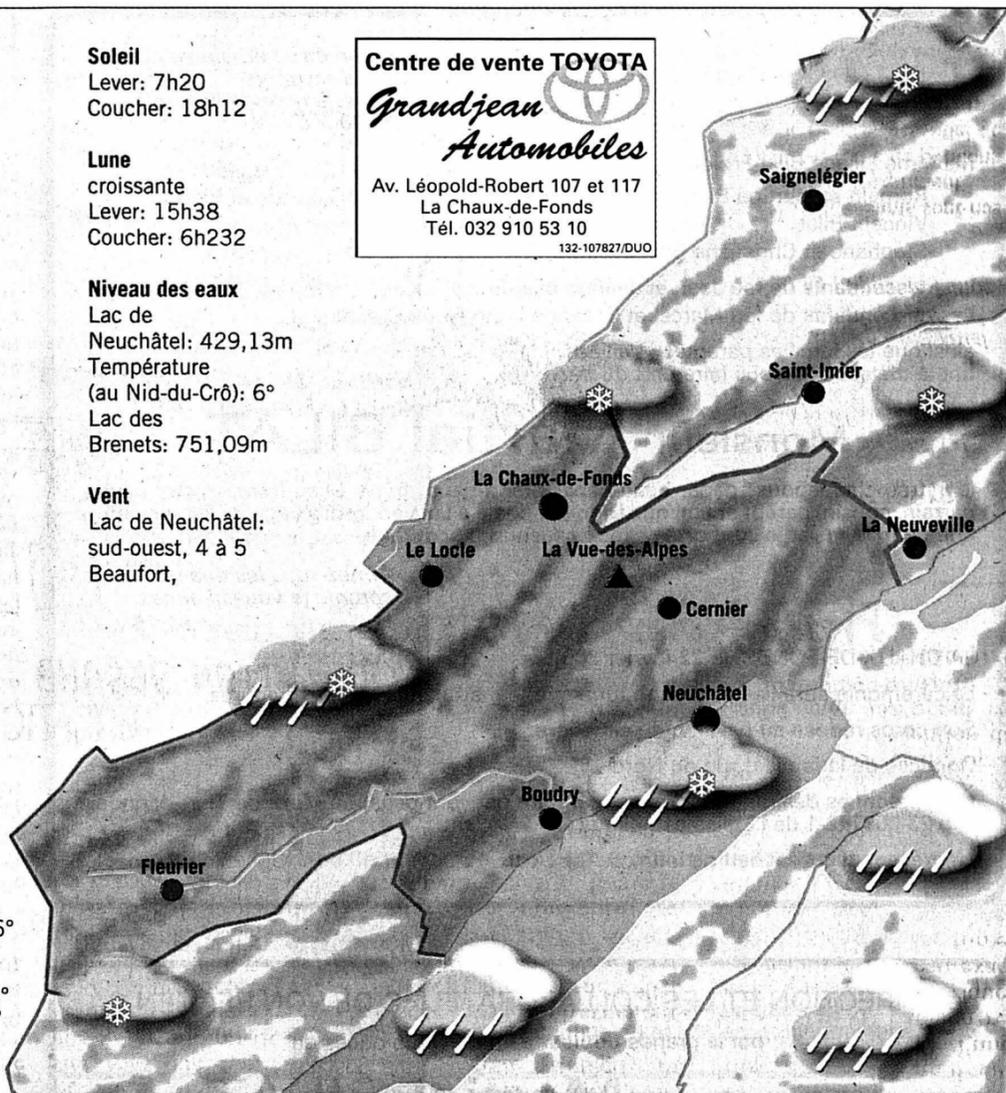
**Soleil**  
Lever: 7h20  
Coucher: 18h12

**Lune**  
croissante  
Lever: 15h38  
Coucher: 6h232

**Niveau des eaux**  
Lac de Neuchâtel: 429,13m  
Température (au Nid-du-Crô): 6°  
Lac des Brenets: 751,09m

**Vent**  
Lac de Neuchâtel: sud-ouest, 4 à 5  
Beaufort,

**Centre de vente TOYOTA**  
*Grandjean Automobiles*  
Av. Léopold-Robert 107 et 117  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 910 53 10  
132-107827/DUO



Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

**L'ATRIUNE DES LECTEURS**

**DEUX CHAMBRIER**

**A propos de mérites...**

Dans un article du 7 février, vous rendez compte de la pose d'une plaque commémorative effectuée à la place des Halles, en ville de Neuchâtel, au domicile de la famille de Chambrier.

Je ne m'étendrai point sur les options toutes aristocratiques de la fondation qui a fait poser cette plaque commémorative, puisque d'autres demandes relatives à des personnalités plébiennes restent en souffrance. Mais peut-être une certaine amnésie historique a-t-elle fait oublier à ses membres l'article de la première Constitution républicaine de 1848, réaffirmé dans celle de 1858, abolissant les titres de noblesse et les privilèges...

Faut-il vraiment réhabiliter les deux ancêtres du cidevant baron Guy de Chambrier? Cela relève d'une vulgate historique fort répandue dans le canton de Neuchâtel et ne présente donc aucune originalité.

Quels bémols faut-il faire à l'hagiographie sur plaque des de Chambrier?

Comme gouverneur, Jean-Pierre de Chambrier d'Oleyres est crédité d'avoir mis fin à l'occupation autrichienne en 1814. Mon seul grief à son égard, c'est qu'il ait usé de ses talents diplomatiques pour ramener Neuchâtel, fief du maréchal

Alexandre Berthier, au statut de possession du roi de Prusse (qui avait cédé Neuchâtel à la France, après sa défaite à Iena, en 1806).

Comme président du Conseil d'Etat, Frédéric-Alexandre de Chambrier est crédité de n'avoir point donné l'ordre de résister par les armes, le 1er mars 1848, à l'expédition républicaine sur Neuchâtel et d'avoir désavoué la contre-révolution royaliste des 2 et 3 septembre 1856. A ce propos, on oublie volontiers les points suivants: en 1831, le gouvernement royaliste a utilisé la force pour briser la seconde insurrection républicaine, après qu'il eut refusé l'organisation d'un vote populaire sur le statut de Neuchâtel, république ou monarchie, alors que cette promesse avait été utilisée en septembre 1831 pour convaincre les républicains de mettre fin à l'occupation du château de Neuchâtel.

Le dépouillement des procédures juridiques entre 1831 et 1848 et des manuels du Conseil d'Etat montre la nature toujours mesquine, parfois dramatique, de la répression contre les républicains (indépendamment de leur participation ou non aux insurrections de 1831). La perte du statut d'habitant - pouvant entraîner la révocation immédiate du droit de séjour dans une localité - signifiait la perte de l'emploi et du domicile pour celui qui était victime. Si les 14 peines de mort prononcées par les conseils de guerre et

les tribunaux criminels après l'insurrection de décembre 1831 n'ont point été appliquées, la raison en est qu'elles ont été commuées par le cabinet royal de Berlin.

A propos de l'humanisme du gouvernement royaliste, je citerai a contrario le cas du docteur Frédéric Roesinger - le seul chef républicain capturé - dont la sentence de mort fut transmise à Berlin, accompagnée d'une lettre signée par le Conseil d'Etat in corpore demandant au roi de Prusse

de ne point commuer la peine. Ou encore celui du docteur Alphonse-Napoléon Petitpierre, condamné à mort, puis à la détention à perpétuité, qui ne sortit des prisons de Neuchâtel en janvier 1834 que dans un cercueil: il y mourut de tuberculose.

Le gouvernement royaliste n'était ni désarmé, ni résigné à la veille du 1er mars 1848. Son plan de défense consistait - en cas d'insurrection dans les Montagnes neuchâteloises, principal bastion de l'opposition

républicaine - à faire occuper La Chaux-de-Fonds par les milices royalistes du Locle, de la vallée des Ponts et de La Sagne. L'audace des républicains loclois, à l'aube du 29 février 1848, enraya cette stratégie, ne laissant plus comme force armée au gouvernement royaliste que la garde soldée du château de Neuchâtel. Dans cette affaire, le seul mérite que l'on puisse reconnaître à Frédéric-Alexandre de Chambrier, c'est d'avoir su apprécier le rapport de forces exact, rien

de moins, mais rien de plus!

Même constat pour sa position à propos de la contre-révolution des 2 et 3 septembre 1856. Frédéric-Alexandre de Chambrier s'est opposé aux ultraroyalistes, non point qu'il eut considéré l'objectif d'une restauration de l'ancien régime comme chimérique. Appréciant à nouveau exactement le rapport de force, il estimait que l'action des colonels Frédéric de Pourtalès-Steiger et Henri-Frédéric de Meuron-Terrisse compromettrait cet objectif, qu'il estimait plus judicieux d'obtenir par les voies diplomatiques (cf. la convention de Londres, en 1852, qui reconnaissait les droits du roi de Prusse sur Neuchâtel).

Hans-Peter Renk,  
Neuchâtel

**LE DESSIN DU JOUR**  
**FAUSSE NOTE!**



Elzingre

**Tribune des lecteurs**

Rédaction de L'Express  
Rue de la Pierre-à-Mazel 39  
2002 Neuchâtel

Rédaction de L'Impartial  
Rue Neuve 14  
2300 La Chaux-de-Fonds

Nos correspondants sont nos hôtes et s'expriment librement. Nous ne publions cependant que l'essentiel de chaque message et nous écartons les écrits anonymes. La rédaction n'assume aucune responsabilité pour les lettres non publiées.